



**Communautés**

**Européennes**

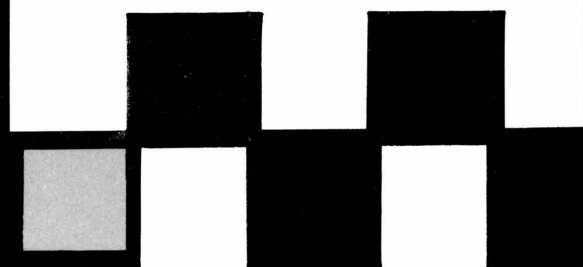
Commission

**Direction  
générale  
des affaires  
économiques  
et financières**

**La situation économique  
de la Communauté**

**3/4**

**1968**



Rapport trimestriel

**Commission des Communautés européennes**  
**Direction générale des Affaires économiques et financières**  
**Direction des Economies nationales et de la Conjoncture**  
**23, avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles**

**COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

**COMMISSION**

# **La situation économique de la Communauté**

**DÉCEMBRE 1968**

# Table des matières

	<i>Pages</i>
<b>I. La situation d'ensemble</b>	<b>3</b>
A. <i>Le bilan de l'année 1968</i>	7
1. La conjoncture mondiale en 1968	8
2. La demande	10
3. La production	14
4. L'équilibre	16
B. <i>Les perspectives pour l'année 1969</i>	25
C. <i>La politique conjoncturelle</i>	31
<b>Annexe</b>	
Directive du Conseil du 20 juillet 1968 accordant le concours mutuel	41
<b>II. La situation dans les pays de la Communauté</b>	<b>43</b>
A. <i>Allemagne</i>	45
1. Le bilan de l'année 1968	45
2. Les perspectives pour l'année 1969	51
B. <i>France</i>	59
1. Le bilan de l'année 1968	59
2. Les perspectives pour l'année 1969	68
C. <i>Italie</i>	77
1. Le bilan de l'année 1968	77
2. Les perspectives pour l'année 1969	84
D. <i>Pays-Bas</i>	93
1. Le bilan de l'année 1968	93
2. Les perspectives pour l'année 1969	99
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	107
Belgique	107
1. Le bilan de l'année 1968	107
2. Les perspectives pour l'année 1969	112
Luxembourg	121
1. Le bilan de l'année 1968	121
2. Les perspectives pour l'année 1969	125
<b>Graphiques et tableaux relatifs aux principaux indicateurs économiques</b>	
1. Echanges commerciaux de la Communauté	23
2. Principaux indicateurs économiques (graphiques et tableaux)	
a) Communauté	37
b) Allemagne	55
c) France	73
d) Italie	89
e) Pays-Bas	103
f) Belgique	117
g) Luxembourg	129
3. Opinions des chefs d'entreprises sur la conjoncture dans l'industrie	
a) Allemagne	47
b) France	61
c) Italie	79
d) Pays-Bas	95
e) Belgique	109
f) Luxembourg	123

## *Remarque :*

La rédaction du présent rapport a été achevée le 14 novembre 1968. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente, et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en cinq langues, le dernier numéro des « Graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.



## I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

*Une très vive expansion a caractérisé l'économie de la Communauté en 1968. En dépit d'importantes pertes de production encourues en France par suite des grèves de mai/juin, le produit brut de la Communauté, en termes réels, a augmenté de plus de 5 % en comparaison annuelle, alors qu'il avait à peine progressé de 3 % en 1967. Par rapport à l'année 1957, le taux de croissance atteint 69 % dans la Communauté, contre 58 % aux Etats-Unis et 38 % dans le Royaume-Uni.*

*Ce vigoureux essor de l'économie en 1968 a tenu essentiellement au développement rapide de la demande. Les impulsions les plus fortes ont émané tout d'abord de la demande extérieure et d'un mouvement de reconstitution des stocks. Les investissements fixes ont, de leur côté, fait preuve de dynamisme. Enfin, au cours de l'année, l'expansion des dépenses de consommation privée s'est également accentuée.*

*La croissance des exportations de marchandises de la Communauté a été, notamment au premier semestre, exceptionnellement vive; il est vrai que des facteurs accidentels y ont largement contribué, en particulier pour ce qui concerne les ventes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. D'après les statistiques douanières, les exportations de marchandises à destination des pays non membres doivent avoir augmenté de 8,5 % en valeur d'une année à l'autre; ce taux est même légèrement supérieur à celui qui avait été enregistré en 1967 (7,5 %).*

*Alors que l'expansion de la demande extérieure s'est ralentie sensiblement au cours de l'année, la demande intérieure, par contre, a montré une nette tendance à l'accélération. A un mouvement très important de reconstitution des stocks — ceux-ci, en dépit d'un fléchissement momentané en France, ont accusé en 1968 leur progression la plus forte depuis l'instauration du Marché commun — s'est ajoutée une propension accrue des entreprises à investir. Les investissements des administrations publiques ont marqué, eux aussi, un développement très rapide. De ce fait, la formation brute de capital fixe, qui, en comparaison annuelle, n'avait augmenté en 1967 que de 1,6 % en valeur, aurait atteint en 1968 un taux de croissance de 8,5 %.*

*Les dépenses de consommation ont témoigné, au cours de l'année, d'une évolution de plus en plus dynamique. Certes, dans la plupart des pays membres, la France exceptée, la consommation des administrations publiques a montré un développement moins rapide qu'en 1967. Mais les dépenses de consommation privée ont accusé, surtout au second semestre, une tendance nettement ascendante. D'une année à l'autre, leur augmentation doit avoir atteint quelque 7,5 % en valeur, contre 6,0 % en 1967; elle a été particulièrement forte en France. Par rapport à l'année 1957, la consommation privée à prix constants s'est élevée de 67 % dans la Communauté et de 52 % par habitant.*

*L'évolution de la demande de consommation privée reflète surtout l'accroissement rapide des revenus disponibles des ménages. Cet accroissement a été particulièrement important en France, essentiellement du fait des majorations massives de salaires accordées lors des événements de mai/juin. Mais l'augmentation des revenus salariaux a également été sensible dans les autres pays membres, sous l'effet, entre autres, d'une amélioration de l'emploi. Au surplus, on a enregistré, dans la plupart des pays membres, une vive progression des revenus de transfert, ainsi que des revenus de la propriété et de l'entreprise.*

*Le dynamisme de la demande globale a entraîné dans la Communauté un développement vigoureux de l'offre intérieure; celle-ci a témoigné tout au long de l'année d'une grande élasticité. Après les excellents résultats obtenus en 1967, la production agricole n'a cependant pu réaliser que des progrès relativement limités. Mais la production industrielle, en revanche, s'est accrue à un rythme rapide. Suivant l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, elle doit avoir augmenté de quelque 7,5 % en comparaison annuelle, malgré les pertes subies par la production française; en 1967, le taux de croissance n'avait atteint que 1,7 %. Bien que l'expansion de la production se soit, dans une large mesure, accompagnée de progrès correspondants de productivité, les effectifs occupés ont accusé un nouvel accroissement durant l'année. En même temps, le nombre d'heures ouvrées a augmenté sensiblement. Le chômage a marqué, au cours de l'année, une régression conjoncturelle dans la plupart des pays membres, en particulier en Allemagne et dans les pays du Benelux. En France, toutefois, une brusque augmentation du chômage a été enregistrée temporairement après les événements de mai/juin.*

*L'essor plus vif de la conjoncture dans la Communauté s'est aussi traduit par une vigoureuse reprise des importations en provenance des pays non membres. D'après les statistiques douanières, le volume des importations de marchandises, après la stagnation observée en 1967, a marqué en 1968 une croissance de 8,5 % en comparaison annuelle. Le développement des échanges intracommunautaires s'est accéléré; leur taux d'expansion annuelle pourrait s'être élevé à 14 %, alors qu'il n'avait atteint que 5,5 % en 1967; l'importance du commerce intracommunautaire a maintenant plus que quadruplé depuis 1958.*

*La balance commerciale de la Communauté avec les pays non membres doit s'être soldée, en 1968, par un excédent presque aussi élevé qu'en 1967. Comme le déficit de la balance des capitaux a été, en 1968, notablement supérieur à celui de l'année précédente, la balance des paiements a marqué une détérioration sensible. Les réserves nettes d'or et de devises des autorités monétaires des pays membres ont diminué*

de 2,8 milliards d'u.c. <sup>(1)</sup> au cours des dix premiers mois de l'année, alors qu'elles s'étaient accrues de plus d'un milliard d'u.c. durant la même période de 1967.

La croissance économique de la Communauté restera vive en 1969. Sans doute le développement des exportations vers les pays non membres sera-t-il plus faible qu'en 1968, du fait surtout du ralentissement prévisible de la conjoncture aux Etats-Unis; mais il est, en revanche, probable que le rythme d'expansion de la demande intérieure se fera plus rapide encore.

Essentiellement du fait d'une plus forte propension des entreprises à investir, la formation brute de capital fixe pourrait accuser, dans presque tous les pays membres, une expansion plus vive qu'en 1968. Des impulsions bien plus vigoureuses émaneront, d'autre part, de la consommation privée. Le niveau de l'emploi sera, en effet, nettement plus élevé, et, dans la plupart des pays membres, les hausses de salaires seront, selon toute vraisemblance, plus fortes qu'en 1968.

Le développement rapide de la production intérieure devrait se poursuivre. La production industrielle témoignera encore, tout au moins durant le premier semestre, d'une assez grande élasticité. Suivant l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, son taux de croissance, d'une année à l'autre, pourrait atteindre quelque 8 %. En admettant, par ailleurs, une progression relativement faible de la production agricole et une nouvelle augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur des services, le produit brut de la Communauté, en termes réels, pourrait s'accroître à peu près dans la même proportion qu'en 1968, soit de 5 à 5,5 %.

Etant donné ces perspectives d'évolution de la demande et de l'offre, la régression du chômage devrait se poursuivre. Des tensions pourraient même apparaître, dans le courant de l'année, sur le marché de l'emploi de quelques pays membres.

Les importations en provenance des pays non membres continueront sans doute de montrer un vigoureux développement en 1969. La tendance au ralentissement qui pourrait éventuellement affecter les importations de matières premières serait sans doute plus que compensée par une expansion plus forte des achats de produits finis. Comme, par ailleurs, il y a lieu de s'attendre à un affaiblissement de la croissance des exportations, l'excédent de la balance commerciale de la Communauté devrait se réduire sensiblement.

Quant aux échanges intracommunautaires, leur expansion sera vraisemblablement plus vive qu'en 1968. En dépit de l'incidence stabilisatrice qu'exerceront la croissance rapide des importations et le développement du commerce intracommunautaire, le climat des prix pourrait se détériorer quelque peu au cours de l'année. Une tâche plus lourde incombera dès lors à la politique conjoncturelle pour atteindre son objectif d'une expansion réalisée sans compromettre la stabilité.

---

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 grammes d'or fin = 1 dollar U.S.



## A. Le bilan de l'année 1968

L'année 1968 a été des plus importantes pour la Communauté. Deux étapes essentielles ont été franchies dans la voie de l'union économique. L'union douanière est devenue effective au 1<sup>er</sup> juillet 1968, soit dix-huit mois avant l'échéance prévue par le Traité de Rome. A cette date, les droits de douane entre Etats membres ont été abolis. En même temps est entré en vigueur le tarif extérieur commun, qui a été réduit sensiblement par les deux premiers abaissements décidés dans le cadre du Kennedy-Round. Par ailleurs, la décision du Conseil du 15 octobre 1968 a instauré la libre circulation des travailleurs dans la Communauté et introduit des garanties supplémentaires de non-discrimination de nationalité entre les travailleurs des divers pays membres.

L'union douanière et la libre circulation de la main-d'œuvre dans la Communauté ont été instaurées dans un climat économique favorable. En effet, l'économie de la Communauté a été caractérisée, en 1968, par une expansion très vive et de plus en plus généralisée. Le développement de la production a atteint en automne un rythme qui, depuis l'institution de la Communauté, n'avait été obtenu que dans les phases d'essor conjoncturel des années 1959 et 1965. Les conditions en ont été assurées par une politique conjoncturelle axée sur une croissance économique à réaliser sans mettre en cause la stabilité, politique dont le Conseil, sur proposition de la Commission, avait expressément indiqué la nécessité dans sa recommandation du 9 mars et dans sa directive du 20 juillet 1968.

L'économie de la Communauté n'est cependant pas restée, en 1968, à l'abri de difficultés; celles-ci ont comporté des risques sérieux, allant, dans certains cas, jusqu'à mettre en péril la cohésion même de la Communauté.

Dès la fin de l'année 1967, la Communauté s'est trouvée confrontée avec les dévaluations monétaires intervenues peu auparavant dans le Royaume-Uni et dans quelques autres pays d'Europe et d'outre-mer. Après consultations préalables, notamment au sein du Comité monétaire, les Etats membres ont décidé de ne pas modifier la parité de change de leurs monnaies.

En fait, la capacité concurrentielle de leurs industries ne semble, jusqu'à présent, avoir souffert que relativement peu des dévaluations opérées hors de la Communauté. De même, les spéculations monétaires observées durant l'année et la crise de l'or, au mois de mars, n'ont pas eu de répercussions notables sur l'expansion économique dans la Communauté. Au surplus, le ralentissement du commerce mondial, que l'on redoutait au début de l'année, s'est manifesté beaucoup plus tard qu'on ne s'y attendait. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis la majoration d'impôts que le Président avait proposée depuis longtemps n'a été ratifiée par le Congrès qu'au milieu de l'année. Tout comme les mesures restrictives prises au Royaume-Uni, cette majoration d'impôts n'a eu que des répercussions assez tardives sur le commerce mondial. En revanche, les exportations de la Communauté ont été fortement stimulées, au premier semestre, par certains facteurs exceptionnels, tels que l'importance inhabituelle des livraisons d'acier aux Etats-Unis et le montant élevé des ventes de biens de consommation au Royaume-Uni.

Un souci majeur a été constitué par les événements survenus en France en mai/juin, et qui ont entraîné une paralysie soudaine et inattendue d'une grande partie de l'appareil de production, et ensuite une hausse massive des salaires. Grâce à la solidarité communautaire et à la politique économique suivie par les autorités françaises, on a pu, par la suite, en revenir à une situation économique plus normale en France, sans compromettre les résultats acquis sur le plan communautaire ni, en particulier, la réalisation du Marché commun. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome, le Conseil des Communautés européennes a décidé — sur proposition de la Commission, qui avait pris, au préalable, l'avis du Comité monétaire — d'accorder à un pays membre — la France — le bénéfice du concours mutuel. La Commission a, en outre, autorisé le Gouvernement français à prendre, à titre exceptionnel et pour une courte période, des mesures de sauvegarde, et notamment à rétablir le contrôle des changes pour certains types d'opérations en capital, à freiner par un con-

tingentement l'expansion des importations pour un nombre limité de produits et à prendre certaines mesures visant à stimuler les exportations. Déjà dans le courant des derniers mois, ces mesures du Gouvernement français ont été levées ou assouplies. C'est ainsi que le contrôle des changes a été supprimé dès le début du mois de septembre, et que le contingentement des importations d'automobiles a été aboli à fin octobre. En outre, l'aide financière accordée à l'exportation eu égard aux augmentations de salaires a été réduite de moitié au 1<sup>er</sup> novembre. En revanche, contrairement à ce qui était prévu, le taux préférentiel appliqué au crédit à l'exportation n'a pas été relevé. Le Gouvernement français a annoncé la suppression complète du contingentement des importations pour le 31 décembre 1968, et des aides à l'exportation pour le 31 janvier 1969 (1).

## 1. La conjoncture mondiale en 1968

La vive expansion qui avait caractérisé la conjoncture mondiale au second semestre de 1967 a persisté durant les premiers mois de 1968. Vers le milieu de l'année, cependant, elle a fait place à une évolution moins dynamique, par suite d'un léger affaiblissement de la vigoureuse croissance économique observée au premier semestre aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni, et qui était due en partie à des facteurs exceptionnels. L'incidence de cette évolution sur le commerce mondial n'a pu être compensée entièrement par l'accélération de plus en plus vive de la croissance économique dans la Communauté.

Aux *Etats-Unis*, l'adoption, en juin dernier, des mesures fiscales proposées depuis plus d'un an par le Gouvernement (majoration de 10 % de l'imposition du revenu des particuliers et des sociétés), à laquelle s'est ajoutée une réduction substantielle des crédits budgétaires initialement prévus pour l'exercice 1968-1969, n'a pas encore entraîné un renversement des tendances conjoncturelles. En effet, par suite d'importantes majorations de salaires, tant dans l'industrie que dans la fonction publique, et aussi du fait

d'une réduction du taux d'épargne des ménages — succédant à la forte augmentation déclenchée par la perspective de mesures fiscales — l'expansion de la consommation ne s'est guère atténuée. De même, le règlement du conflit social dans la sidérurgie semble n'avoir eu que des répercussions assez limitées sur l'évolution des stocks. En tout cas, le produit national brut en termes réels a encore augmenté de 1,2 % du second au troisième trimestre, après s'être accru de 1,5 % entre le premier et le second.

Les données disponibles au moment de la rédaction du présent rapport permettent cependant de conclure à un certain affaiblissement de l'expansion vers la fin de l'année. Ainsi, les informations relatives aux projets d'investissements dans l'industrie, de même que l'évolution, durant le premier semestre de 1968, des mises en chantier dans le secteur de la construction de logements, indiquent un ralentissement de la formation brute de capital fixe vers la fin de l'année.

En dépit de ce ralentissement, le taux de croissance du produit national brut en termes réels, pour l'ensemble de l'année 1968 par rapport à la précédente, doit avoir atteint 4,5 % au moins.

La balance globale des paiements des Etats-Unis s'est nettement améliorée. Certes, les importations, par suite notamment des grèves dans l'industrie du cuivre et des menaces de grève dans la sidérurgie, se sont fortement accrues, du moins jusqu'à l'été, tandis que les exportations n'augmentaient que modérément. L'amélioration de la balance des capitaux dépassera néanmoins de beaucoup les objectifs que le Gouvernement américain s'était fixés en ce domaine au début de 1968. Le déficit de la balance globale des paiements, calculé sur la base des mouvements des liquidités, pourrait avoir été ramené à 1,5 milliard de dollars en 1968, alors qu'il se chiffrait encore à 3,6 milliards en 1967.

Au *Royaume-Uni*, la conjoncture n'a réagi que lentement à la dévaluation de la livre. La demande intérieure a même montré, durant les premiers mois de 1968, une expansion relativement rapide. Celle-ci a tenu, au premier chef, à la forte croissance des dépenses de consommation privée, due elle-même aux mesures prises au cours de l'été 1967 pour assouplir la politique des revenus et la réglementation des ventes à tempérament, mais surtout à la perspective des

(1) Pour le détail de ces mesures, voir la section 1 C « La politique conjoncturelle » et la section 2 B « France ».

nouvelles restrictions annoncées lors de la dévaluation pour le budget de l'exercice 1968/1969. De plus, les dépenses de l'Etat ont continué d'augmenter, malgré les décisions du Gouvernement relatives aux économies à réaliser, décisions dont les effets se manifesteront surtout à plus longue échéance. Un retournement progressif de ces tendances s'est toutefois produit au cours de l'année. Au deuxième trimestre de 1968, le volume de la consommation privée s'est réduit, par suite surtout des mesures fiscales et de la hausse des prix résultant de la modification des parités de change. Au troisième trimestre, une certaine tendance à la reprise a amené le Gouvernement à renforcer les restrictions imposées au crédit à la consommation. Quant aux dépenses des administrations publiques, leur rythme de croissance s'est ralenti à partir du deuxième trimestre. En revanche, une évolution plus dynamique a caractérisé les investissements privés, notamment dans les industries transformatrices, la propension à investir des entreprises s'étant nettement améliorée, essentiellement sous l'effet de l'évolution favorable des exportations et de l'augmentation des marges bénéficiaires.

Après avoir stagné durant près de deux ans, la production industrielle est entrée dans une nouvelle phase d'expansion; depuis le dernier trimestre de 1967, elle a progressé à un rythme annuel voisin de 5 %. Pour l'ensemble de l'année, le taux de croissance du produit national brut, en termes réels, devrait atteindre près de 3 %. La reprise de l'activité n'a cependant pas modifié notablement la situation sur le marché de l'emploi : en septembre 1968, le taux de chômage était aussi élevé qu'un an plus tôt et représentait 2,5 % de la population active. La hausse des prix à l'importation, enregistrée après la dévaluation, s'est traduite par une augmentation sensible des prix intérieurs. De novembre 1967 à juin 1968, l'indice des prix de détail s'est élevé de 4,5 %; la hausse s'est poursuivie au second semestre, mais paraît s'être légèrement atténuée.

Les importations se sont encore accrues sensiblement, entraînant une nouvelle détérioration de la balance commerciale. Par rapport à 1967, le déficit des échanges extérieurs devrait avoir augmenté de quelque 150 millions de livres, en dépit d'une nette amélioration au second semestre. Par contre, le solde de la balance de base du Royaume-Uni ne devrait guère s'être

modifié en 1968. D'après les estimations officielles les plus récentes, le déficit de l'ensemble de l'année 1968 devrait atteindre environ 500 millions de livres, contre 480 millions en 1967.

Dans les autres *pays industrialisés* non membres de la Communauté, l'évolution de la conjoncture a été assez diversifiée en 1968. Dans les pays continentaux de l'A.E.L.E., la croissance de la production devrait, au total, avoir atteint quelque 3 % en 1968, comme d'ailleurs l'année précédente. Dans certains pays où l'expansion avait eu tendance à s'affaiblir en 1967, une amélioration du climat conjoncturel a été observée en cours d'année. Tel est surtout le cas de la *Suède*, où la croissance de l'économie, très lente encore en 1967, s'est quelque peu accélérée en 1968, sous l'effet notamment de la forte progression des exportations et de l'évolution assez favorable des investissements qui a résulté des mesures prises par les autorités. De même, en *Suisse*, la croissance économique, en termes réels, doit avoir été un peu plus vive qu'en 1967. La production industrielle, qui avait stagné tout au long de l'année précédente, a accusé une nette reprise au premier semestre. Les exportations ont constitué le principal facteur de soutien de la conjoncture. Leur forte progression a permis en 1968 une amélioration sensible de la balance des paiements courants. En *Autriche*, le taux d'accroissement du produit national brut sera sans doute bien plus élevé qu'en 1968, et pourrait atteindre quelque 4 % en termes réels, une nette amélioration du climat conjoncturel ayant été observée au cours de l'année. La production industrielle, après une stagnation de deux ans, a marqué une notable reprise dès le début de 1968. Le développement des exportations est resté assez rapide, du fait notamment de la vive progression de la demande en provenance d'Allemagne.

Dans d'autres pays, par contre, l'évolution de la conjoncture s'est ressentie, en 1968, des mesures prises par les autorités pour lutter contre les tendances inflationnistes. Ainsi, au *Danemark*, un caractère nettement plus restrictif a été donné à la politique de régulation de la demande, à l'effet de freiner la forte augmentation des coûts et des prix, et d'obtenir une amélioration sensible de la balance commerciale à la suite de la dévaluation de novembre 1967. Pour l'ensemble de l'année, le taux d'accroissement du produit national brut, en termes réels, ne

devrait pas dépasser 2,5 %, contre 3 % en 1967. En *Norvège* également, l'activité économique s'est ressentie du ralentissement de la consommation privée et de l'évolution moins favorable des investissements, observée notamment dans le secteur des constructions navales.

En *Espagne*, après la quasi-stagnation de la demande intérieure qui a suivi la dévaluation et les mesures restrictives qui l'ont accompagnée, une reprise progressive de la conjoncture s'est dessinée au cours de l'année. Les exportations se sont accrues très rapidement; pour les huit premiers mois de l'année, elles ont dépassé de 17,5 % en valeur — exprimée en dollars — le résultat enregistré un an auparavant. Cette évolution, de même qu'une nette réduction des importations, doivent avoir entraîné une amélioration sensible de la balance commerciale. Au *Canada*, l'évolution des coûts et des prix ne s'était guère améliorée jusqu'au milieu de l'année, malgré les mesures restrictives prises par les autorités en matière budgétaire et monétaire. Il semble que l'expansion de l'activité se soit ensuite légèrement ralentie, du fait notamment du développement plus lent de la demande en provenance des Etats-Unis. Au *Japon*, les mesures de freinage prises en 1967 ont exercé, au début de l'année, des effets modérateurs sur la croissance économique. Au total, cependant, celle-ci est demeurée très forte. Le produit national brut à prix constants doit avoir augmenté de plus de 10 %; la progression avait été de 13 % de 1966 à 1967. La balance des paiements courants s'est encore améliorée sensiblement, bien que les ventes aux Etats-Unis, après s'être accrues à un rythme accéléré jusqu'à la fin de l'été, paraissent avoir perdu un peu de leur dynamisme.

Contre toute attente, l'expansion rapide de la demande d'importation des pays industrialisés, observée depuis le milieu de 1967, n'a guère stimulé l'activité économique dans les *pays en voie de développement*. Si, en volume, les exportations de ces pays se sont fortement accrues, surtout jusqu'au milieu de l'année, jusqu'à atteindre un taux de progression voisin de 7 % pour l'ensemble de l'année 1968, leurs recettes d'exportation n'ont pas suivi une évolution parallèle. Les prix des matières premières ont été, dans l'ensemble, inférieurs à leur niveau de 1967. De ce fait, les importations des pays en voie de développement, qui avaient déjà eu tendance à se ralentir au premier semestre, notam-

ment par suite de la réduction du pouvoir d'achat qui a résulté, pour nombre de ces pays, de la dévaluation de leur propre monnaie ou de la livre sterling, ont accusé jusqu'à la fin de l'année une évolution très hésitante. La progression des achats de ces pays en valeur — exprimée en dollars — ne devrait pas avoir dépassé 2 % en 1968.

## 2. La demande

En 1968, l'expansion de la demande globale s'est nettement accélérée dans la Communauté. Ce mouvement a été favorisé par un vigoureux développement de la demande extérieure et par un processus de reconstitution des stocks. Au surplus, l'évolution des investissements s'est montrée de plus en plus dynamique, et une reprise sensible de la consommation privée a pu être observée au cours de l'année.

Conformément aux tendances déjà décrites de la conjoncture mondiale, l'évolution des *exportations* de la Communauté durant l'année 1968 a comporté deux phases distinctes. Jusqu'au début de l'été, la relance de l'activité économique et surtout la vive progression de la demande dans quelques-uns des principaux pays industrialisés ont donné des impulsions appréciables aux exportations des pays membres. Les ventes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ont marqué une croissance particulièrement rapide. Dans le premier de ces deux pays, des facteurs exceptionnels, tels que la grève dans l'industrie du cuivre, les menaces de grève dans la sidérurgie, ainsi que la crainte de mesures protectionnistes, ont joué à cet égard un rôle important. Quant à l'expansion des exportations vers le Royaume-Uni, elle a tenu essentiellement à la très forte demande de consommation qui a résulté dans ce pays, durant les premiers mois de l'année, de la perspective de mesures internes de restrictions. Au premier semestre, les ventes de la Communauté aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ont ainsi dépassé respectivement de 35 % et de 11 %, en valeur exprimée en dollars, le niveau atteint un an plus tôt. En tendance, les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres se sont accrues de 8,5 %, au total, du second semestre de 1967 au premier de 1968. Mais un certain ralentissement des exportations a été enregistré dans la seconde moitié de l'année 1968, après la dispa-



rition des facteurs exceptionnels cités plus haut. Pour l'ensemble de l'année, cependant, le taux de croissance des exportations de marchandises vers les pays non membres, sur la base des

statistiques douanières, a encore été un peu plus élevé qu'en 1967; il doit avoir atteint plus de 8,5 % en valeur, contre 7,5 % l'année précédente.

### Les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres

(Pourcentage des variations en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1967		1968			
	Mio u.c. (1)	Année	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre (2)	Année (3)
Ensemble des pays non membres	31 627	+ 7,5	+ 12	+ 2	+ 18,5	+ 8,5
dont :						
Pays industrialisés (3)	20 473	+ 7	+ 13	+ 3,5	+ 16,5	+ 8,5
dont :						
Etats-Unis	4 423	+ 8	+ 41,5	+ 28,5	+ 40	+ 29
A.E.L.E.	10 425	+ 4,5	+ 8	- 0,5	+ 11,5	+ 5,5
Royaume-Uni	2 847	+ 12	+ 20,5	+ 1,5	+ 3	+ 13
Pays en voie de développement (3)	8 296	+ 4,5	+ 10,5	+ 4	+ 22	+ 7,5
dont :						
A.O.M.	1 789	+ 5	+ 14,5	- 3,5	+ 28,5	+ 14
Autres pays (4)	2 858	+ 22,5	+ 11	- 13	+ 28,5	+ 10

Source : Office statistique des Communautés européennes.

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres exportations.

(5) Estimations des services de la Commission.

Du fait de l'évolution exceptionnellement favorable observée au premier semestre, les exportations vers les Etats-Unis ont marqué en 1968 un accroissement de quelque 29 % en valeur, contre 8 % seulement l'année précédente, alors que les ventes au Royaume-Uni augmentation de 13 %, ce qui correspond à peu près au taux enregistré en 1967. Le développement des ventes de la Communauté aux pays

continentaux de l'A.E.L.E. n'a guère été plus rapide qu'en 1967, par suite notamment des mesures de freinage de la demande prises dans un certain nombre de ces pays. Ce facteur a également exercé une influence défavorable sur les exportations de la Communauté vers l'Espagne et le Japon, dont la croissance s'est nettement ralentie en comparaison annuelle. Au total, les exportations vers les pays en voie de développe-

ment n'ont que faiblement augmenté, tout comme en 1967, à l'exception cependant des livraisons aux pays et territoires associés d'outre-mer, dont la progression s'est même accélérée. Par ailleurs, les ventes aux pays d'Europe orientale, qui s'étaient fortement accrues en 1967, ont accusé en 1968 une nette tendance au ralentissement.

La demande intérieure de la Communauté est devenue bien plus dynamique. Son expansion s'est sensiblement accentuée au cours de l'année. Si l'on considère l'année entière, c'est la *formation brute de capital fixe* qui a constitué le facteur principal du développement de la demande intérieure. Après une année de quasi-stagnation, sa progression, en 1968, a été de quelque 8,5 % en valeur, et de 6 % environ en volume.

Les *investissements d'équipement* ont marqué une augmentation particulièrement rapide. En Allemagne, la propension à investir des chefs d'entreprise, qui avait déjà commencé de s'améliorer au second semestre de 1967, s'est encore considérablement renforcée; elle est également restée très vive dans les autres pays membres. Exception doit cependant être faite pour l'Italie, où les entreprises se sont montrées assez réticentes en matière de nouveaux investissements, eu égard à l'incertitude qui régnait quant à l'évolution ultérieure de la conjoncture. Dans l'ensemble, les marges bénéficiaires, et par conséquent les possibilités d'autofinancement se sont améliorées sensiblement dans la plupart des pays membres; un net revirement s'est toutefois manifesté en France, vers le milieu de l'année, sous l'effet des augmentations massives de salaires consenties à la suite des grèves de mai-juin. De même, l'évolution générale de la conjoncture et le degré plus élevé d'utilisation des capacités techniques ont constitué des stimulants à l'investissement. Au surplus, en France et en Italie, des mesures d'encouragement ont été déjà prises ou du moins annoncées au cours de l'été, qui, vers la fin de l'année, pourraient avoir amélioré, dans une mesure encore très limitée au début, l'évolution des investissements sur le plan régional et sectoriel.

L'industrie transformatrice des métaux et les industries de base, à l'exclusion des charbonnages, doivent avoir développé sensiblement leurs programmes d'équipement; c'est ce qui ressort, en

particulier, des résultats de l'enquête C.E.E. sur les investissements, effectuée au printemps et à l'automne auprès des chefs d'entreprise. Les industries de base ont, en effet, profité largement, dès le début de l'essor conjoncturel, de la reprise de la demande qui a résulté de la reconstitution des stocks et de l'évolution favorable des exportations; certains secteurs, tels que l'industrie chimique, avaient déjà pu accroître assez fortement leur production durant la phase de ralentissement conjoncturel. A en juger d'après les entrées de commandes et les ventes de machines, l'industrie transformatrice s'efforce également, depuis le printemps, de hâter la modernisation de son équipement.

Les *investissements sous forme de construction*, dont l'expansion s'était nettement ralentie en 1967, accusent de nouveau, en comparaison annuelle, une croissance assez rapide. En effet, les entreprises ont sensiblement augmenté leurs dépenses de construction affectées à la création de nouvelles unités de production. La construction de bâtiments à usage industriel ou commercial s'est développée en Allemagne à un rythme particulièrement rapide. Il en a été de même en Italie, tout au moins au premier semestre, et ceci est d'autant plus remarquable que, dans ce pays, les chefs d'entreprise ont plutôt fait preuve d'une certaine réticence dans leurs programmes d'équipement. Par ailleurs, dans le secteur de la construction de logements, les résultats annuels se sont également révélés, dans l'ensemble, nettement meilleurs que l'année précédente, du fait notamment de l'incidence accrue des mesures prises dans certains pays membres, en 1967 et en 1968, pour encourager la construction de logements sociaux. C'est en Italie que les investissements de cette catégorie ont le mieux progressé, sous l'influence, notamment, de certains facteurs accidentels. La reprise qui s'est dessinée en Allemagne paraît s'être progressivement consolidée au cours de la seconde moitié de l'année. En France également, le nombre de mises en chantier d'habitations doit avoir augmenté; en effet, le pouvoir d'achat des ménages s'est fortement accru au milieu de l'année, entraînant au second semestre une amélioration de la situation sur le marché immobilier.

Les dépenses au titre des travaux publics, dont la part est de loin la plus considérable dans les dépenses d'investissement des administrations publiques, ont accusé, elles aussi, une très im-

portante augmentation en comparaison annuelle, en dépit du ralentissement conjoncturel indéniable qui, au second semestre, a été observé dans la plupart des pays membres.

Les *investissements sous forme de stocks* qui, durant la majeure partie de l'année 1967, avaient exercé un effet de freinage sur le développement de la conjoncture, ont largement contribué, surtout au début de l'année, à l'expansion de la demande globale. En Allemagne notamment, le retournement de la tendance au déstockage, amorcé dès la fin de 1967, a donné des impulsions appréciables à la conjoncture. Dans les pays du Benelux également, il semble que les investissements sous forme de stocks aient été bien plus importants qu'en 1967, du fait non seulement de la reconstitution de stocks normaux, mais aussi de leur adaptation au niveau plus élevé de la production. En Italie, l'accroissement des stocks, très rapide l'année précédente, s'est modéré en 1968; en France, les pertes de production enregistrées en mai-juin ont même entraîné temporairement d'importantes reprises aux stocks.

La croissance des *dépenses de consommation*, qui s'était nettement ralentie en 1967, est restée

assez limitée durant la première moitié de 1968, pour marquer, au second semestre, une nouvelle accélération.

En comparaison annuelle, la progression en valeur de la *consommation des administrations publiques* a été, dans certains pays membres, bien moins vive qu'en 1967, essentiellement par suite d'une augmentation plus modérée des salaires dans la fonction publique — sauf en France — mais aussi du fait que les achats de biens et services n'ont augmenté que faiblement.

L'évolution des dépenses de *consommation des ménages* a montré, au cours de l'année, une nette tendance à l'accélération : aussi leur taux de croissance annuelle, en valeur, a-t-il pu atteindre 7,5 % en 1968, contre 6 % l'année précédente. En volume, l'augmentation s'est élevée à 4,5 %, contre 3,2 % en 1967; ce taux correspond à une croissance de 3,5 % par habitant, contre 2,5 % l'année précédente.

Ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous, l'évolution du volume de la consommation privée, qui avait été, en 1967, très diversifiée selon les pays membres, s'est progressivement harmoni-

### *Evolution de la consommation des ménages*

(taux d'accroissement en % par rapport à l'année précédente)

	Valeur		Volume	
	1967 (1)	1968 (2)	1967 (1)	1968 (2)
Allemagne	2,4	6	0,6	4
France	.	10,5	.	5,5
Italie	9,3	6,5	6,1	4,5
Pays-Bas	8,4	7,5	5,1	4,5
Belgique	5,4	7	2,8	4
Luxembourg	2,2 (3)	8	0 (3)	5,5
Communauté	6,0	7,5	3,2	4,5

(1) Office statistique des Communautés européennes, *Bulletin général de Statistique*, ns 7/8, 1968.

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) STATEC, Luxembourg.

sée en 1968. Sauf en France, les prix à la consommation ont montré partout une relative stabilité. En Allemagne, après la faible croissance enregistrée en 1967, la consommation privée a repris un rythme d'expansion plus soutenu.

Pour la Communauté considérée dans son ensemble, l'accélération des dépenses de consommation privée paraît résulter essentiellement d'une croissance plus rapide des revenus disponibles. Cette évolution est due tant à l'amélioration de l'emploi, décrite ci-après de manière plus détaillée, qu'à la hausse des taux de salaires conventionnels, exceptionnellement importante en France, plus modérée dans les autres pays membres, ainsi qu'au glissement plus accentué des salaires dans quelques pays et notamment en Allemagne. Par ailleurs, les revenus de transfert se sont de nouveau fortement accrus dans la plupart des pays membres en 1968. La progression des revenus de la propriété et de l'entreprise a été, elle aussi, assez vive, surtout en Allemagne, où ont été enregistrés les taux de croissance les plus élevés. L'évolution des revenus disponibles a également bénéficié du fait que l'impôt sur le revenu a été perçu, en partie, sur les revenus des deux années précédentes, dont la progression avait été relativement faible. En Allemagne, l'incidence de ce facteur a toutefois été plus que compensée par la perception d'une taxe complémentaire (*Ergänzungsabgabe*) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1968, et par le relèvement des cotisations à la Sécurité sociale.

### 3. La production

Par suite du dynamisme de la demande, l'expansion de l'offre intérieure dans la Communauté, en 1968, a été nettement plus vigoureuse que l'année précédente. Le rythme en a été d'autant plus rapide que l'on n'a guère observé, au cours de l'année 1968, de goulots d'étranglement dans le domaine de l'emploi, du marché des capitaux ou des capacités techniques de production. L'élasticité de la production a donc été, en général, très élevée dans la Communauté.

La *production agricole* n'a cependant pu accuser qu'une amélioration relativement faible, après les résultats très favorables obtenus en 1967. Pour l'ensemble de la Communauté, les récoltes n'ont été que légèrement supérieures à celles de l'année précédente, qui avaient été, il est vrai,

exceptionnellement abondantes. En ce qui concerne les céréales, le taux de croissance s'établit à 1 % environ en comparaison annuelle. Pour les plantes sarclées, l'augmentation a été plus forte en volume, mais la qualité s'est révélée nettement inférieure à celle des années normales. La production de fruits et légumes, ainsi que la production animale, — surtout pour le lait et le beurre — ont marqué un progrès très sensible par rapport à l'année précédente.

La *production industrielle*, suivant l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, c'est-à-dire à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs, doit s'être accrue de quelque 7,5 % en comparaison annuelle, contre 2 % à peine en 1967. Son développement a cependant été freiné sensiblement, au premier semestre, par les arrêts de production enregistrés en France durant la période mai/juin; mais ce fléchissement a été suivi d'une expansion nettement accélérée au second semestre. D'un trimestre à l'autre, la hausse de l'indice corrigé des variations saisonnières et accidentelles a atteint 1,5 % environ au premier et au deuxième trimestre, et quelque 2,5 % au troisième trimestre.

En termes annuels, les progrès les plus importants de la production industrielle ont été réalisés en Allemagne et aux Pays-Bas. En Allemagne, la formation des stocks, le développement accéléré des investissements fixes des entreprises et, ultérieurement, celui de la consommation, ont joué à cet égard un rôle déterminant; aux Pays-Bas, un facteur important a été la mise en service de nouvelles installations dans les secteurs du gaz naturel et de la chimie. En Belgique et au Luxembourg, la production industrielle a surtout été stimulée par l'expansion de la demande étrangère et par la fermeté du marché sidérurgique. En France, les événements de mai et juin ont sérieusement affecté les résultats annuels, bien que les pertes de production imputables aux grèves aient pu, en grande partie, être compensées au cours du second semestre. En Italie, la progression conjoncturelle au cours de l'année a été relativement faible, la demande intérieure n'ayant accusé qu'une croissance modérée.

L'expansion de la production a été particulièrement vigoureuse dans diverses industries de base qui ont largement bénéficié du processus

AVIS AUX LECTEURS

Dans la seconde moitié de novembre, au moment où le présent rapport allait sous presse, les mouvements des capitaux à court terme qui étaient observés depuis quelques semaines sur les marchés internationaux et qui affectaient surtout le Deutsche Mark et le Franc français, ont brusquement pris des proportions inhabituelles. Dans ces conditions, les Gouvernements allemand et français ont été amenés à appliquer un certain nombre de mesures, parfois rigoureuses, qui, tout en assurant le maintien des parités monétaires, visaient à endiguer la spéculation et, en même temps, à résoudre les problèmes d'équilibre externe et interne. C'est dans le même but que des mesures d'austérité ont été adoptées, presque simultanément, au Royaume-Uni.

Une première analyse globale des dispositions qui venaient d'être prises a permis de constater la nécessité d'un ajustement de certaines prévisions quantitatives pour 1969, figurant dans le rapport et concernant tant les pays en question que la Communauté dans son ensemble. Toutefois, afin de ne pas retarder la parution du rapport jusqu'au moment où l'on disposerait d'évaluations précises de l'impact des mesures, il est apparu préférable de publier le présent rapport dans sa version initiale; l'examen approfondi des effets probables des dispositions prises, ainsi que les prévisions modifiées qui en résulteraient, trouveront donc leur place dans le rapport 1/1969, qui paraîtra au printemps prochain.



## Evolution de la production industrielle dans la Communauté <sup>(1)</sup>

(Variations par rapport à l'année précédente, en %)

	1966	1967	1968 <sup>(2)</sup>
Allemagne	+ 1,4	— 2	+ 9,5
France	+ 7,1	+ 2,2	+ 3,5
Italie	+ 12,5	+ 8,6	+ 6
Pays-Bas	+ 7,1	+ 4,4	+ 9,5
Belgique	+ 1,8	+ 0,2	+ 6
Luxembourg	— 4,3	+ 0,3	+ 4
Communauté	+ 5,3	+ 1,7	+ 7,5

<sup>(1)</sup> Production industrielle, d'après l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, c'est-à-dire à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

<sup>(2)</sup> Estimations des services de la Commission.

de reconstitution des stocks et de l'évolution favorable de la demande extérieure. Après la régression continue enregistrée depuis 1964, la production des industries extractives a recommencé d'augmenter en comparaison annuelle, malgré une nouvelle et sensible baisse de l'extraction charbonnière, qui a d'ailleurs facilité une résorption partielle des stocks sur le carreau des mines. La progression a été très vive dans l'industrie sidérurgique, dont la production, pour les neuf premiers mois de l'année, s'est accrue de 9 % par rapport à la même période de 1967. De même, dans l'industrie chimique, qui n'a guère été affectée par le ralentissement de la conjoncture, la forte croissance de la production s'est poursuivie.

Parmi les industries manufacturières, les industries de biens d'équipement ont été favorisées par une expansion vigoureuse de la demande. Dans la plupart de ces branches, et même dans la construction navale, qui connaissait depuis longtemps une stagnation conjoncturelle, la production a pu être développée sensiblement. La progression a été un peu moins rapide pour les biens de consommation que pour les biens d'investissement, du fait que la demande de consommation ne s'est redressée que plus tard dans l'année et que, dans ce secteur, les impulsions déterminantes n'ont émané, dans

les premiers temps, que de la formation des stocks au stade du commerce. Dans certaines branches, cependant, des taux de croissance très élevés ont été obtenus par rapport aux résultats — souvent très médiocres, il est vrai — enregistrés en 1967; c'est notamment le cas pour la production de voitures, qui a augmenté de 15 %, et pour celle de l'industrie textile, dont l'expansion a atteint 10 %.

Dans le secteur de la *construction*, la valeur ajoutée à prix constants, qui avait été caractérisée, en 1967, par une quasi-stagnation, a de nouveau marqué une croissance assez rapide en 1968 sans qu'apparaissent de sérieux goulots d'étranglement. L'accélération de la production doit être attribuée, dans une large mesure, au développement considérable des travaux publics. Mais il semble bien que la vive expansion qui a caractérisé, surtout en Allemagne, la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial, de même que la reprise observée dans la construction de logements, aient également joué un rôle important à cet égard.

Dans le secteur des *services*, l'augmentation de la valeur ajoutée a également été plus forte qu'en 1967, bien que, contrairement à la tendance enregistrée les années précédentes, l'expansion du tourisme se soit sensiblement ralentie, phénomène qui a sans doute tenu essentielle-

ment à la diminution du nombre de touristes américains et, à l'incidence que les événements de mai et juin derniers ont eue sur le tourisme en France. Dans le commerce de détail, la valeur ajoutée n'a vraisemblablement marqué qu'une faible croissance au premier semestre; mais une nette amélioration a dû se dessiner ensuite, sous l'effet de l'expansion accélérée de la consommation privée. En revanche, le vigoureux essor de la conjoncture a permis, tout au long de l'année, des progrès très rapides dans les secteurs des transports, des banques et des assurances.

Au total et en comparaison annuelle, le *produit brut* à prix constants de la Communauté doit avoir augmenté de plus de 5 % en 1968, contre 2,9 % en 1967. En dépit des pertes de production encourues en France à la suite des grèves, il accuse ainsi le taux de croissance le plus élevé réalisé depuis 1964. La progression la plus forte a été enregistrée en Allemagne, où elle a atteint 6,5 % (contre 0 % l'année précédente) et aux Pays-Bas, où elle s'est élevée à 6 % (5,6 % en 1967). En Italie, l'augmentation s'est chiffrée à 5 % (5,9 % en 1967), en Belgique à 4,5 % (3,5 % en 1967) en France — malgré les grèves de mai et juin — à 3,5-4 % (5 % environ en 1967) et au Luxembourg à 4,5 % (2 % en 1967). La croissance totale du produit brut à prix constants, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome, atteint maintenant 69 % pour la Communauté, contre 58 % aux Etats-Unis et 38 % dans le Royaume-Uni.

L'expansion accélérée de la production intérieure s'est accompagnée de progrès rapides de *productivité* (valeur ajoutée brute à prix constants par personne occupée).

En moyenne annuelle, le *nombre total de personnes occupées* ne devrait guère avoir augmenté par rapport à 1967. Dans le courant de l'année, cependant, une sensible amélioration, en corrélation avec l'essor persistant de la conjoncture, s'est manifestée sur le marché de l'emploi. En effet, pour la première fois depuis 1965, une progression conjoncturelle de l'emploi a été enregistrée dans la Communauté considérée dans son ensemble. Malgré le nombre relativement important de jeunes gens ayant terminé leur scolarité, une tendance à la régression du *chômage* a généralement prévalu au second semestre, tandis que l'évolution conjoncturelle des offres d'emploi était nettement

orientée à la hausse dans la plupart des pays membres. Même en France, où les événements de mai et juin derniers ont entraîné une brusque recrudescence du chômage, les informations les plus récentes permettent de déceler une nouvelle tendance à la baisse, et les besoins de main-d'œuvre des entreprises ont recommencé de s'accroître. En moyenne annuelle, cependant, le nombre de chômeurs ne doit pas avoir été notablement inférieur à celui de 1967. En septembre, le taux de chômage s'est établi à 0,8 % en Allemagne, 1,8 % aux Pays-Bas, 2,5 % en France et en Belgique et 3,5 % en Italie (1).

Le nombre de *travailleurs indépendants* doit avoir accusé une diminution plus forte qu'en 1967. En effet, dans les secteurs où les entreprises marginales sont relativement nombreuses, l'émigration vers d'autres secteurs s'est accentuée, et cette tendance a été soutenue par l'amélioration des possibilités d'emploi dans l'industrie et dans certaines branches des services.

Comme les années précédentes, le nombre total de *personnes actives* dans la Communauté pourrait avoir légèrement baissé. Cette évolution s'explique notamment par les tendances à la prolongation de la scolarité et l'avancement de l'âge de la retraite. Elle a toutefois été freinée par l'entrée de classes plus nombreuses dans la vie active.

#### 4. L'équilibre

Les *importations* de la Communauté en provenance des pays non membres ont progressé très vigoureusement en 1968; leur taux d'accroissement en valeur devrait atteindre 8,5 % par rapport à 1967, et leur croissance en volume a été un peu plus forte encore (9,5 %) en raison de la tendance au fléchissement des prix à l'importation.

Pendant les premiers mois de l'année, la demande accrue de matières premières et de demi-produits a joué un rôle prépondérant dans le développement des importations de la Communauté. Celui-ci a, en revanche, subi l'influence de certains facteurs de freinage, tels que le recul persistant des achats de produits agricoles dû à

---

(1) Ces taux sont en partie le résultat d'estimations.



*Les importations de marchandises de la Communauté en provenance des pays non membres*

(taux de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente, en % et valeur)

	1967		1968			
	Mio u.c. (1)	Année	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre (5)	Année (5)
Ensemble des pays non membres	30 767	+ 0	+ 6,5	+ 5	+ 14	+ 8,5
dont :						
Pays industrialisés (2)	16 954	- 2	+ 6	+ 3	+ 17,5	+ 8
dont :						
Etats-Unis	5 858	- 2,5	+ 7	- 1,5	+ 20,5	+ 10
A.E.L.E.	7 093	- 2	+ 6,5	+ 4,5	+ 17	+ 9
Royaume-Uni	2 701	- 3	+ 5,5	+ 2,5	+ 17	+ 10,5
Pays en voie de développement (3)	11 521	+ 1,5	+ 7	+ 8,5	+ 11	+ 10,5
dont :						
A.O.M.	2 275	- 0,5	+ 12	+ 4	+ 11	+ 9,5
Amérique latine	2 743	+ 0,5	- 3,5	- 8	- 10	- 5
Autres pays (4)	2 292	+ 8,5	+ 11,5	+ 3,5	+ 0	+ 4,5

Source : Office statistique des Communautés européennes.

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres importations.

(5) Estimations des services de la Commission.

l'abondance des récoltes de l'année précédente, la stabilisation des importations de pétrole brut après le restockage exceptionnellement important qui avait eu lieu à la fin de 1967 et, enfin, la faiblesse dont la demande d'importation de l'Italie a dans l'ensemble fait preuve au premier trimestre. Toutefois, à mesure que s'est affirmée la reprise conjoncturelle, le développement des importations de produits finis a marqué au cours de l'année une accélération qui a porté d'abord sur les biens d'investissement, mais aussi, par la suite, sur les biens de consommation. Les importations de produits agricoles ont également recommencé à progresser à partir du milieu de l'année.

La vive expansion de la demande d'importation, notamment de produits finis, observée à l'intérieur de la Communauté, a favorisé en premier lieu les ventes des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui l'année dernière avaient diminué; mais les importations en provenance des pays en voie de développement ont également été nettement plus dynamiques qu'en 1967. En revanche, les achats de la Communauté aux pays européens du bloc oriental ne se sont accrus que dans une mesure assez faible.

Favorisée par la croissance accélérée de la demande à l'intérieur de la Communauté, l'expansion des échanges intracommunautaires, qui

s'était nettement affaiblie l'année précédente, a repris à un rythme rapide en 1968. D'après les statistiques d'importation, le taux d'accroissement des échanges entre les pays membres devrait avoir atteint environ 14 % en valeur par rapport à l'année précédente; ainsi, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome en 1958, le commerce intracommunautaire a plus que quadruplé.

L'évolution dynamique des échanges entre les pays membres a tenu en premier lieu à la forte accélération de la demande d'importation émanant de la France et de l'Allemagne. En Allemagne, la généralisation de l'essor conjoncturel, et en particulier la reprise de la consommation privée, ont entraîné une forte expansion des achats aux pays partenaires. Les importations allemandes en provenance de la Communauté devraient avoir augmenté de plus de 17 % en valeur de 1967 à 1968. De même, en France, la progression des achats aux autres pays membres, qui avait déjà été vive au cours des premiers mois de l'année, s'est encore accélérée après les événements de mai et juin. Au total, le montant des importations de ce pays en provenance de la Communauté a été supérieur de près de 20 % à celui de l'année précédente. Or, il convient de ne pas perdre de vue que la progression des importations de certains produits « sensibles », tels que les automobiles, l'acier, les appareils électro-ménagers et certains produits textiles, a été freinée par un contingentement temporaire des importations institué par le Gouvernement français, à partir de juillet, avec l'assentiment de la Commission. Les achats de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et des Pays-Bas, qui n'avaient guère progressé en 1967, se sont sensiblement accrus en 1968, sous l'effet de la consolidation de plus en plus nette de l'expansion économique. En Italie, par contre, l'évolution relativement peu dynamique de la demande intérieure observée pendant le premier semestre de 1968 s'est traduite, au cours des premiers mois de l'année, par un plafonnement temporaire des importations. La reprise que celles-ci ont marquée par la suite est demeurée assez lente jusqu'à l'automne; aussi leur taux de croissance en valeur, d'une année à l'autre, ne doit-il guère avoir dépassé 5 %.

Les exportations de l'Italie ont particulièrement bénéficié de la croissance très vive de la demande émanant de l'Allemagne et de la France; l'industrie italienne a pu répondre d'autant plus

aisément à cette demande, qu'en raison du ralentissement de l'expansion à l'intérieur du pays, elle disposait d'amples réserves de capacité. Toutefois, le dynamisme des échanges intracommunautaires a été ressenti également dans tous les autres pays membres, qui ont pu accroître fortement leurs ventes aux pays partenaires.

En ce qui concerne l'évolution de la balance commerciale de chacun des pays membres à l'égard des pays partenaires au cours de l'année 1968, il y a lieu de souligner en premier lieu la nette détérioration du solde intervenue en France. Malgré une évolution assez favorable des ventes de ce pays à la Communauté, le déficit de ses échanges avec les autres pays membres s'est fortement accru et a atteint environ 1 milliard d'u.c., au lieu de 672 millions d'u.c. en 1967. En Allemagne, le solde excédentaire de la balance commerciale s'est réduit du fait de la vive progression des importations, mais il demeure élevé. En Italie, l'évolution modérée des importations et la vigoureuse progression des ventes à l'étranger se sont traduites par une nette amélioration du solde de la balance commerciale de ce pays, qui est redevenu positif en 1968 (alors qu'en 1967 il était légèrement déficitaire : — 17 millions d'u.c.). Dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise, une augmentation des excédents déjà élevés a encore été observée en 1968. Aux Pays-Bas, en revanche, aucune modification notable n'est intervenue par rapport à l'année précédente; la balance commerciale de ce pays à l'égard des autres pays membres est restée largement déficitaire.

Après une forte hausse au début de l'année, les *prix* dans la Communauté ont été caractérisés, dans l'ensemble, par une remarquable stabilité. Une exception doit toutefois être faite pour la France, où la hausse du niveau des prix a été nettement plus forte qu'au cours des années précédentes. L'extension de la taxe sur la valeur ajoutée au commerce de détail et au secteur des services s'est traduite, dans ce pays, par une hausse assez sensible des prix à la consommation au début de l'année. De plus, les augmentations massives de salaires qui ont fait suite aux grèves de mai et juin ont entraîné pendant la deuxième moitié de l'année une nette accélération du rythme de progression des prix. En Allemagne, de sensibles majorations de prix ont été enregistrées au début de l'année, à l'oc-

casation de l'application du système de la taxe à la valeur ajoutée. Aux Pays-Bas, l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires s'est traduite, au début de l'année, par une hausse des prix à la consommation. En Italie, par contre, le niveau des prix est demeuré absolument stable pendant

toute l'année, et les prix de gros ont même marqué une légère baisse. De plus, dans presque tous les pays, l'augmentation de l'indice des prix implicites à la consommation privée reflète encore les répercussions de la hausse des prix intervenue au cours de l'année 1967.

### *Hausse des prix de la consommation privée* <sup>(1)</sup>

(en % par rapport à l'année précédente)

	1966	1967	1968 <sup>(2)</sup>
Allemagne	3,9	1,8	2,0
France	2,8	3,0	5
Italie	3,0	3,0	2,0
Pays-Bas	5,8	3,1	3,0
Belgique	4,3	2,5	3,0
Luxembourg	3,5	2,0	2,5
Communauté	3,5	2,6	3,0

<sup>(1)</sup> En termes de comptabilité nationale.

<sup>(2)</sup> Estimations des services de la Commission.

La stabilité des prix qui a, dans l'ensemble, caractérisé la plupart des pays de la Communauté pendant l'année est surtout imputable à l'élasticité relativement forte de l'offre. De plus, l'évolution des coûts salariaux dans l'industrie n'a guère suscité de tendances à la hausse. En effet — sauf en France — les coûts salariaux par unité produite sont demeurés à peu près stables, ce qui a tenu pour une large part aussi bien à la modération dont les partenaires sociaux ont fait preuve en matière de majorations de salaires qu'aux gains de productivité importants réalisés dans la plupart des pays membres grâce au vif essor de la conjoncture. De plus, la légère tendance à la baisse qui persiste sur les marchés mondiaux des principales matières premières a contribué à la stabilité des prix. Enfin, le fléchissement des prix agricoles qui s'est produit tout au moins pendant la première moitié de l'année a eu un effet stabilisateur sur le niveau des prix. C'est ainsi que les prix des produits végétaux ont eu tendance à baisser nettement au premier semestre, en raison des résultats favo-

rables des récoltes de 1967, et aussi de 1968 pour certains fruits. Par la suite, leur niveau est redevenu stable. Quant aux produits d'origine animale, il faut remarquer que la baisse des prix de la viande de porc a persisté pendant la première moitié de l'année, mais a ensuite fait place à une certaine tendance à la hausse. Les prix de la viande de bœuf, qui dans la plupart des pays membres avaient encore diminué en 1966 et 1967 ou du moins étaient restés stationnaires, ont repris leur mouvement de hausse au cours de l'année dans tous les pays, sauf en Italie.

Dans le secteur des services, la hausse des prix a aussi été moins forte que les années précédentes, grâce à l'évolution modérée des salaires. Ainsi, les majorations de tarifs des entreprises publiques ont été moins nombreuses et moins importantes qu'en 1967. Cependant, la hausse des loyers s'est quelque peu accentuée.

La *balance commerciale* de la Communauté à l'égard des pays non membres devrait s'être sol-

dée en 1968 par un excédent (cif-fob) aussi élevé que celui de l'année précédente, déjà très important puisqu'il avait atteint 860 millions d'u.c.

Il semble que l'excédent de la *balance des paiements courants*, calculé sur la base des règlements financiers, ait diminué. La balance des opérations en capital devrait s'être soldée, en 1968, par un déficit sensiblement plus important que l'année précédente. Les exportations nettes de capitaux, aussi bien à court terme qu'à long terme, se sont très fortement accrues. Le développement du marché des euro-dollars et des euro-émissions, ainsi que les sorties de capitaux d'origine spéculative suscitées par les troubles sociaux en France, ont contribué dans une large mesure à cette évolution.

Au moment de la rédaction de ce rapport, on ne disposait que de données partielles sur la balance globale des paiements de la Communauté; on peut néanmoins supposer que, pour l'ensemble de l'année 1968, la balance s'est soldée par un déficit important. En tout cas, les *réserves nettes d'or et de devises* des autorités monétaires des pays membres ont diminué d'environ 2,8 milliards d'u.c. au cours des dix premiers mois de l'année, alors qu'elles s'étaient accrues d'environ 1,1 milliard d'u.c. pendant la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, dans le même temps, la position extérieure des banques commerciales s'est très nettement améliorée.

Les opérations avec l'étranger ont ainsi exercé un effet de contraction sur les *liquidités* à l'intérieur de la Communauté. Il en a été ainsi surtout en France, mais aussi aux Pays-Bas et en Belgique. Par contre, elles ont contribué légèrement en Italie, et fortement en Allemagne, à l'expansion des liquidités intérieures.

En revanche, dans tous les pays membres, les *opérations de trésorerie des administrations publiques*, résultant de l'exécution du budget, ont contribué à accroître les liquidités. En France surtout, où deux collectifs budgétaires ont porté le découvert initialement prévu de 2,5 à 10,5 milliards de francs, le budget de l'Etat s'est soldé par un déficit élevé. La majeure partie des augmentations de dépenses ont été consécutives aux événements de mai et juin. En

Italie et dans les pays du Benelux aussi, le déficit budgétaire devrait avoir été plus important que l'année précédente. Aux Pays-Bas il a été le principal facteur d'expansion des liquidités intérieures. L'Allemagne est le seul pays où les déficits de Trésorerie de l'Etat fédéral et des Länder, qui l'année précédente s'étaient fortement accrues, aient eu tendance à diminuer. En effet, l'augmentation des recettes fiscales a été plus importante que l'année précédente, tandis que les dépenses du Bund qui, jusqu'en juillet, avaient même diminué, n'ont accusé qu'une progression relativement faible pour l'ensemble de l'année par rapport à 1967.

Le volume des *crédits bancaires* aux entreprises et aux particuliers a augmenté dans tous les pays membres mais, dans quelques-uns d'entre eux, à un rythme moins rapide que l'année précédente. En Allemagne, le processus de reconstitution des stocks et l'accroissement rapide des investissements fixes des entreprises se sont traduits, malgré l'évolution très favorable des marges bénéficiaires, par une nette expansion des crédits bancaires accordés à l'économie, alors qu'en 1967 ceux-ci étaient restés pratiquement stationnaires. Dans ce pays, les crédits à la consommation ont également eu tendance à augmenter nettement au cours de l'année. En France, les crédits bancaires se sont très fortement accrues. Leur progression est en partie imputable aux facilités de crédit octroyées par le Gouvernement pour remédier aux sérieuses difficultés de Trésorerie auxquelles les entreprises en général, et notamment les petites et moyennes exploitations, ont eu à faire face pendant et après les événements de mai et juin, en raison de l'arrêt des ventes et des augmentations massives de salaires qui ont suivi les grèves. Aux Pays-Bas, où les investissements privés ont vivement progressé, le volume des crédits bancaires ne s'est guère accru plus que l'année précédente en termes absolus, mais il est vrai que l'augmentation du crédit avait été particulièrement importante en 1967. En 1968, par contre, les entreprises ont davantage eu recours au marché des capitaux pour leurs financements. De même, en Belgique, l'expansion des crédits bancaires a été plus forte qu'en 1967. Enfin, en Italie, du fait de l'évolution modérée de la demande intérieure, la progression du crédit, durant les sept premiers mois de l'année, a été inférieure d'un tiers à celle qui avait été enregistrée un an auparavant.

Dans la plupart des pays membres, les *marchés monétaires* ont été caractérisés par une assez grande aisance pendant la majeure partie de l'année. Celle-ci n'a pas été sans influencer sur le marché des euro-dollars, où les taux d'intérêt ont nettement fléchi. En Belgique, la Banque centrale a ramené le taux de l'escompte de 4 % à 3,75 % en mars. En France, le Gouvernement a été conduit à rétablir provisoirement le contrôle des changes en mai à la suite d'importantes fuites de capitaux. De plus, la Banque de France, pour des raisons de balance des paiements, a porté le taux de l'escompte de 3,5 à 5 % en juillet, puis à 6 % en novembre; en

même temps, elle a rendu plus sévères les conditions d'octroi du crédit.

Les *marchés des valeurs à revenu fixe* de la Communauté sont, dans l'ensemble, demeurés également assez détendus. De ce fait, l'évolution des taux d'intérêt et des rendements a, en général, été orientée à la baisse. Cette tendance a d'ailleurs été favorisée délibérément par la politique du crédit suivie dans plusieurs pays membres.

En Allemagne, les rendements ont baissé très sensiblement à partir d'avril, malgré un impor-

### Emplois et ressources de biens et services

	1966 <sup>(1)</sup>	1967 <sup>(1)</sup>		1968 <sup>(2)</sup> <sup>(4)</sup>		1969 <sup>(2)</sup> <sup>(4)</sup>
	Aux prix courants en milliards d'u.c. <sup>(5)</sup>	Variations par rapport à l'année précédente en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Formation brute de capital fixe	73,4	+ 0,7	+ 1,6	+ 6	+ 8,5	+ 7,5
Consommation des administrations	47,1	+ 4,2	+ 7,4	+ 3	+ 8	+ 3,5
Consommation des ménages	197,0	+ 3,2	+ 6,0	+ 4,5	+ 7,5	+ 5,5
Produit brut	323,6	+ 2,9	+ 5,3	+ 5	+ 8,5	+ 5,5
Exportations <sup>(6)</sup> moins importations <sup>(6)</sup> , aux prix courants, en milliards d'u.c. <sup>(6)</sup>	+ 3,5		+ 5,7		+ 5,9	+ 4,5

<sup>(1)</sup> Bulletin général de Statistique, 1968, n° 7/8, O.S.C.E.

<sup>(2)</sup> Estimations des services de la Commission.

<sup>(3)</sup> Prévisions des services de la Commission.

<sup>(4)</sup> L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles des taux de change.

<sup>(5)</sup> 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

<sup>(6)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives à la demande et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

tant volume d'émissions qui ont surtout été le fait des pouvoirs publics et d'emprunteurs étrangers. En Belgique et en Italie, les rendements sont demeurés à peu près stables, et ceci, pour ce qui concerne le dernier de ces deux pays, en dépit d'un volume record d'émissions. Dans l'ensemble, il en a été de même en France, abstraction faite d'une très forte hausse passagère en mai. Dans ce pays toutefois, les collectivités publiques ont fait preuve d'une très grande réserve dans leurs émissions pendant la deuxième moitié de l'année. Il n'y a qu'aux Pays-Bas, qu'une hausse modérée des taux d'intérêt a été constatée, hausse qui a tenu pour une

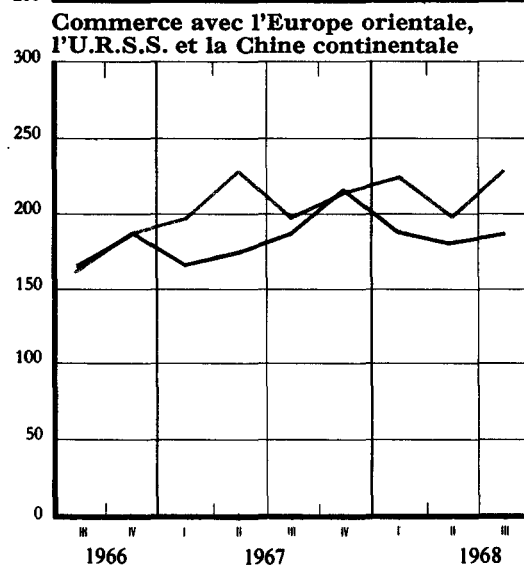
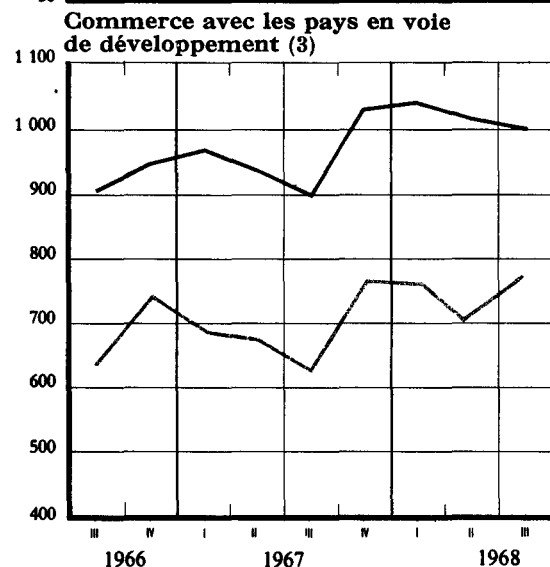
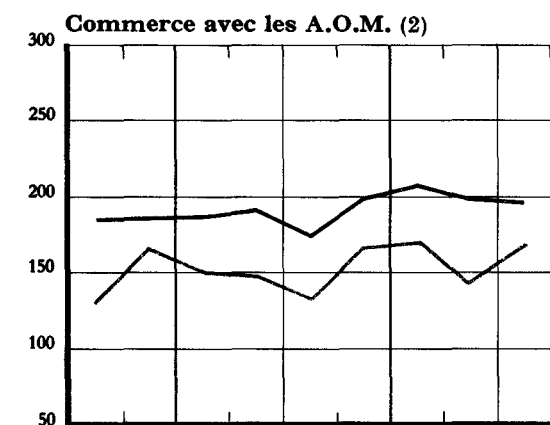
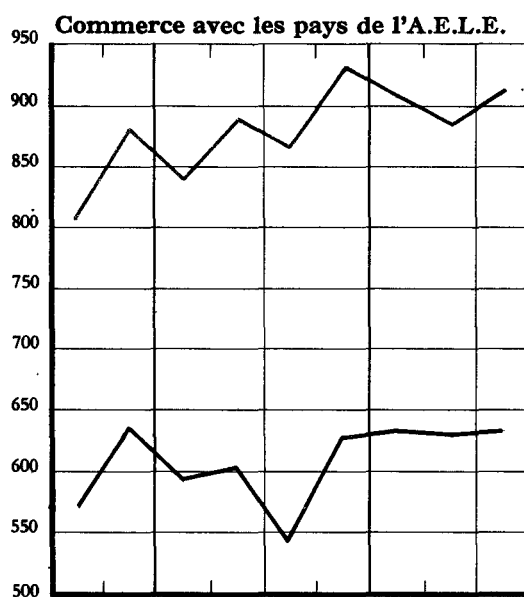
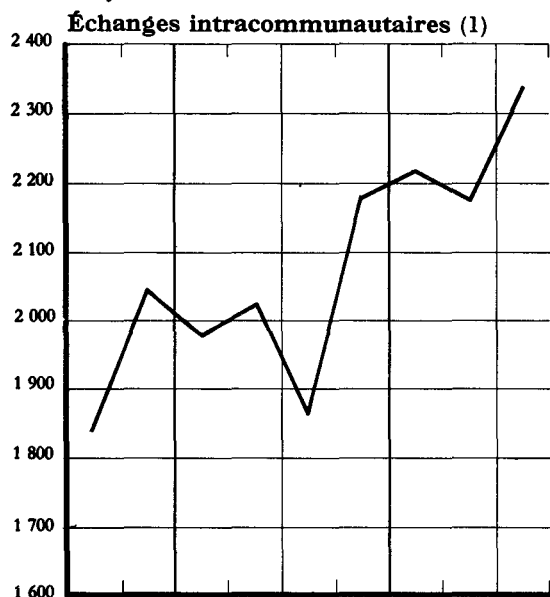
large part au volume très important des émissions des entreprises.

L'appréciation optimiste de la conjoncture s'est reflétée dans l'évolution observée sur les *marchés des actions* de la plupart des pays membres. La France et l'Italie sont les deux seuls pays où l'évolution des cours ait été moins favorable. En France, le redressement des cours a été interrompu en mai et juin par les grèves et les pertes de production qui en ont résulté. En Italie, l'affaiblissement de l'expansion et l'incidence de facteurs psychologiques ont affecté le niveau des cours.

# ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LA COMMUNAUTÉ

Moyennes mensuelles

En millions de U.C.\*



— Exportations

— Importations

(1) Suivant les déclarations à l'importation.

(2) A.O.M. : Associés d'outre-mer à la Communauté (départements, pays et territoires d'outre-mer).

(3) D'après la classification du G.A.T.T. : régions non industrialisées à l'exception des A.O.M.

\* 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Les données relatives au 3<sup>e</sup> trimestre de 1968 sont en partie le résultat d'estimations.





## B. Les perspectives pour l'année 1969

Au moment de la rédaction du présent rapport, le dynamisme appréciable dont la *conjoncture mondiale* avait témoigné jusqu'au milieu de l'année 1968 s'était déjà affaibli. Si, en 1969, cette tendance se maintiendra vraisemblablement dans les premiers temps, il n'est pas encore possible d'émettre des prévisions sûres quant à sa durée, ni de savoir si elle fera déjà place à une reprise dans le courant de l'année 1969.

Il n'est pas douteux que les efforts entrepris par le Royaume-Uni et les Etats-Unis en vue de restaurer l'équilibre de leur balance des paiements, et qui pourraient jouer un rôle déterminant dans l'affaiblissement des échanges mondiaux, seront poursuivis en 1969. Mais les résultats à en attendre sont encore trop incertains pour que l'on puisse déjà en tirer des conclusions quant à l'orientation nouvelle que pourrait prendre la politique économique de ces deux pays dans les premiers mois de 1969, et dont dépendra largement l'évolution de la conjoncture mondiale au second semestre de la même année. A ces incertitudes s'ajoutent celles qui planent sur l'évolution du conflit vietnamien et sur l'orientation de la politique économique du nouveau gouvernement des Etats-Unis.

Les prévisions relatives à l'évolution de la conjoncture mondiale en 1969, et en particulier au cours du second semestre, ont, dès lors, dû être fondées sur un certain nombre d'hypothèses de travail. Ainsi, il a été admis que les mesures restrictives adoptées jusqu'à présent aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni seront suffisantes pour contenir les tendances inflationnistes aux Etats-Unis et pour réduire, dans les deux pays, le déséquilibre de la balance des paiements. Par ailleurs, en ce qui concerne les Etats-Unis, on a considéré qu'un arrêt éventuel des hostilités au Vietnam n'aurait pas encore, en 1969, de répercussions sensibles sur les dépenses des administrations publiques.

Enfin, on a supposé que le vigoureux développement de la demande intérieure auquel on s'attend dans la Communauté imprimerait une vive impulsion aux échanges mondiaux.

En ce qui concerne les perspectives d'évolution économique aux *Etats-Unis*, une distinction s'impose entre le premier semestre et le second, du fait que les mesures de freinage qui ont été

prises en matière de politique budgétaire sont, dans une première phase, limitées à l'exercice fiscal en cours, qui se termine au milieu de l'année 1969. Ces mesures, auxquelles la demande intérieure n'a guère réagi jusqu'à présent, devraient avoir une incidence bien plus sensible au premier semestre de 1969. Cette prévision se fonde sur diverses raisons. Tout d'abord, le règlement des arriérés, pour les impôts directs qui ont été relevés avec effet rétroactif, n'interviendra qu'au printemps de 1969. Les contributions à la Sécurité sociale seront également augmentées de 3 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> janvier 1969, sans qu'il en résulte une amélioration correspondante des prestations, et la moitié de cette majoration sera supportée par les ménages. Enfin, la résorption du déficit budgétaire — qui doit tomber de 25 milliards de dollars pour l'exercice 1967-1968 à 5 milliards de dollars environ pour l'exercice 1968-1969 — se répartit, pour l'essentiel, sur les deux premiers trimestres de l'année 1969. Toutefois, la réduction des dépenses prévue à l'époque, pour un montant de 6 milliards de dollars, pourrait en définitive se révéler moins importante, puisque, pour les postes non concernés par cette réduction, les dépenses pourraient s'accroître plus fortement qu'il n'était prévu initialement. Au total, il semble que, sous l'effet des mesures restrictives, l'expansion des principales composantes de la demande intérieure se ralentira notablement au premier semestre et pourrait même faire place à une stabilisation temporaire. L'évolution des investissements des entreprises pourrait perdre de son dynamisme, par suite de l'amenuisement des marges bénéficiaires et de la diminution du taux d'utilisation des capacités. Mais il y a lieu de s'attendre avant tout à un ralentissement sensible de la consommation privée. Ce mouvement serait particulièrement accentué si le taux d'épargne des ménages, qui s'était fortement réduit ces temps derniers, devait se stabiliser ou même s'accroître. Il ne semble pas que les tendances au ralentissement, émanant des investissements des entreprises et de la consommation privée, puissent être compensées par l'amélioration attendue dans le secteur de la construction de logements, d'autant plus qu'il n'y a guère lieu d'escompter, pour les prochains mois, un assouplissement notable de la politique du crédit, étant donné l'incidence

encore relativement limitée des restrictions appliquées en matière de politique budgétaire.

La balance commerciale devrait marquer une nouvelle amélioration conjoncturelle, bien que la hausse encore soutenue des prix puisse affecter la capacité concurrentielle de l'industrie américaine. Si cette poussée des prix devait se poursuivre au début de 1969, les autorités américaines pourraient être amenées à proroger au-delà du milieu de l'année les mesures de freinage actuellement en vigueur.

Eu égard au niveau de production atteint à la fin de 1968 et au fait que les mesures de restriction actuellement en vigueur ne comportent pas le risque d'un freinage trop prononcé du développement de la demande, il y a lieu d'escompter, pour 1969, une expansion de 2 à 3 % du produit national brut à prix constants. Le taux de croissance sera d'autant plus proche de la limite supérieure que la hausse des prix aura été arrêtée plus promptement, permettant ainsi d'envisager un assouplissement des mesures de freinage. L'expansion des importations, qui avait été très vive en 1968, devrait se modérer très sensiblement en 1969.

L'évolution ici esquissée de la conjoncture américaine ne manquerait pas d'exercer, en 1969, des effets sensibles sur l'économie du *Royaume-Uni*. Comme l'accroissement des exportations britanniques en 1968 a été dû, en partie, au développement rapide des ventes aux Etats-Unis, il serait aussi fortement affecté par un ralentissement, même temporaire, de la demande en provenance de ce pays. En outre, la demande en provenance des autres pays de l'A.E.L.E. et des pays en voie de développement ne devrait accuser qu'une assez faible expansion en 1969. Néanmoins, à condition que les prix à l'exportation demeurent relativement stables dans les mois à venir, il est à prévoir que les effets bénéfiques de la dévaluation de la livre seront de plus en plus sensibles et permettront au Royaume-Uni de s'assurer une part accrue dans le commerce mondial en 1969.

Cependant, même en tenant compte de ce dernier facteur, les perspectives d'évolution des exportations du Royaume-Uni n'apparaissent pas à ce point dynamiques que l'on puisse envisager une augmentation très sensible de la demande intérieure, si la réalisation des objectifs du Gouvernement en matière d'équilibre de la balance des paiements doit se concilier avec le respect

du calendrier de remboursement des dettes extérieures, d'autant plus que la propension à importer est relativement forte. Comme les enquêtes les plus récentes laissent prévoir une vive expansion des investissements des entreprises dans l'année à venir, l'équilibre de la balance des paiements ne pourra être assuré que si la progression de la consommation privée reste étroitement limitée. Au total, la croissance du produit national brut, en termes réels, peut actuellement être estimée à 2,5 % environ; dans ces conditions, les importations de biens et services ne devraient marquer qu'une croissance très faible en termes annuels.

Le ralentissement prévisible de l'expansion au cours du premier semestre, principalement aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, dans le Royaume-Uni, et qui s'accompagnera d'une grande faiblesse de la demande d'importation dans ces deux pays, devrait également exercer un effet de freinage sur la croissance économique dans les autres pays industrialisés non membres de la Communauté. Ainsi, la reprise conjoncturelle qui s'était déjà amorcée en 1968 dans plusieurs de ces pays, notamment en *Suède*, pourrait être entravée, d'autant plus que c'est précisément l'accélération des exportations qui avait été l'élément moteur de l'expansion. D'autre part, l'amélioration du climat conjoncturel attendue dans d'autres pays, notamment au *Danemark* et en *Norvège*, sera probablement moins prononcée que ne permettait de l'escompter l'assouplissement progressif des mesures visant à combattre l'inflation. Au *Japon* et en *Espagne*, la nette amélioration de la balance commerciale observée en 1968, et qui était un objectif prioritaire des autorités, pourrait également être compromise par l'évolution de la demande en provenance des Etats-Unis, principal client de ces pays. Ce facteur devrait aussi contribuer à ralentir quelque peu la croissance économique au *Canada*. Sauf en *Autriche* et en *Suisse*, il ne semble pas, en tout cas, que les impulsions attendues de la poursuite de l'expansion économique dans la Communauté puissent compenser intégralement l'incidence des facteurs de ralentissement précités.

Les perspectives concernant les *pays en voie de développement* n'étant pas très favorables, il n'y a pas lieu d'escompter qu'elles stimulent l'expansion de la conjoncture mondiale. En effet, compte tenu du ralentissement prévisible de la demande d'importation dans un certain nombre

de pays industrialisés, leurs possibilités de ventes pour l'année 1969 s'annoncent assez médiocres. De plus, du fait de la faiblesse relative des cours des matières premières sur les marchés mondiaux, et de l'accroissement très limité de l'aide internationale au développement, une forte pression devrait encore s'exercer en 1969 sur les réserves de change de ces pays. Il convient, par ailleurs, de remarquer que les réserves monétaires de ceux-ci ont tendance à se concentrer de plus en plus sur un petit nombre de pays.

Etant donné ces perspectives d'évolution de la conjoncture mondiale, il y a lieu de s'attendre à un ralentissement assez sensible de la croissance des exportations de la Communauté en 1969, en dépit de l'évolution plus favorable des prix et des coûts enregistrée dans la plupart des pays membres durant les deux dernières années. Aussi, dans l'état actuel des choses, ne peut-on estimer qu'à 6 % environ en valeur le taux de progression, en 1969, des exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres. Ce taux implique déjà une certaine reprise des exportations au deuxième semestre.

En revanche, la croissance de la *demande intérieure* de la Communauté devrait encore s'accélérer de 1968 à 1969. La formation brute de capital fixe et la consommation privée, en particulier, devraient augmenter plus fortement que l'année précédente.

D'une manière générale, les investissements d'équipement des entreprises devraient accuser une croissance accélérée dans la Communauté. Tout porte à croire que la propension à investir des chefs d'entreprise continuera de se développer vigoureusement en Allemagne. En France et en Italie, les mesures prises en 1968 en faveur des investissements productifs exerceront leurs pleins effets en 1969. L'amélioration des profits, les bonnes perspectives de vente, l'utilisation accrue des capacités de production, ainsi que la stabilité, voire le net recul des taux d'intérêt à long terme enregistré dans plusieurs pays membres en 1968 et les possibilités de financement relativement larges sur les marchés financiers et monétaires européens, constituent, pour la Communauté considérée dans son ensemble, des conditions favorables au développement de la propension à investir des chefs d'entreprise. Enfin, il n'est pas exclu que les investissements

d'entreprises américaines à l'étranger, qui avaient été freinés en 1968 par les mesures restrictives prises par le Gouvernement américain, marquent en 1969 une certaine reprise dans la Communauté, par suite notamment de meilleures possibilités de financement.

Comme par le passé, les investissements devraient surtout profiter au secteur des industries transformatrices — en particulier certaines industries de base et les industries de biens d'équipement — ainsi qu'à l'équipement de l'industrie de la construction.

En revanche, la progression des dépenses consacrées aux investissements sous forme de construction ne devrait guère s'accélérer, en comparaison annuelle, dans la Communauté considérée dans son ensemble. Un léger ralentissement en volume n'est même pas à exclure, étant donné la hausse un peu plus forte des prix à la construction attendue pour 1969 dans un certain nombre de pays membres. La construction de bâtiments à usage industriel ou commercial marquera toutefois, dans l'ensemble, une nouvelle et très vive progression, l'utilisation plus complète des capacités de production devant stimuler, dans plusieurs pays membres, la réalisation d'importants programmes d'extension. Par contre, dans le domaine des travaux publics, la croissance devrait être moins vive qu'en 1968, du fait surtout que — notamment en Allemagne — les mesures anti-cycliques prises en 1967 et 1968 sont venues à échéance, ou que la politique budgétaire sera généralement moins orientée à l'expansion, ou encore parce que — comme en France et en Belgique — en dépit d'une progression soutenue des dépenses publiques, des modifications ont été opérées dans leur structure au détriment des dépenses d'investissement. En ce qui concerne la construction de logements, les indications actuellement disponibles sur les autorisations de construire et les accords de financement permettent d'escompter une expansion accélérée en Allemagne, ainsi qu'en France; dans ce dernier pays, les mesures d'encouragement à la construction de logements sociaux devraient contribuer à cette accélération. En Belgique également, une amélioration progressive devrait succéder au recul observé en 1968. Mais il est vraisemblable que, dans les autres pays membres, le développement des investissements sous forme de construction de logements sera moins important en 1969 que l'année précédente. Un

certain ralentissement se dessinera notamment en Italie, en dépit du nombre très élevé d'autorisations de construire à la fin de 1968; en effet, les facteurs exceptionnels qui ont contribué, cette année, au développement extrêmement rapide de la demande de construction, auront sans doute une incidence de plus en plus faible.

Bien que leur évolution soit difficile à prévoir, on peut cependant estimer que les investissements sous forme de *stocks*, fourniront en 1969 des impulsions moins fortes qu'en 1968 sur la croissance du produit national brut. Sans doute la vive expansion à laquelle on peut s'attendre pour la production et pour les diverses composantes de la demande globale nécessitera-t-elle une adaptation des stocks à des niveaux d'activité plus élevés; mais, d'autre part, les facteurs accidentels qui avaient suscité en 1968 un restockage exceptionnellement important ne se feront plus guère sentir, sauf en France, où les stocks des entreprises industrielles et commerciales étaient devenus très faibles à la fin de 1968 en raison des pertes de production encourues en mai et juin et du très vif essor de la demande finale au cours de la deuxième moitié de l'année.

Les *dépenses de consommation* devraient constituer en 1969 un facteur d'expansion très dynamique. Si, d'après les prévisions budgétaires actuellement disponibles, la progression des dépenses de *consommation publique* ne serait pas plus forte que l'année précédente dans la plupart des pays membres, en revanche, la *consommation privée* devrait augmenter à un rythme nettement plus rapide qu'en 1968 dans l'ensemble de la Communauté: son taux de croissance en valeur, prévisible à l'heure actuelle, peut être évalué à 9%, ce qui, compte tenu des hypothèses relatives à l'évolution des prix, correspondrait à la plus forte progression en volume qui ait été enregistrée depuis 1962. Cette prévision a été établie en supposant un taux d'épargne à peu près stable ou en légère hausse. Le développement de la consommation privée sera donc essentiellement déterminé par une progression accélérée des revenus disponibles des ménages.

L'expansion de la masse des revenus salariaux sera vraisemblablement favorisée, en 1969, par une élévation du niveau global de l'activité plus forte qu'en 1968. En outre, des majorations plus

sensibles des taux de salaires sont à prévoir. En effet, dans plusieurs pays membres — notamment en Allemagne et en Italie —, des conventions collectives seront renégociées dans presque tous les grands secteurs d'activité, à un moment où la situation économique générale, l'évolution relativement modérée des salaires au cours de l'année 1968, l'amélioration de la situation financière des entreprises et aussi, en Allemagne, la réapparition de pénuries de main-d'œuvre de plus en plus accentuées, pourraient inciter les partenaires sociaux à se mettre d'accord sur des taux de majoration notablement plus élevés; en outre, aux Pays-Bas, une plus grande liberté laissée aux partenaires sociaux en matière de négociations de salaires agirait dans le même sens. Enfin, le dynamisme de l'expansion économique devrait entraîner fréquemment une accentuation du « glissement des salaires ». En France, on peut escompter une sensible atténuation de la poussée des salaires au cours de l'année 1969, mais le taux d'accroissement des salaires devrait rester, en moyenne annuelle, presque aussi important de 1968 à 1969 que de 1967 à 1968.

Dans l'hypothèse d'une expansion toujours vive des revenus de la propriété et de l'entreprise, d'un certain ralentissement de la progression des revenus de transfert dans la plupart des pays membres et d'un prélèvement accru de la fiscalité directe sur les revenus bruts en raison de la progressivité de l'impôt, l'augmentation du revenu disponible des ménages devrait, dans presque tous les pays membres, être plus forte qu'en 1968.

La *production intérieure* dans la Communauté devrait progresser vigoureusement de 1968 à 1969, mais sans marquer d'accélération nouvelle. En moyenne annuelle, le taux d'accroissement du produit intérieur brut pourrait être du même ordre de grandeur que l'année précédente, soit de 5 à 5,5% en volume. Cette croissance sera encore, en grande partie, déterminée par la demande; cependant, certaines limitations pourraient commencer à se manifester du côté de l'offre, surtout en Allemagne et aux Pays-Bas, par l'apparition de goulots d'étranglement dans quelques secteurs, notamment en ce qui concerne le recrutement de la main-d'œuvre.

Dans l'hypothèse de conditions atmosphériques normales, la *production agricole* ne devrait marquer qu'un développement assez faible après

les récoltes exceptionnelles des deux années précédentes; son expansion devrait porter essentiellement sur les produits d'origine animale.

La *production industrielle* augmentera très fortement en 1969. Compte tenu du niveau de production élevé déjà atteint à la fin de 1968 — il représente une progression d'environ 4 % par rapport à la moyenne de l'année 1968 — le taux annuel d'accroissement de la production industrielle dans la Communauté (selon la définition de l'Office statistique des Communautés européennes, à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) pourrait atteindre 8 % environ en 1969. La production devrait se développer vivement dans tous les pays membres, mais la croissance sera peut-être un peu plus faible dans les pays du Benelux que dans les autres Etats membres.

La contribution des diverses branches d'industrie au produit national brut pourrait être la suivante : les industries de base devraient prendre une part un peu moindre; l'industrie chimique et l'industrie des matériaux de construction marqueront sans doute encore une très vive expansion, mais l'industrie sidérurgique pourrait être en croissance sensiblement plus faible qu'en 1968, en raison de la normalisation prévisible des investissements sous forme de stocks et d'un net ralentissement de la demande extérieure; les industries de biens d'équipement devraient bénéficier de la forte augmentation de la propension à investir des chefs d'entreprise; les industries de biens de consommation, elles aussi, devraient accroître sensiblement leur production.

La production dans le secteur de la *construction* et la valeur ajoutée dans le *secteur des services* s'inscriront vraisemblablement en expansion sensible.

Etant donné ces perspectives d'une progression toujours rapide de la production dans la Communauté, le niveau de *l'emploi* continuera d'augmenter. Les besoins en main-d'œuvre devraient s'amplifier de façon générale, et des phénomènes de surchauffe sur le marché du travail pourraient même réapparaître dans quelques pays membres. Mais l'importance de la demande de main-d'œuvre sera essentiellement fonction des gains de productivité horaire qui pourront être réalisés; à cet égard, les perspectives sont assez favorables, si l'on se réfère aux efforts de rationalisation déjà accomplis. Un allongement de la durée

effective du travail par personne occupée sera sans doute plus difficilement réalisable qu'en 1968 : d'une part, en effet, la durée conventionnelle du travail tend à diminuer et, d'autre part, le chômage partiel a été ramené à un niveau très bas dès le début de l'année. En tout état de cause, le nombre de salariés occupés dans la Communauté augmentera de nouveau sensiblement en moyenne annuelle.

Bien qu'un développement assez fort de la population active soit attendu en 1969, le nombre total de *chômeurs* devrait, en moyenne annuelle, diminuer nettement, pour atteindre un niveau qui sera sans doute encore un peu supérieur à celui qui avait été enregistré en 1966, année où le chômage avait atteint son point le plus bas. Il est vrai que le chômage existant actuellement dans la Communauté est dans une large mesure de nature structurelle, ce qui signifie qu'une évolution conjoncturelle favorable ne saurait suffire à l'éliminer : un chômage structurel, surtout lorsqu'il est concentré dans certaines régions, peut d'ailleurs parfaitement coexister avec des phénomènes de surchauffe conjoncturelle sur certains marchés de l'emploi. La libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté devrait favoriser l'instauration d'un meilleur équilibre entre les marchés de l'emploi des divers pays membres.

Les *importations* de biens et de services accuseront une nouvelle et très forte expansion. Si une tendance au ralentissement des importations de matières premières et de demi-produits pourrait se manifester, en liaison avec la normalisation des stocks, elle devrait être plus que compensée par une progression accélérée des importations de produits finis. En effet, l'utilisation croissante des capacités techniques dans les industries de la Communauté et l'allongement des délais de livraison qui en résulte accroîtront sans doute la propension à recourir à des fournisseurs étrangers, et ce d'autant plus que l'expansion de la consommation privée s'accélénera en 1969 et que, pour certains biens de consommation, les possibilités d'achat dans les pays non membres sont tout à fait favorables. Les importations de biens d'investissement, notamment en provenance des Etats-Unis, devraient également se développer dans une mesure sensible, car l'intensification des efforts de modernisation implique l'utilisation d'équipements d'une haute technicité, qui pour le

moment ne sont pas encore offerts par des producteurs européens.

Si les perspectives relatives aux exportations — qui sont sujettes aux réserves formulées au début du présent chapitre — devaient se vérifier, la balance commerciale de la Communauté se détériorerait très nettement.

L'excédent de la balance des paiements courants devrait, par conséquent, se réduire sensiblement, même si la tendance de la balance des services ne subissait pas de modifications notables.

La vive progression de la demande intérieure, l'utilisation croissante des capacités techniques de production et la réduction de la main-d'œuvre disponible pourraient entraîner une détérioration du climat des *prix*. Néanmoins, pour la Communauté dans son ensemble, la hausse

des prix d'une année à l'autre ne devrait dépasser que légèrement celle qui a été enregistrée en 1968, où l'indice des prix implicite du produit national brut s'était élevé de quelque 3 %. Cette hausse des prix sera en partie imputable à des facteurs exogènes, tels que le déblocage ou le relèvement de loyers contrôlés, ou aux effets de la mise en œuvre du système de la taxe sur la valeur ajoutée aux Pays-Bas à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1969. Elle tiendra aussi aux prolongements des majorations de prix enregistrées au cours de l'année 1968, surtout en France, et à la disparition des effets stabilisateurs résultant de l'évolution des prix agricoles. Mais, on ne peut exclure le risque que, dans plusieurs pays membres, se dessine un nouveau mouvement de hausse des prix qui serait de nature conjoncturelle et qui pourrait être favorisé tant par l'évolution de la demande que par celle des coûts.

## C. La politique conjoncturelle

L'affaiblissement assez prononcé qui, au cours de la période 1966/1967, avait affecté la conjoncture allemande et, de ce fait, celle de la plupart des autres pays membres, a pu être définitivement surmonté en 1968. Au début de cette année, il importait surtout de consolider les facteurs d'expansion qui se manifestaient déjà et, dans quelques pays membres, de les stimuler par des mesures de relance supplémentaires, afin d'utiliser ainsi dans une mesure croissante et de façon plus rationnelle les réserves de main-d'œuvre et de capacités techniques sans mettre en péril, à plus long terme, l'équilibre interne et externe de l'économie. Le Conseil a confirmé cette orientation de la politique conjoncturelle dans la recommandation qu'il a adressée aux Etats membres, sur proposition de la Commission, en date du 3 mars 1968.

Jusqu'au mois de mai, l'évolution économique a été, dans l'ensemble, satisfaisante et conforme à l'orientation recommandée par le Conseil, d'autant plus que les exportations de la Communauté se s'étaient guère ressenties, à cette époque, des mesures prises par les Etats-Unis et le Royaume-Uni pour assainir leurs balances des paiements. Les événements survenus en France en mai/juin ont provoqué dans cette évolution une cassure profonde, qui, étant donné l'interpénétration déjà très poussée des économies des pays membres, a été pour toute la Communauté un sujet de grave préoccupation. Les grèves ont provoqué en France une perte de production importante, qui peut être estimée à quelque 2,5 % du produit national brut. Des hausses massives de salaires ont été accordées, risquant d'affecter sérieusement la capacité concurrentielle de l'économie française. Dans le climat d'incertitude engendré par les événements, l'incidence de la détérioration sensible de la balance des paiements courants a été amplifiée par des exportations considérables de capitaux, de caractère spéculatif, au point que les réserves monétaires officielles de la France — y compris les droits de tirage automatiques dont celle-ci disposait auprès du Fonds monétaire international — ont baissé de plus d'un tiers en l'espace de quelques semaines. Enfin, les conventions conclues entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, les moins-values fiscales résultant des pertes de production, ainsi que les me-

sures d'urgence prises par le Gouvernement en faveur de l'agriculture et des entreprises publiques, ont entraîné un important accroissement du déficit budgétaire de l'Etat.

En présence de cette situation, et eu égard aux dangers qu'elle comportait pour les progrès réalisés dans la Communauté au cours des dix dernières années, et en particulier pour le fonctionnement du Marché commun — pour l'établissement duquel a été franchie, le 1<sup>er</sup> juillet 1968, la plus importante des étapes accomplies jusqu'ici, à savoir l'abolition des frontières douanières à l'intérieur de la Communauté et l'application du tarif extérieur commun — la Commission a décidé d'engager, au bénéfice de la France, la procédure de l'article 108 du Traité. Après un examen approfondi de la situation économique de ce pays et des mesures déjà prises par le Gouvernement français, elle a adressé à celui-ci, en date du 5 juillet 1968, une recommandation relative à la politique économique qui lui paraissait en l'occurrence la plus opportune. Tenant compte des difficultés exceptionnelles avec lesquelles l'économie française se trouvait confrontée, la Commission a estimé nécessaire de faciliter, par une action communautaire appropriée, la solution des problèmes français et, en particulier, de parer au danger d'un déséquilibre durable de l'économie française. A cette fin, elle a proposé au Conseil, après consultation du Comité monétaire et du Comité de politique conjoncturelle, l'application du concours mutuel prévu à l'article 108 du Traité. Cette mesure a été adoptée à l'unanimité par le Conseil en date du 20 juillet 1968 <sup>(1)</sup>. La directive du Conseil prévoit, en particulier, que les Etats membres veillent à assurer une expansion rapide sans compromettre la stabilité de leur économie et à prendre des mesures de relance supplémentaires en cas de risque d'une trop faible croissance. En même temps, la politique de stabilisation des taux d'intérêt, déjà entamée précédemment, devait être poursuivie. Les Etats membres devaient également, dans la mesure des possibilités, autoriser sur leur marché des capitaux le placement d'emprunts contractés par des émetteurs français. Ils devaient aussi, lors

---

(1) Le texte de la directive du Conseil est reproduit en annexe au présent chapitre.

des consultations et discussions sur la situation française, au sein d'organismes internationaux de caractère économique, tels que l'O.C.D.E., le G.A.T.T. et le Fonds monétaire international, adopter une attitude commune conforme aux décisions prise par la Communauté. Au surplus, dès le début du mois de juin, les Etats membres ont participé non seulement au financement du tirage de la France sur le Fonds monétaire international, mais aussi à l'octroi de facilités de crédit supplémentaires à la Banque de France.

Par ailleurs, la Commission, par ses décisions des 6 et 23 juillet 1968, a autorisé la République française, à titre exceptionnel et pour une durée limitée, à prendre des mesures de sauvegarde, notamment à rétablir le contrôle des changes pour certains types d'opérations, à freiner le développement des importations pour quelques produits (acier, automobiles, certains produits textiles et appareils ménagers) et à octroyer certaines aides temporaires à l'exportation.

Bien qu'il soit particulièrement difficile, sinon impossible, d'évaluer l'incidence respective des diverses mesures prises en vue d'une prompt consolidation de la situation économique en France, il apparaît néanmoins que, grâce à l'action énergique des autorités françaises — qui ont, à cet égard, suivi dans une large mesure la recommandation de la Commission en date du 5 juillet 1968 — et avec le soutien de la Communauté, on est parvenu à surmonter en France les risques immédiats d'une spirale inflationniste des prix et des salaires, ou d'un sous-emploi caractérisé. Depuis lors, le processus de normalisation s'est pleinement engagé dans la plupart des secteurs de l'économie française, et la détérioration de l'équilibre interne et externe sur les marchés des biens et services a pu être limitée. Dès le début de septembre, le Gouvernement français a de nouveau supprimé les mesures de contrôle des changes. Le contingentement des importations de véhicules automobiles a été levé à l'échéance prévue du 31 octobre 1968. En même temps les aides à l'exportation liées à l'évolution des coûts salariaux ont été réduites de moitié. En revanche, le Gouvernement français n'a pas relevé, à partir du 1<sup>er</sup> novembre, le taux préférentiel appliqué au crédit à l'exportation, mesure qui était prévue dans la décision de la Commission en date du 23 juillet 1968.

La vive expansion économique dans les autres pays de la Communauté a notablement facilité le redressement de l'activité économique en France. En Italie, où la croissance économique était relativement faible au regard des capacités disponibles, le Gouvernement a même proposé, depuis juillet dernier, une série de mesures à effet expansionniste, dont bon nombre ont déjà été mises en vigueur. Dans presque tous les pays, la politique de stabilisation des taux d'intérêt à long terme a été couronnée de succès; en Allemagne, les taux d'intérêt sur le marché des capitaux ont même accusé une nouvelle baisse depuis le mois de juillet. Enfin, un emprunt des Chemins de Fer français, d'un montant de 120 millions de marks, et un autre de la Poste française, d'un montant de 200 millions de marks, ont été émis sur le marché allemand, tandis qu'un emprunt libellé en marks de l'Electricité de France est actuellement en préparation.

En dépit des résultats déjà obtenus dans la consolidation de la situation économique en France, une série de problèmes importants de politique conjoncturelle restent cependant à résoudre dans ce pays, afin de pouvoir assurer, surtout à plus long terme, une expansion rapide sans compromettre la stabilité interne et externe.

Il faut souligner, à cet égard, que l'interdépendance fortement accrue des économies des pays membres et l'établissement de l'union douanière rendront de plus en plus impérieuse la nécessité d'une étroite coordination des politiques conjoncturelles au niveau de la Communauté. Les événements survenus en France, leurs répercussions effectives ou possibles sur l'économie des pays partenaires, et enfin la procédure commune engagée par les Etats membres en vue d'apporter un soutien énergique à la normalisation de la situation économique en France, ont mis en lumière les impératifs qui s'imposent et les possibilités qui s'offrent à cet égard. Il importe à présent, au premier chef, grâce à l'adoption d'une attitude de plus en plus coordonnée en ce qui concerne les objectifs de la politique économique et à un comportement concerté quant à l'utilisation des instruments de politique conjoncturelle, de faire en sorte que la Communauté soit un pôle de croissance et une zone de stabilité, afin qu'elle contribue plus efficacement, dans le cadre plus large de l'économie mondiale, à la solution des déséquilibres existants ou virtuels; par rapport à la conjonc-



ture mondiale, elle ne se limiterait pas à en recevoir des impulsions, mais en donnerait elle-même délibérément — autant que possible comme unité économique homogène —, de manière à influencer favorablement le commerce mondial.

A cet égard, un rôle important incombera en 1969 aux pays de la Communauté. En effet, l'expansion économique toujours rapide à laquelle on s'attend dans la Communauté pour l'année 1969 — et qui se traduit notamment par le taux de 5,5 % escompté pour la croissance en termes réels du produit brut de la Communauté — compensera, du moins en partie, l'incidence modératrice, sur le commerce mondial, de la faiblesse prévisible de la conjoncture aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni.

Dans la plupart des pays membres, il est certainement plus difficile qu'il y a un an d'assurer une expansion rapide mais équilibrée. Toutefois, pour évaluer la marge d'expansion possible, il ne faudrait pas sous-estimer les réserves de main-d'œuvre, les capacités de production inutilisées et la marge de manœuvre en matière de commerce extérieur, dont disposent, dans une mesure à vrai dire assez variable, tous les pays membres. Aussi la poursuite d'une politique conjoncturelle axée sur l'« expansion dans la stabilité » requiert-elle une combinaison appropriée des instruments et un dosage prudent des mesures.

Du point de vue de l'équilibre, il y a lieu de veiller tout particulièrement, dans la plupart des pays membres, à éviter que l'essor de la conjoncture ne débouche — comme de précédents cycles conjoncturels en offrent l'exemple — sur une poussée générale des prix et des salaires, qui, à délai relativement bref, pourrait contraindre les autorités responsables de la politique conjoncturelle à prendre des mesures restrictives susceptibles de limiter l'expansion économique plus que ne l'exigeraient les possibilités de l'offre, et comportant, à plus long terme le risque d'un affaiblissement prononcé de la conjoncture. Le danger de pareille poussée des prix et des salaires apparaîtrait — comme ce pourrait être le cas en Allemagne — si le développement rapide de la demande s'accompagnait, dans le courant de l'année 1969, de goulots d'étranglement sur le marché de l'emploi. Mais ce danger ne peut surtout pas être exclu en France, où de nouvelles négociations salariales doivent s'ouvrir

au mois de mars; l'issue de celles-ci ne peut manquer d'être influencée par la hausse des prix enregistrée depuis le milieu de l'année 1968, ainsi que par le climat des prix qui régnera à cette époque. En France, étant donné le caractère encore précaire de l'équilibre interne et externe, la persistance de la hausse des prix et des salaires poserait des problèmes très graves, qui ne pourraient vraisemblablement être résolus qu'au prix de lourds sacrifices pour l'économie française et, indirectement, pour l'économie des autres pays membres. Aussi conviendrait-il, surtout en France, de suivre une politique des prix qui, par un renforcement de la concurrence et — notamment dans les secteurs qui, pour des raisons structurelles, ne sont guère soumis aux lois de la concurrence — par le recours aux possibilités d'influencer indirectement la formation des prix, préviendrait une nouvelle poussée inflationniste. Pareille politique pourrait largement contribuer à contenir l'évolution des salaires dans les limites compatibles avec les impératifs d'un meilleur équilibre économique à l'intérieur comme à l'extérieur. A cet égard, il faut souligner pour tous les pays membres, qu'une forte croissance économique doit résulter, entre autres, d'une expansion suffisante de la consommation privée — elle-même déterminée par l'évolution de la masse des revenus salariaux et de transfert —, si l'on veut éviter que l'essor conjoncturel ne s'essouffle dans un délai relativement court; cette nécessité s'impose tout particulièrement à un moment où un ralentissement de la conjoncture mondiale n'est pas à exclure. Il faut néanmoins tenir compte, par ailleurs, du danger — en grande partie d'ordre psychologique — que l'essor de la conjoncture de consommation ne prenne une ampleur excessive. Aussi la prudence sera-t-elle de rigueur lors des futures négociations salariales. Il conviendrait notamment d'examiner avec soin dans quelle mesure, en fonction de la situation particulière des divers pays membres, une participation des travailleurs aux fruits de l'expansion pourrait être instaurée sous forme de constitutions de capital, et dans quelle mesure ceci pourrait contribuer à la stabilité des prix.

En même temps, la politique économique devrait améliorer les conditions d'une croissance équilibrée par une mobilisation des réserves d'expansion. En Italie, où ces réserves sont encore abondantes, la politique économique devrait, dans l'hypothèse où la propension à in-

vestir des entreprises ne reprendrait pas suffisamment dans les prochains mois, malgré les mesures d'encouragement déjà prises par le Gouvernement, assurer par de nouvelles mesures de soutien un niveau satisfaisant des investissements. Dans les pays où, comme en Allemagne, le danger de tensions sur le marché de l'emploi est plus immédiat, il y aurait lieu d'intensifier le recrutement de travailleurs étrangers; les conditions de pareille action ont d'ailleurs été améliorées par la réalisation complète de la libre circulation de la main-d'œuvre dans la Communauté.

L'essor de la conjoncture devrait aussi être mis à profit pour accélérer la solution des problèmes de structure. Si le taux de chômage est toujours relativement élevé dans la plupart des pays membres, il reflète cependant, dans une large mesure, des inégalités sur le plan sectoriel ou régional. Des mesures globales d'expansion ne contribueraient guère à les atténuer, et ne pourraient qu'aggraver le danger de tendances inflationnistes. Aussi faudrait-il, en pratiquant une politique appropriée de formation et de reconversion professionnelles, procurer à la main-d'œuvre, dans une mesure suffisante, de nouvelles possibilités d'emploi dans des secteurs économiques offrant de meilleures perspectives d'avenir. Dans cette optique, il conviendrait de se préoccuper tout particulièrement de la formation professionnelle des jeunes.

Les mesures à prendre ne devraient pas bénéficier aux seuls chômeurs, mais aussi aux travailleurs occupés dans des entreprises ou professions caractérisées par une productivité relativement faible ou par des perspectives défavorables. Ceci implique une restructuration correspondante des régions où le nombre de travailleurs occupés dans pareilles entreprises ou professions est encore relativement élevé. Une telle politique devrait aller de pair avec l'encouragement des efforts de modernisation des entreprises.

Il conviendrait, en outre, de tirer davantage profit des échanges intracommunautaires pour améliorer la productivité globale, notamment en accélérant l'élimination des entraves d'ordre administratif qui subsistent dans ce domaine.

Les excédents de la balance des paiements courants constituent, pour la plupart des pays membres, un important potentiel d'expansion, auquel on a d'ailleurs trop peu recouru en 1968.

En effet, l'essor conjoncturel observé en Allemagne n'y a pas entraîné, en 1968, une réduction notable du solde extérieur, tandis que les excédents ont même augmenté en Italie, en corrélation avec l'évolution modérée de la conjoncture intérieure de ce pays, et que le solde extérieur des Pays-Bas s'est également amélioré. La détérioration de la balance des paiements courants de la Communauté vis-à-vis des pays non membres, dans le courant de l'année 1968, est essentiellement imputable à l'évolution enregistrée en France. Aussi les partenaires de celle-ci devraient-ils — eu égard notamment aux réserves considérables d'or et de devises dont ils disposent — utiliser davantage ces possibilités offertes dans le domaine du commerce extérieur en recourant davantage à l'offre étrangère pour répondre à la demande intérieure. Un développement rapide de la demande dans les pays dont la balance est excédentaire constitue, à lui seul, un élément important; mais l'incidence de celui-ci pourrait être renforcée par la suppression des entraves à l'importation, qui subsistent dans les formes les plus variées. Pareille suppression serait d'autant plus aisée que l'on parviendrait mieux à résoudre, dans le sens indiqué plus haut, le problème de la main-d'œuvre dans les secteurs défavorisés du point de vue structurel, étant donné que la plupart des entraves à l'importation concernent des produits étrangers qui se trouvent directement en concurrence avec la production de ces secteurs.

Certes, un accroissement des exportations de capitaux à long terme pourra, lui aussi, contribuer à compenser les excédents de la balance des paiements courants. En Italie toutefois, les exportations de capitaux — actuellement importantes — ne pourraient avoir qu'un caractère temporaire, étant donné le montant élevé des dépenses à consacrer au développement à l'intérieur du pays; aussi, à plus long terme, un meilleur équilibre de la balance des paiements n'est-il réalisable que grâce à une expansion plus vive de la demande intérieure. En revanche, une exportation accrue de capitaux — notamment sous forme d'investissements directs — reste souhaitable en Allemagne pour des raisons qui ne tiennent pas seulement au souci de l'équilibre de la balance des paiements. En effet, comme ces exportations de capitaux allemands se sont, en grande partie, substituées à celles d'autres pays, soucieux d'assainir leur balance des paiements, leur arrêt entraînerait vraisem-

blement une hausse sensible du niveau des taux d'intérêt internationaux, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur la conjoncture mondiale.

D'importantes interventions de caractère structurel dans le système monétaire de la Communauté, sous forme de modifications des parités de change, ne devraient pas être envisagées. Elles ne sont ni nécessaires ni souhaitables. Elles poseraient en tout cas de graves problèmes et comporteraient des risques sérieux, tant pour l'élaboration des politiques communes — la politique agricole commune n'est à cet égard qu'un exemple — qu'en ce qui concerne la poursuite de l'expansion économique dans la Communauté. Au surplus, elles ne dispenseraient pas, étant donné l'interdépendance croissante des économies, de la nécessité d'en arriver, dans le plus bref délai possible, à une coordination plus étroite des objectifs au niveau de la Communauté et à une action concertée en matière de politique conjoncturelle.

Un rôle d'importance primordiale incombe à la politique budgétaire pour orienter de façon prudente l'expansion de la demande globale. C'est surtout le cas en France, où — conséquence directe ou indirecte des événements de mai/juin 1968 — l'accroissement des dépenses des administrations publiques sera encore très rapide en 1969, et le déficit budgétaire encore relativement élevé. Il semble que, compte tenu du vigoureux essor de la conjoncture dans la Communauté, une expansion moins vive des dépenses publiques qu'en 1968 serait souhaitable dans tous les pays membres, l'Italie exceptée. Les projets de budget présentés par les gouvernements répondent dans une large mesure à cette nécessité. Il faudrait surtout, autant que possible, éviter un dépassement des montants de dépenses prévus et s'abstenir, pour le financement du déficit, d'avoir recours au crédit de la banque d'émission. D'éventuelles plus-values fiscales ne devraient pas, en principe, être affectées à des dépenses supplémentaires. Toutefois, pour le cas où, contre toute attente,

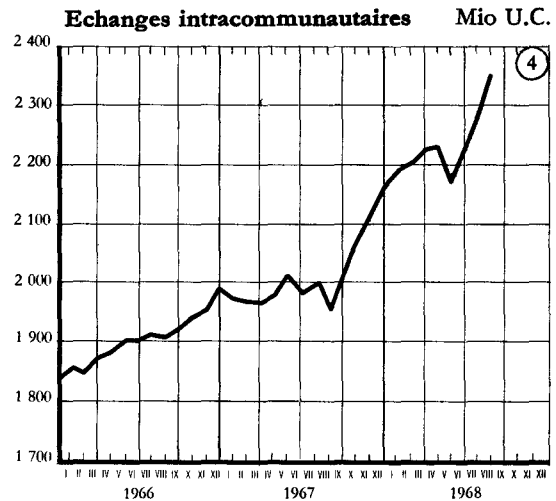
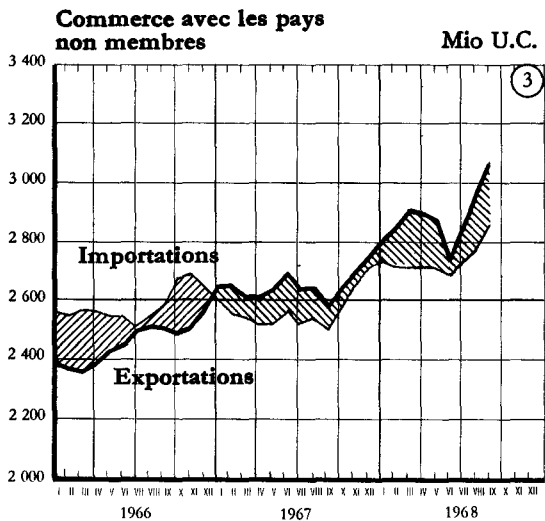
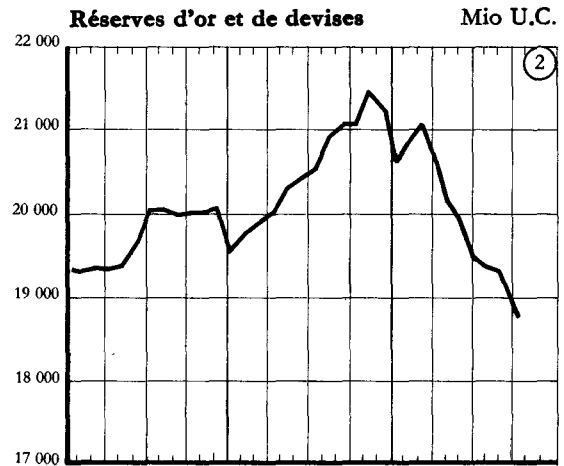
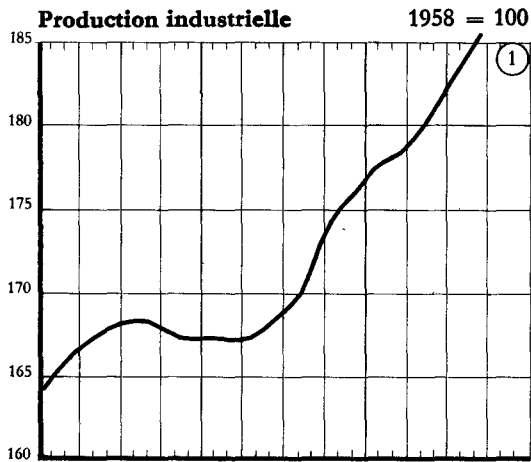
les tendances au ralentissement émanant de la conjoncture mondiale affecteraient notablement l'expansion économique dans les pays de la Communauté et entraîneraient un sous-emploi de la main-d'œuvre et des capacités, on pourrait — comme on l'a déjà fait en Belgique — envisager des tranches conjoncturelles dans les projets de budget, et, dans les pays où la programmation en matière de finances publiques couvre plusieurs années, une anticipation des dépenses prévues pour les années suivantes. Enfin, l'action visant à rendre les budgets des collectivités locales plus conformes aux impératifs de la conjoncture devrait être poursuivie; à cet égard, dans les pays où le secteur de la construction dispose d'abondantes capacités, il faudrait tendre à une restructuration des dépenses des administrations publiques au profit des investissements.

En Italie, la politique budgétaire devrait, compte tenu des possibilités de développement de l'offre, rester orientée à l'expansion. Néanmoins, une certaine souplesse dans la gestion budgétaire se recommande également dans ce pays, étant donné l'importance exceptionnelle des reports de crédits des années précédentes (« residui passivi »).

D'une manière générale, le rôle dévolu à la politique budgétaire en ce qui concerne l'orientation de la demande globale est d'autant plus important que, dans la plupart des pays membres, l'efficacité de la politique monétaire sera vraisemblablement assez limitée, la marge de liquidité des banques étant encore considérable. Des mesures restrictives pourraient d'ailleurs avoir des répercussions fâcheuses sur les mouvements de capitaux au niveau international. En tout cas, dans les pays menacés de tensions, la politique monétaire ne devrait pas accroître davantage encore les liquidités des banques. Il est particulièrement opportun, dans ces pays, de financer le déficit budgétaire à travers les circuits financiers internes et en excluant tout recours à la banque d'émission.



## INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Total des réserves brutes d'or et de devises détenues par les autorités monétaires des pays de la Communauté à la fin de chaque mois.

Graphique 3 : Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

Graphique 4 : Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.  
1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km <sup>2</sup> )	1 167,5
Population totale (1000)	184 550
Densité par km <sup>2</sup>	158
Population active occupée (1000)	73 450
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	16
— Industrie	44
— Services	40

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit brut	5,4	5,6	4,5	5,8	4,8	3,7	2,9	156	—
Production industrielle	6,8	5,8	5,3	7,2	4,3	5,3	1,7	170	—
Importations de marchandises	5,5	11,3	10,2	6,9	5,0	6,8	0,6	199	—
Consommation privée	6,2	6,3	5,8	4,5	4,7	4,3	3,2	155	61
Formation brute de capital fixe	10,1	7,1	5,1	8,7	3,3	3,2	0,7	174	22
Exportations de marchandises	3,2	1,0	3,8	9,3	11,0	8,4	7,7	191	—
Échanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	14,5	13,9	16,0	13,2	12,2	10,9	6,1	344	—
Produit brut par tête	4,4	4,2	3,3	4,6	3,7	2,7	2,2	142	—

TABLEAU 3 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1958 = 100)	1966	162	167	170	173	173	175	158	133	170	173	178	172
	1967	165	169	171	174	172	175	158	134	173	179	186	184
	1968	171	177	184	187	171	184						
Importation de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio u.c.)	1966	2 522	2 375	2 789	2 524	2 566	2 626	2 418	2 295	2 605	2 687	2 631	2 675
	1967	2 607	2 392	2 610	2 515	2 564	2 654	2 366	2 376	2 444	2 620	2 784	2 837
	1968	2 696	2 606	2 811	2 709	5 408		2 850	2 608				
Exportation de marchandises vers les pays non membres (f.o.b. : Mio u.c.)	1966	2 153	2 179	2 567	2 372	2 451	2 485	2 505	2 226	2 460	2 626	2 527	2 849
	1967	2 563	2 413	2 678	2 681	2 595	2 721	2 543	2 358	2 525	2 918	2 763	2 876
	1968	2 781	2 771	3 025	2 848	5 323		3 206	2 772				
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	- 369	- 196	- 222	- 152	- 115	- 141	+ 87	- 69	- 145	- 61	- 104	+ 174
	1967	- 44	+ 21	+ 68	+ 166	+ 31	+ 67	+ 177	- 18	+ 81	+ 298	- 21	+ 39
	1968	+ 85	+ 165	+ 214	+ 139	- 85		+ 356	+ 164				
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio u.c.)	1966	1 667	1 790	2 091	1 861	1 903	1 968	1 852	1 696	1 960	2 015	1 977	2 018
	1967	1 925	1 861	2 145	2 002	1 974	2 099	1 913	1 734	1 956	2 245	2 182	2 126
	1968	2 123	2 162	2 371	2 287	4 248		2 479	2 085				

## REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes.

## Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée au milieu de l'année.

## Tableau 2

- La dernière colonne du tableau comprend une ventilation en % du produit brut aux prix du marché par grandes catégories de dépenses. Le calcul du produit brut de la Communauté a été effectué sur la base des parités officielles de change.
- Production industrielle : indice de l'Office statistique des Communautés européennes sans la construction, les industries alimentaires, boissons et tabacs.
- Importations (c.a.f.) de marchandises en provenance des pays non membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières.  
Exportations (f.o.b.) de marchandises vers les pays non membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières.
- Echanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières d'importation.

## Tableau 3

- Voir les remarques du tableau 2.
- Les valeurs sont exprimées en millions d'unités de compte. La conversion en unités de compte a été effectuée sur la base des parités officielles de change (1 unité de compte = 0,888671 gr. d'or fin = 1 dollar US).





---

Le Conseil

## Directive du Conseil du 20 juillet 1968 accordant le concours mutuel

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le Traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 108, paragraphe 2,

vu la recommandation de la Commission, qui a consulté le Comité monétaire,

considérant que l'économie française se trouve confrontée à des difficultés exceptionnelles; que ces difficultés ont nécessairement des répercussions sur son équilibre extérieur;

considérant que l'ensemble de la Communauté pourrait en être affecté, en raison de l'interpénétration des économies des Etats membres, qui ne cesse de s'intensifier, d'autant plus qu'une étape importante vient d'être franchie dans la création de l'union économique et la mise en œuvre des politiques communes;

considérant que la Commission, ayant examiné au titre de l'article 108, paragraphe 1 du Traité la situation de l'économie française ainsi que les mesures déjà prises par la République française conformément à l'article 104 du Traité, a recommandé à cet Etat membre l'adoption, également dans le cadre de l'article 104, d'un certain nombre de mesures complémentaires;

considérant que l'action entreprise par le gouvernement français dans ce cadre doit, pour contribuer au rétablissement, dans les plus brefs délais possibles, de la stabilité de l'économie française, être appuyée par des actions convergentes des autres Etats membres au titre du concours mutuel;

considérant que, sur le plan monétaire, les Etats membres ont déjà participé au financement du tirage opéré par la France sur le Fonds moné-

taire international au début de juin et à l'octroi des lignes de crédit à court terme ouvertes à la Banque de France par les Banques centrales;

considérant qu'il est en outre nécessaire que les autres Etats membres poursuivent une politique d'expansion rapide et équilibrée, à un taux élevé, sans mettre en cause la stabilité de leur économie; que cette expansion sera de nature à constituer un facteur important du redressement de l'économie française par l'accroissement des exportations françaises vers les autres Etats membres qu'elle entraînera;

considérant qu'il convient que les Etats membres autres que la France poursuivent la politique de stabilisation des taux d'intérêt déjà préconisée par la recommandation du Conseil du 9 mars 1968 <sup>(1)</sup>, et cela d'autant plus que, pour des raisons d'équilibre, les autorités françaises sont amenées à pratiquer une politique monétaire plus restrictive;

considérant que, pour améliorer la situation des finances extérieures de la France, tout en facilitant le financement des investissements indispensables au redressement de son économie, il convient que les autres Etats membres admettent, dans la mesure du possible, sur leurs marchés de capitaux, l'émission d'emprunts contractés par des émetteurs français;

considérant enfin qu'il importe que les Etats membres concertent leur action au sein des organisations internationales de caractère économique, conformément à l'article 116 du Traité et dans le cadre des décisions prises par la Communauté afin d'y adopter une attitude commune,

---

(1) J.O. n° L 63 du 12.3.1968, p. 5.

A ARRETE LA PRESENTE DIRECTIVE :

*Article premier*

Les Etats membres autres que la République française prennent les mesures nécessaires pour :

a) réaliser un taux d'expansion élevé sans mettre en cause la stabilité de leur économie et, dans l'éventualité où ce taux risquerait de demeurer trop faible, avoir recours à une politique de soutien de l'expansion;

b) poursuivre une politique de stabilisation des taux d'intérêt;

c) admettre, dans la mesure du possible, sur leurs marchés de capitaux, l'émission d'emprunts contractés par des émetteurs français.

*Article 2*

Tous les Etats membres prennent les mesures nécessaires pour adopter, dans le cadre des déci-

sions prises par la Communauté, une attitude commune lors des délibérations et échanges de vues consacrés à la situation de la France au sein des organisations internationales de caractère économique, telles que l'O.C.D.E., le G.A.T.T. et le Fonds monétaire international.

*Article 3*

Avant le 31 décembre 1968, le Conseil examine s'il y a lieu d'adapter les dispositions de la présente directive à l'évolution de la situation économique.

*Article 4*

Les Etats membres sont destinataires de la présente directive.

Fait à Bruxelles, le 20 juillet 1968

Par le Conseil

Le président

## **II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ**



## A. Allemagne

*Un vif essor a caractérisé l'économie allemande à la fin de 1968. Les principaux facteurs en ont été, au début, une forte expansion de la demande étrangère, un mouvement de reconstitution des stocks et un développement de plus en plus vigoureux des investissements; par la suite, cependant, la croissance des dépenses de consommation privée s'est, elle aussi, nettement accélérée. En général, l'offre a pu s'adapter avec une grande élasticité à cette tendance, dans l'ensemble franchement ascendante, de la demande globale. Depuis l'automne, le marché du travail connaît une situation de plein emploi. En dépit de l'utilisation croissante des capacités disponibles, les prix ont montré, durant l'année, une assez grande stabilité. Si les importations ont fortement augmenté, le solde extérieur n'accuse cependant, jusqu'à présent, qu'une diminution peu sensible.*

*Les perspectives pour 1969 permettent d'escompter une vive expansion de l'économie. L'importance relative de la demande intérieure, comme facteur de cette évolution, augmentera sans doute. Une forte croissance des investissements fixes devrait s'accompagner, en particulier, d'un développement accéléré des dépenses de consommation, surtout privée. Mais les exportations et les investissements sous forme de stocks devraient, eux aussi, accuser une nouvelle et vigoureuse expansion. En dépit du goulot d'étranglement que constitue la situation de l'emploi, la croissance de la production intérieure restera probablement appréciable. En même temps, la part des importations dans l'offre globale devrait augmenter sensiblement. Le marché du travail pourrait connaître des tensions plus vives, et les prix accuseront une évolution moins modérée qu'en 1968; dans de telles conditions, le maintien d'un haut degré d'expansion dans la stabilité interne pose aux autorités responsables de la politique économique des problèmes plus difficiles.*

### 1. Le bilan de l'année 1968

L'année 1968 tout entière a été marquée par un essor conjoncturel de plus en plus généralisé. La reprise qui s'était amorcée vers le milieu de l'année 1967 a rapidement pris de l'ampleur et, à l'automne dernier, la production dépassait largement le niveau conjoncturel record qu'elle avait atteint en 1966. En ce qui concerne le marché du travail, on a connu une situation caractérisée de plein emploi.

Comme l'année précédente, la croissance économique a été fortement stimulée par la *demande extérieure*. Celle-ci a même témoigné temporairement d'un certain emballement et de nouvelles impulsions ont aussi émané de l'abolition des droits de douane intracommunautaires et de l'application des premiers abaissements tarifaires

décidés à l'échelle mondiale dans le cadre du Kennedy-Round.

Les divers pays partenaires dans la Communauté ont montré une capacité d'absorption plus forte que l'année précédente; les achats des pays du Benelux, en particulier, ont été bien plus importants qu'en 1967. En revanche, les ventes à l'Italie se sont ressenties, au premier semestre, du ralentissement conjoncturel observé dans ce pays. Les livraisons à la France ont pu augmenter fortement, en dépit des grèves de mai et juin. Les exportations vers les pays de l'A.E.L.E., qui représentent près du quart des ventes de l'Allemagne à l'étranger, ont marqué une progression comparativement moins rapide. Quant aux ventes aux Etats-Unis, elles ont accusé un vigoureux développement : pour les neuf pre-

miers mois de l'année, elles ont augmenté de près de moitié en comparaison annuelle. Outre la vive expansion de la demande dans ce pays, des facteurs exceptionnels ont contribué à cette évolution, tels que la crainte de mesures de restrictions et les menaces de grève dans la sidérurgie américaine. D'après les statistiques douanières, la croissance des exportations, d'une année à l'autre, doit avoir atteint, en 1968, quelque 10,5 % en valeur, contre 8 % en 1967. Si l'on compte, d'autre part, du fait que l'expansion des recettes au titre des services a été un peu plus faible, les exportations, calculées en termes de comptabilité nationale, devraient s'être accrues d'environ 10 % en valeur de 1967 à 1968, contre 8 % de 1966 à 1967.

La reprise conjoncturelle s'est traduite aussi et surtout par une expansion rapide de la demande intérieure, gagnant de plus en plus tous les secteurs importants de l'économie.

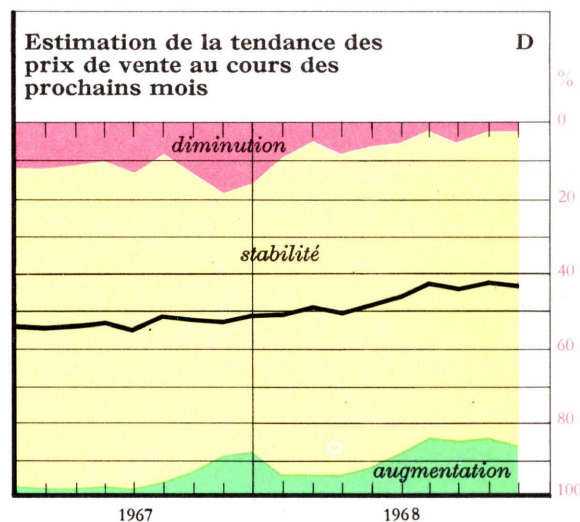
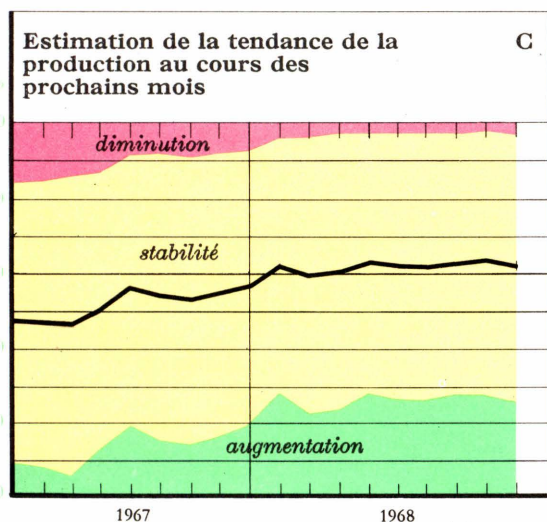
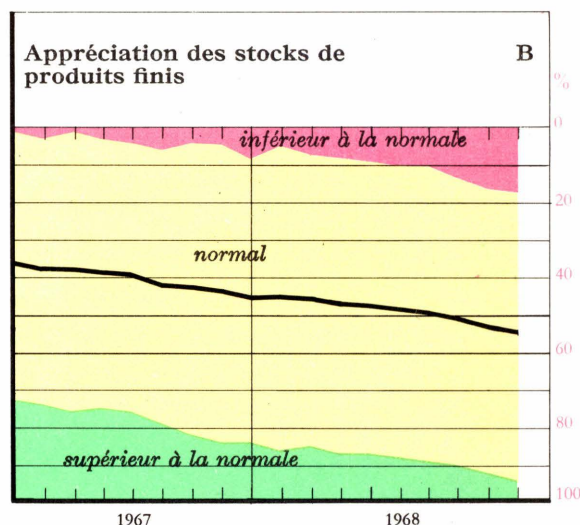
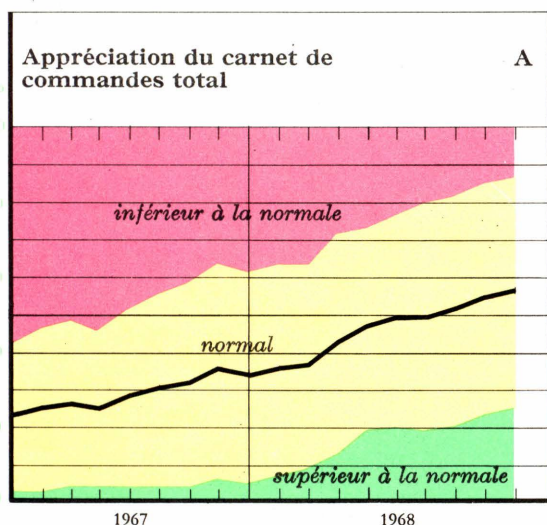
Cette évolution de la demande intérieure a tenu essentiellement à l'amélioration progressive du climat des investissements, qui a entraîné une nette augmentation de la *formation brute de capital fixe*. En sus des deux programmes de relance conjoncturelle adoptés dès l'année dernière par les pouvoirs publics, les éléments déterminants à cet égard ont été l'amélioration radicale des perspectives de vente, la persistance d'une forte progression des bénéfices des entreprises, ainsi que les conditions de financement favorables. De plus, les limites imparties au développement futur du marché de l'emploi sont redevenues plus nettement perceptibles, rendant plus impérieuse la nécessité de procéder à des rationalisations. De ce fait, les investissements d'équipement, qui avaient diminué de 9,4 % en 1967, ont pu accuser en 1968 une augmentation de quelque 9 %. Les investissements sous forme de construction ont également marqué, au total, une vive expansion, encore que le rythme de celle-ci ait été assez différencié selon les secteurs. C'est ainsi que les entreprises ont largement accru leurs dépenses de construction, qu'elles avaient fortement réduites l'année dernière. Les investissements publics sous forme de construction ont, eux aussi, largement contribué à la reprise générale de la demande. En revanche, la construction de logements, qui représente plus des deux cinquièmes des dépenses globales de construction, n'a progressé que dans une mesure relativement faible si l'on considère les résultats de l'année entière. Cependant, la

baisse des taux d'intérêt a entraîné un fort accroissement de la demande de prêts à la construction, qui n'a pas manqué de se répercuter sur le volume des investissements effectifs en construction de logements.

Les *investissements sous forme de stocks* ont été, en 1968, un facteur d'expansion particulièrement important. Alors que, l'année précédente, leur fléchissement avait notablement accentué le ralentissement de la conjoncture, leur évolution a fortement contribué, en 1968, à stimuler l'activité économique générale. Ce fut notamment le cas au cours des premiers mois de l'année; mais, par la suite également, le mouvement de reconstitution des stocks semble avoir persisté, tant dans l'industrie qu'au stade du commerce.

Alors que, dans le secteur des investissements, la reprise s'était amorcée dès l'année 1967, la demande de consommation ne s'est nettement redressée qu'au cours de l'année 1968. Les *dépenses de consommation des administrations publiques* ont montré une évolution assez hésitante, surtout pendant la première moitié de l'année; par la suite cependant, leur progression s'est légèrement accentuée, en raison notamment du relèvement des traitements des fonctionnaires au 1<sup>er</sup> juillet. L'accélération des *dépenses de consommation privée*, qui joue un rôle important dans la propagation de la reprise conjoncturelle, ne s'est manifestée qu'à partir du printemps. L'expansion de la consommation privée a été affectée, notamment au début de l'année, par l'instauration du système de la taxe à la valeur ajoutée et les modifications qui en ont résulté dans la structure des prix, par l'introduction d'un décime additionnel dans l'impôt sur le revenu, ainsi que par l'augmentation des cotisations à la sécurité sociale et l'extension de l'assurance obligatoire. Ces mesures ont exercé un effet de freinage supplémentaire sur la progression des revenus nets, qui déjà, étant donné la progressivité de l'impôt, est généralement, pour des raisons structurelles, plus faible que celle des revenus bruts. De plus, la part des revenus consacrée à l'épargne s'est accrue par rapport à l'année précédente, tout au moins au premier semestre. Néanmoins, pour l'ensemble de l'année, les dépenses de consommation des ménages devraient déjà avoir dépassé d'environ 6 % leur niveau de 1967. La progression des revenus, devenue de plus en plus vive en 1968, a contribué de façon décisive à l'expansion au

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Allemagne (R.F.) par l'I.F.O.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».





cours de l'année. A l'automne, le niveau des salaires conventionnels, sur base hebdomadaire, avait augmenté de 4,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Comme l'écart entre les salaires conventionnels et les salaires effectivement versés s'est encore nettement accru en 1968, l'augmentation du revenu brut par personne occupée a été un peu plus importante encore (5,5 %). On a aussi enregistré un accroissement très sensible des prélèvements des indépendants sur leurs bénéficiaires, grâce à l'évolution favorable de ceux-ci.

Malgré d'importants progrès de productivité, la situation du *marché de l'emploi* s'est modifiée rapidement et de façon radicale en 1968; vers la fin de l'année, les symptômes de suremploi étaient réapparus dans maintes régions et en de nombreux secteurs. Les effectifs ont sensiblement augmenté au cours de l'année et, à la fin de celle-ci, le chômage conjoncturel était presque entièrement résorbé. C'est seulement dans les régions caractérisées par des déficiences structurelles que le nombre de chômeurs est demeuré relativement élevé. A fin septembre, c'est-à-dire au point le plus élevé du mouvement saisonnier de l'emploi, il ne se chiffrait plus, au total, qu'à 174 500, contre 340 000 un an auparavant. De ce fait, le taux de chômage (pourcentage de chômeurs par rapport à la population active salariée) est tombé à 0,8 %. Le travail à temps réduit qui, une année auparavant, touchait encore 44 000 travailleurs, a presque disparu. D'autre part, le nombre d'offres d'emploi non satisfaites s'est élevé à 610 000. Aussi les entreprises se sont-elles efforcées de couvrir leurs besoins croissants de main-d'œuvre en recrutant des travailleurs étrangers. De janvier à fin septembre, la main-d'œuvre étrangère travaillant en Allemagne s'est accrue de 186 500 unités, passant ainsi à 1,1 million d'unités; ce nombre reste toutefois inférieur de 224 000 unités au chiffre record atteint en septembre 1966.

Malgré les symptômes de raréfaction qui ont commencé de se manifester sur le marché de l'emploi, l'élasticité de l'offre est demeurée très forte pendant toute l'année, notamment grâce aux réserves de capacités relativement importantes dont on disposait au début de la reprise conjoncturelle, et qui ont permis d'augmenter rapidement le volume de la production en réalisant de notables progrès de productivité.

Cette remarque est particulièrement valable en ce qui concerne *l'industrie*, dont la production avait repris un mouvement nettement ascendant dès le milieu de l'année 1967. Au troisième trimestre de 1968, abstraction faite des variations saisonnières, la production industrielle dépassait de 10,5 % son niveau record du précédent cycle conjoncturel, qu'elle avait atteint au deuxième trimestre de 1966. Pour l'ensemble de l'année, sa croissance par rapport à 1967 devrait se chiffrer à plus de 10 %. La progression a de nouveau été très accentuée dans les industries de base. Une nouvelle et vigoureuse expansion a également été enregistrée dans les secteurs où la production avait baissé au cours de la phase de fléchissement conjoncturel. C'est ainsi que la production de biens d'investissement s'est de nouveau sensiblement accrue. La production de biens de consommation a connu un essor particulièrement vigoureux, encore que dans quelques branches, et surtout dans l'industrie automobile, l'augmentation de la production se soit révélée notablement plus rapide que la reprise de la demande intérieure.

Les autres secteurs contribuant à la formation du produit national, et en particulier la production de services, ont également bénéficié de l'essor de la demande. De plus, la *production agricole*, qui est peu sensible aux variations de la conjoncture, a de nouveau contribué dans une large mesure à l'accroissement de l'offre globale. C'est ainsi que la production animale a continué de se développer fortement. Malgré le temps très défavorable qui a régné dans certaines régions, la récolte de céréales a même dépassé, en volume, les résultats records de l'année dernière. Les récoltes de légumes, et surtout de fruits, ont également été, dans l'ensemble, plus abondantes qu'en 1967, tandis que les récoltes de plantes sarclées ont été moins bonnes.

Au total, le produit national brut à prix constants, qui n'avait pas augmenté l'année dernière, doit s'être accru d'environ 6,5 % de 1967 à 1968.

La très vive expansion des *importations*, qui avait été observée dès le premier trimestre de 1967, s'est poursuivie en 1968. Le mouvement de reconstitution des stocks a favorisé les importations de matières premières et de demi-produits, surtout au premier semestre. Les importations de produits finis, elles aussi, ont progressé sensiblement, bien qu'en raison de

la forte élasticité de l'offre intérieure leur croissance ait tout d'abord été plus modérée qu'on ne s'y attendait en général. Dans l'ensemble, le volume des importations s'est accru de plus de 17 %, tandis que les prix des produits importés étaient en baisse. Si l'on fait abstraction des importations de services, dont l'expansion a été nettement moins forte, la croissance des importations, en termes de comptabilité nationale, devrait avoir atteint quelque 14 % en volume de 1967 à 1968, alors qu'un recul de 0,4 % avait été enregistré de 1966 à 1967.

L'évolution des *prix* a reflété, dans le courant de l'année 1968, une croissance économique généralement exempte de tensions. Le passage au système de la taxe à la valeur ajoutée, qui a eu lieu au début de l'année, n'aurait guère pu s'effectuer à un moment plus propice. Néanmoins, des entreprises en ont tiré argument pour majorer leurs prix. L'indice général du coût de la vie, qui, de ce fait, a sensiblement augmenté au début de l'année, s'est ensuite stabilisé dans une large mesure, jusqu'à l'automne, grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires, boissons et tabacs. En octobre, il dépassait de 2 % le niveau auquel il s'était situé un an plus tôt. Toutefois, si l'on fait abstraction des prix des denrées alimentaires, la hausse de l'indice a atteint 3,6 % par rapport à octobre 1967.

Après une forte augmentation provoquée, au début de l'année, par l'instauration du système de la taxe à la valeur ajoutée, l'évolution des prix à la production a été caractérisée, au cours des mois suivants, par une relative stabilité. Au second semestre, toutefois, les hausses de prix sont devenues plus fréquentes dans l'industrie.

Le solde extérieur — c'est-à-dire la différence entre la valeur des importations et celle des exportations calculées en termes de comptabilité nationale — est demeuré élevé en 1968. Cependant, le déficit des importations s'est légèrement réduit au cours de l'année. Le solde extérieur peut être évalué, pour 1968, à quelque 15,5 milliards de marks, contre 16,0 milliards en 1967. Le pourcentage du produit national brut qu'il représente serait ainsi tombé de 3,3 % en 1967 à 3 % en 1968.

Le solde de la *balance commerciale*, qui s'est chiffré à 11,9 milliards de marks pour les dix premiers mois de l'année, n'a que légèrement diminué par rapport à la même période de l'année précédente (où il avait atteint 12,6 milliards

de marks). Comme le déficit de la balance des services a été exceptionnellement bas, et que les transferts ont été du même ordre qu'en 1967, l'excédent de la balance des paiements courants n'a pas diminué en comparaison annuelle. Il s'est élevé à 7,0 milliards de marks pour les neuf premiers mois de l'année. Toutefois, contrairement à ce qui s'était passé en 1967, il a été contrebalancé par une forte augmentation des exportations nettes de capitaux. Celles-ci ont même été plus importantes que les excédents des postes courants. En conséquence, la balance de base s'est soldée par un déficit de 1,6 milliard de marks. Toutefois, comme on a enregistré un important afflux de capitaux à court terme, en corrélation avec les nouvelles flambées de spéculation monétaire, et que les postes résiduels de la balance des paiements, qui reflètent surtout les variations des termes de l'échange, ont fait apparaître un solde positif sensiblement accru, la position en devises de l'Allemagne s'est notablement améliorée. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles ont augmenté de 4 milliards de marks au cours des neuf premiers mois de l'année; dans le même temps, les avoirs extérieurs nets des banques commerciales ont diminué de quelque 600 millions de marks.

L'expansion de la *masse monétaire* s'est encore accélérée au cours de l'année, bien qu'une orientation de plus en plus neutre ait été imprimée à la politique du crédit. Les entreprises ont disposé de réserves de liquidités relativement importantes, en raison surtout de l'évolution favorable des coûts observée jusqu'à la fin de l'année. Cependant, leur demande de crédit s'est rapidement accrue, surtout à partir du deuxième trimestre, de sorte que les crédits à court et à moyen terme, aussi bien que les crédits à long terme, ont connu une notable expansion. En revanche, les administrations publiques se sont manifestement préoccupées, dans l'ensemble, de consolider leur endettement à court terme, en remplaçant, dans une mesure croissante, leurs emprunts à court terme par des crédits à long terme. Dans l'ensemble, la situation de trésorerie des administrations centrales s'est notablement améliorée, grâce à l'augmentation plus rapide des recettes fiscales. Si l'on en juge par l'évolution des opérations de trésorerie au cours des dix premiers mois de l'année, le déficit budgétaire, qui est évalué à environ 7 milliards de marks pour le Bund et à quelque 4 milliards

pour l'ensemble des Länder, demeurerait en deçà de ces montants.

Le *marché des capitaux* a été caractérisé en 1968 par une baisse des taux d'intérêt, qui était souhaitable tant sur le plan de l'économie intérieure que du point de vue de la politique de la balance des paiements. Malgré une notable augmentation des ventes de valeurs à revenu fixe, les taux d'intérêt ont sensiblement fléchi sur le marché des obligations. Aussi le rendement moyen des effets publics nouvellement émis sur le marché intérieur n'atteignait-il, en septembre, qu'un peu plus de 6%. Cette tendance à la baisse des taux d'intérêt, observée jusqu'en automne, a favorisé le recours des émetteurs étrangers au marché allemand des valeurs à revenu fixe, à tel point qu'il a pris une ampleur jusqu'alors inconnue en Allemagne.

Rien qu'au cours des trois premiers trimestres, le montant des emprunts étrangers en marks, sur le marché allemand des capitaux, a atteint plus de 4 milliards. Sur le *marché des actions* également, le volume des émissions a recommencé de s'accroître. Les perspectives d'évolution favorables de la conjoncture et la sensible amélioration des bénéfices des entreprises ont favorisé une forte hausse des cours, qui n'a été interrompue que temporairement par la crise tchécoslovaque et par les spéculations qu'ont suscitées les rumeurs relatives à une modification de la parité du mark.

## 2. Les perspectives pour l'année 1969

Alors qu'il y a un an, les perspectives étaient encore affectées par des incertitudes touchant

### *Emplois et ressources de biens et services*

	1966 <sup>(1)</sup>	1967 <sup>(1)</sup>		1968 <sup>(2)</sup>		1969 <sup>(3)</sup>	
	Aux prix courants en milliards de DM	Variations par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume <sup>(5)</sup>	Valeur	Volume <sup>(5)</sup>	
Exportations <sup>(4)</sup>	103,0	+ 9,5	+ 8,0	+ 11	+ 10	+ 8,5	
Formation brute de capital fixe	121,9	— 7,4	— 9,4	+ 7	+ 9	+ 8	
Consommation des administrations	75,5	+ 3,4	+ 6,7	+ 1	+ 4	+ 3,5	
Consommation des ménages	274,9	+ 0,6	+ 2,4	+ 4	+ 6	+ 5,5	
Produit national brut	480,8	0	+ 0,6	+ 6,5	+ 8,5	+ 5	
Importations <sup>(4)</sup>	96,5	— 0,4	— 1,3	+ 14	+ 12	+ 11	

<sup>(1)</sup> Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, Nr. 9/1968.

<sup>(2)</sup> Estimations des services de la Commission.

<sup>(3)</sup> Prévisions des services de la Commission.

<sup>(4)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

<sup>(5)</sup> Aux prix de l'année précédente.

#### *Remarques générales :*

(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concerne les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

l'intensité de la reprise de la demande et des impulsions que cette reprise imprimerait à l'expansion, ce sont à présent, au premier chef, les possibilités de l'offre qui semblent devoir limiter, en 1969, la croissance du produit national brut en termes réels. Des modifications se produiront très vraisemblablement dans la structure de la demande. C'est ainsi que la *demande étrangère* pourrait perdre un peu de son importance relative. En effet, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ne connaîtront sans doute qu'une croissance économique assez limitée. De plus, on ne peut escompter que les exportations vers ces deux pays soient favorisées, dans une mesure aussi inhabituelle qu'en 1968, par des facteurs exceptionnels. Par ailleurs, cependant, il semble bien que les ventes aux autres pays de la Communauté accuseront encore une assez forte augmentation. En tout cas, la capacité concurrentielle de l'industrie allemande paraît s'être améliorée au cours des deux dernières années. Ceci est notamment confirmé par l'important accroissement des commandes en provenance de l'étranger. Pour le troisième trimestre de 1968, celles-ci ont dépassé de 5 % les ventes à l'extérieur.

Les résultats des enquêtes de conjoncture C.E.E. témoignent également de l'appréciation plus optimiste portée par les chefs d'entreprise, jusque tout récemment, sur leurs perspectives d'exportation. Si l'on tient compte, en outre, du haut niveau conjoncturel auquel les exportations se situent déjà à la fin de 1968, on peut s'attendre que leur taux de croissance, en comparaison annuelle, ne sera pas bien inférieur, en 1969, à celui qui a été enregistré l'année précédente.

Les plus fortes impulsions données par la demande à l'expansion économique devraient cependant émaner de la demande intérieure. Il faut surtout s'attendre à une progression toujours rapide de la *formation brute de capital fixe*. Le développement des *investissements d'équipement* pourrait même s'accélérer. Vers la fin de l'année 1968, en effet, grâce à une évolution plus favorable des bénéfices, la propension à investir des entreprises s'est accrue dans une mesure très sensible. C'est ainsi que les producteurs de biens d'investissement ont pu, malgré l'intensification de la production, enregistrer un accroissement appréciable de leurs commandes en carnet; pour le troisième trimestre de 1968, les commandes en provenance du marché intérieur ont dépassé les livraisons de 13 % dans l'industrie de biens d'investissement

et même de 15 % dans la seule industrie mécanique.

Les *investissements sous forme de construction* seront, eux aussi, en augmentation rapide. Ainsi, la demande de construction émanant des entreprises sera vraisemblablement plus forte qu'en 1968; en effet, lorsque s'élève le degré d'utilisation des capacités de production, l'extension de celles-ci dépend dans une large mesure de la réalisation de projets de construction correspondants. Les dépenses des administrations publiques en matière de génie civil s'accroîtront, elles aussi, sensiblement, si l'on en juge d'après les autorisations délivrées jusqu'à présent. Dans le secteur du bâtiment, en revanche, les dépenses publiques pourraient accuser une tendance moins forte à l'augmentation, à moins que les Länder et les communes ne révisent en hausse leurs projets d'investissement. Quant à la construction de logements, les informations dont on dispose au sujet des autorisations de construire et de l'octroi de prêts de financement laissent prévoir, dans l'immédiat, une vive expansion, bien qu'à plus long terme il faille plutôt s'attendre à un affaiblissement de la demande de construction.

Les impulsions particulièrement vives qui ont émané, en 1968, des *investissements sous forme de stocks* devraient également s'atténuer quelque peu au cours de l'année 1969.

Il paraît assuré que les dépenses de consommation augmenteront en 1969 à un rythme accéléré. En ce qui concerne la *consommation des administrations publiques*, il faut s'attendre à des taux de croissance sensiblement plus élevés qu'en 1968, même en l'absence de tout dépassement de crédits budgétaires. Une expansion nettement plus vive est également à prévoir pour la *consommation privée*. Une progression plus rapide des revenus des ménages, conséquence de l'essor conjoncturel observé depuis un certain temps déjà, jouera à cet égard un rôle déterminant. Selon toute probabilité, une hausse accentuée des taux de salaires horaires ira de pair avec l'augmentation du nombre d'heures travaillées. De plus, l'amélioration des chiffres d'affaires devrait entraîner un accroissement notable des revenus de l'entreprise et de la propriété. Enfin, l'augmentation des revenus bruts des ménages, par rapport à 1968, devrait s'accompagner d'une progression un peu moins rapide des retenues, de sorte que, à taux d'épar-

gne constant, les dépenses des ménages affectées à la consommation seraient en net accroissement.

Il est vraisemblable que, dans les premiers temps, l'évolution de l'offre pourra encore s'adapter avec une certaine élasticité à l'expansion accélérée de la demande globale, en dépit du degré élevé d'utilisation des capacités qui, tout au moins dans les principaux secteurs de la *production intérieure*, a été atteint à la fin de 1968. Même la production industrielle, dont le développement a été exceptionnellement rapide en 1968, pourrait, en moyenne annuelle, dépasser de plus de 7 %, en 1969, les résultats de l'année précédente. Certes, la pénurie accrue de main-d'œuvre pourrait devenir sensible dans quelques secteurs; mais les réserves de capacités techniques et de productivité, fortement relevées dans les dernières années sous l'effet des efforts de rationalisation déployés par les entreprises, sont restées importantes. Dans ces conditions, et en tablant, par ailleurs, sur une sensible expansion de la valeur ajoutée dans le secteur des services et sur des récoltes normales, il y a lieu d'estimer à 5 % le taux de croissance, de 1968 à 1969, du *produit national brut* en termes réels.

On peut s'attendre, dans le même temps, à un développement accéléré des *importations*. D'une part, en effet, même si le mouvement de reconstitution des stocks a déjà dépassé son point culminant, les importations de matières premières et de demi-produits continueront de progresser, dans le cadre de l'expansion de la production. D'autre part, en raison précisément de l'étroite interdépendance des économies de l'Allemagne et de ses partenaires dans la Communauté, il faut s'attendre, en corrélation avec la persistance de l'essor conjoncturel, à une accélération des importations de produits finis.

Cette évolution des importations devrait entraîner un nouvel amoindrissement — certainement plus accusé qu'en 1968 — des excédents du commerce extérieur; le solde extérieur sera néanmoins plus élevé qu'il ne serait souhaitable du point de vue de l'équilibre général de l'économie. Son pourcentage par rapport au produit national brut pourrait se réduire de 2 à 2,5 %, soit à peu près la même proportion que dans la moyenne des années 1952-1967.

Dans le courant de l'année 1969, la tendance des *prix* sera probablement moins favorable

qu'en 1968. D'une part, les influences stabilisatrices émanant de l'évolution des prix agricoles devraient s'affaiblir; d'autre part, la très vive expansion de la demande et l'utilisation croissante des capacités pourraient donner lieu à des hausses de prix. Enfin, le mouvement des coûts salariaux devrait être moins satisfaisant en 1969 que pendant les deux années précédentes, au cours desquelles l'écart entre l'évolution des salaires et celle des bénéficiaires s'était notablement élargi au profit des entreprises. Il est permis de se demander si les entreprises accepteraient une hausse — même relativement limitée — des coûts salariaux sans les répercuter sur les prix et si, comme ce serait souhaitable, elles adopteraient une politique axée sur le développement du volume des ventes, politique qui se traduirait par une nette augmentation des bénéfices globaux, même dans le cas d'une certaine limitation des marges bénéficiaires. A cet égard, il y a notamment lieu de remarquer qu les hausses de prix sur les marchés intérieurs pourraient déclencher de plus vives revendications salariales; celles-ci semblent d'ailleurs pouvoir être satisfaites dans une large mesure, compte tenu de la situation sur le marché de l'emploi. Il pourrait en résulter un processus général de hausse des prix et des salaires susceptible d'obliger les autorités responsables de la *politique économique* à mettre en œuvre, à échéance relativement brève, des mesures restrictives qui affecteraient la croissance économique plus fortement qu'il ne serait nécessaire eu égard au potentiel de l'offre. L'action concertée menée avec succès par le Gouvernement et les partenaires sociaux, pendant la période d'expansion de la conjoncture, sera donc de nouveau mise à l'épreuve en 1969. Son objectif déterminant devrait consister à convaincre les partenaires sociaux de pratiquer, en matière de prix et de salaires, une politique qui garantisse une croissance économique aussi élevée que possible tout en préservant la stabilité interne. Dans le même ordre d'idées, il conviendrait également d'examiner si la mise en œuvre de certaines mesures ne permettrait pas d'assurer aux travailleurs une plus large participation aux fruits de l'expansion sans qu'en soit affectée pour autant la stabilité interne.

Tout en favorisant un comportement des partenaires sociaux axé sur la stabilité, la politique économique devrait viser en premier lieu à développer l'offre dans toute la mesure du possible,

ce qui permettrait d'assurer dans les meilleures conditions une expansion rapide, tout en évitant de graves tensions. Etant donné le goulot d'étranglement que constitue le marché de l'emploi, il conviendrait, en particulier, de mobiliser les réserves de main-d'œuvre encore disponibles en intensifiant, d'une part, le recrutement de travailleurs étrangers, en appliquant, d'autre part, une politique appropriée en matière de structures régionales, et surtout en facilitant, grâce à une politique libérale dans le domaine de la formation professionnelle et de la reconversion, les transferts de main-d'œuvre des branches économiques caractérisées par des faiblesses structurelles vers celles dont la productivité est élevée et qui sont particulièrement favorisées par l'expansion de la demande. Une telle politique suppose toutefois que l'essor conjoncturel soit mis à profit pour accélérer, grâce à une concentration de la production, l'alignement des secteurs les moins compétitifs sur le plan international sur ceux dont la capacité concurrentielle est la plus élevée. A cet égard, en particulier, il existe encore d'importantes réserves de productivité dans l'ensemble de l'économie.

Ceci permettrait, dans le même temps, un nouvel accroissement des importations; une stabilisation, voire une réduction de l'offre intérieure dans ces secteurs pourraient, en effet, créer les conditions d'un recours accru aux fournisseurs étrangers et faciliter la suppression des mesures mises en œuvre en vue de soutenir la capacité concurrentielle de ces secteurs (subventions, aides à l'exportation, contingentement des importations, accords d'autolimitations, etc...). Simultanément, il serait souhaitable que les entreprises intensifient le déplacement de certaines productions vers l'étranger, ce qui contribuerait à un nouvel accroissement des exportations de capitaux, ainsi que des importations, dans la mesure où ces entreprises travaillent pour le marché allemand. Il convient, en tout cas, de souligner l'opportunité, tant sous l'aspect de la stabilité que du point de vue de la politique en matière de balance des paiements, de mesures qui, par le biais d'une plus large répartition du travail sur le plan international, permettraient de réduire plus rapidement que dans l'hypothèse d'une évolution spontanée un solde extérieur encore relativement important.

Il sera d'autant plus facile de renoncer à un freinage général de l'expansion de la demande que le comportement des partenaires sociaux

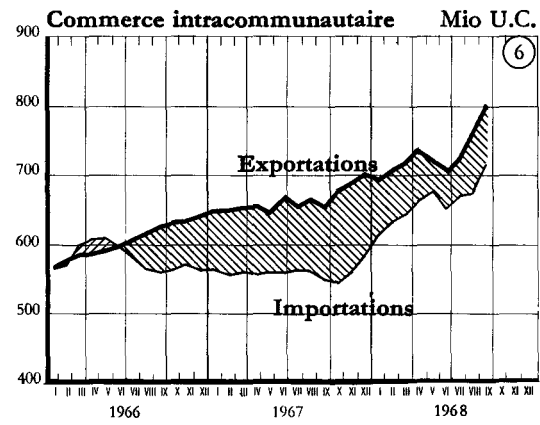
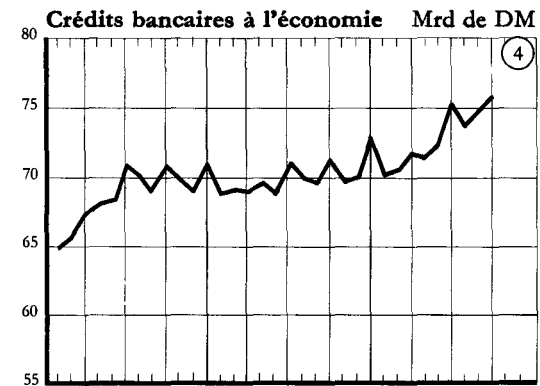
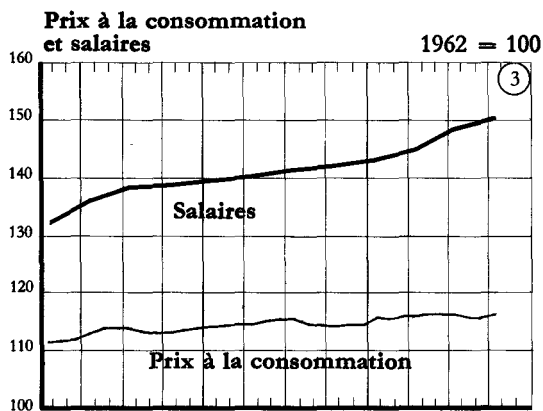
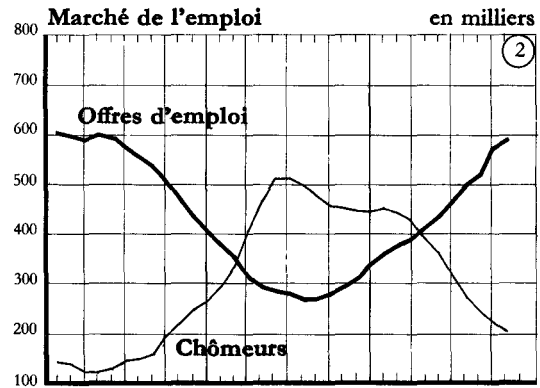
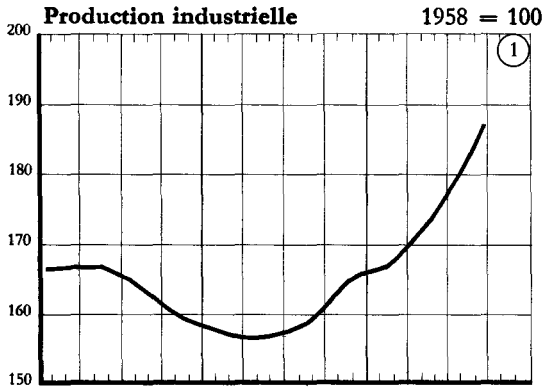
contribuera davantage au maintien de la stabilité, dans le cadre de l'action concertée, et que la politique visant au développement de l'offre aboutira à des succès plus nets. Ce freinage général risquerait d'ailleurs d'entraîner, à plus ou moins longue échéance, des pertes de croissance. De toute manière, la politique économique devrait dès maintenant s'orienter vers un contrôle prudent de l'expansion de la demande. A cet égard, l'accent devrait être mis en premier lieu sur la politique budgétaire.

Le projet de budget du Bund pour 1969 est déjà conforme à ces orientations. Les emprunts nets qui, en 1968, s'élevaient encore à 7 milliards de marks, ont été estimés, pour 1969, à 3,6 milliards. Cette diminution sera favorisée notamment par la progression sans doute plus forte des recettes fiscales, progression qui devrait dépasser 11 % par rapport à 1968. Les dépenses globales qui, en 1968, avaient encore été sensiblement influencées par l'exécution des deux programmes de relance conjoncturelle, ne s'accroîtront que de 5,5 % environ en 1969.

Il conviendrait d'éviter une progression des dépenses supérieure à ce taux. L'expérience acquise en 1965 montre les responsabilités particulières qui incombent, dans ce domaine, au Parlement et au Gouvernement en année électorale. Les plus-values fiscales éventuellement réalisées sous l'effet de l'expansion conjoncturelle devraient être utilisées en vue de réduire la dette publique, conformément aux dispositions de la loi sur la stabilité et la croissance économique. Il y aurait lieu, en même temps, de poursuivre la coordination des politiques budgétaires du Bund, des Länder et des Communes, afin d'imprimer à la demande, de cette manière également, une orientation qui réponde tout ensemble aux impératifs de la croissance et de la stabilité.

La marge d'action dont on dispose pour pratiquer une politique monétaire restrictive est cependant très étroite. La liquidité potentielle des banques est exceptionnellement abondante et des mesures assez énergiques s'imposent si l'on veut atteindre des résultats appréciables. Mais, par ailleurs, semblables mesures entraîneraient une hausse des taux d'intérêt qui pourrait compromettre l'exportation de capitaux; ceci aurait pour effet de provoquer un nouvel afflux de liquidités vers l'Allemagne, comme aussi d'accroître les tensions dans les règlements internationaux.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Source: Statistisches Bundesamt. Indice du coût de la vie au milieu du mois. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

Graphique 4 : Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

**Allemagne**

**TABLEAU 1: Données de base pour 1967**

Superficie totale (1000 km <sup>2</sup> )	248,5
Population totale (1000)	59 873
Densité par km <sup>2</sup>	241
Population active occupée (1000)	26 292
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	10,4
— Industrie	47,1
dont : Construction	7,7
— Services	42,5
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	4,9
— Industrie	47,2
dont : Construction	7,5
— Services	47,9
Produit national brut par tête (DM)	8 082

**TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)								Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit national brut	8,8	5,4	4,2	3,4	6,6	5,6	2,3	0	152	—
Production industrielle	10,7	6,3	4,5	2,7	8,5	6,7	1,9	— 2,3	158	—
Importations totales	16,9	8,1	11,4	8,0	10,7	15,0	2,8	— 0,4	232	19,7
Consommation privée	6,9	6,8	5,9	2,9	5,3	6,3	3,5	0,6	153	58,2
Consommation publique	7,6	7,8	11,5	7,5	— 0,5	6,9	1,1	3,4	168	16,7
Formation brute de capital fixe	11,3	9,4	5,9	2,9	12,0	6,5	0,2	— 7,4	165	22,8
Exportations totales	13,0	3,5	3,9	9,0	9,6	7,2	11,0	9,5	212	23,0
Produit national brut par tête	7,7	4,0	2,8	2,2	5,3	4,3	1,2	— 0,4	138	—
Produit national brut par personne active occupée	7,0	4,0	3,4	3,0	6,2	4,9	2,6	2,9	148	—



TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.e.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
<b>Exportation de marchandises</b>										
Total	11,1	4,5	10,2	10,9	10,3	12,5	8,0	247	21 736	100
Intra-C.E.E.	19,6	20,9	20,8	8,4	6,7	16,0	9,4	333	8 002	36,8
Extra-C.E.E.	7,6	1,0	4,7	12,5	12,4	10,6	7,2	215	13 734	63,2
<b>Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	4,3	7,3	16,0	20,5	25,0	- 2,0	27,0	296	541	2,5
Intra-C.E.E.	1,0	8,1	23,9	22,1	22,6	6,6	61,2	436	285	1,3
Extra-C.E.E.	6,3	6,9	11,5	19,5	26,6	- 7,3	2,7	218	255	1,2
<b>Exportation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	11,3	4,5	10,1	10,8	10,0	12,9	7,5	246	21 195	97,5
Intra-C.E.E.	20,1	12,2	20,8	8,1	6,3	16,3	8,1	330	7 717	35,5
Extra-C.E.E.	7,6	0,9	4,6	12,3	12,1	11,0	7,2	214	13 478	62,0
<b>Importation de marchandises</b>										
Total	8,3	12,2	6,0	12,2	19,6	3,2	- 3,7	236	17 352	100
Intra-C.E.E.	13,3	16,6	8,7	17,4	30,7	4,2	- 1,1	362	6 864	39,6
Extra-C.E.E.	6,1	10,3	4,7	9,7	13,6	2,5	- 5,4	192	10 488	60,4
<b>Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	7,9	20,1	- 8,3	8,3	21,6	2,4	- 4,2	184	3 582	20,6
Intra-C.E.E.	15,8	15,9	- 0,0	9,3	28,0	6,8	0,1	286	1 442	8,3
Extra-C.E.E.	4,4	22,2	- 12,2	7,8	18,1	- 0,1	- 6,9	149	2 140	12,3
<b>Importation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	8,4	9,9	10,7	13,3	19,0	3,3	- 3,6	254	13 769	79,4
Intra-C.E.E.	12,5	16,8	11,5	19,7	31,3	3,5	- 1,4	389	5 422	31,3
Extra-C.E.E.	6,7	6,8	10,3	10,2	12,5	3,2	- 5,0	207	8 347	48,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1962 = 100)</b>	1966	112	117	121	128	126	127	116	107	122	135	127	117
	1967	106	111	114	119	119	117	112	104	122	126	131	130
	1968	111	118	125	131	132	142	120	123	139			
<b>Chômeurs (en 1000)</b>	1966	269	236	141	121	108	101	102	106	113	146	216	372
	1967	621	674	576	501	458	401	377	359	341	361	395	526
	1968	673	590	460	331	265	227	203	188	174	180		
<b>Entrées de commandes : total (1958 = 100)</b>	1966	173	178	216	193	193	188	176	170	192	192	183	169
	1967	160	162	187	176	179	190	171	170	194	216	207	195
	1968	134	189	203	210	219	186	207	192	219			
<b>dont : intérieures</b>	1966	163	170	208	186	185	173	169	161	184	181	169	150
	1967	144	145	171	163	165	171	160	153	182	206	192	173
	1968	163	171	188	193	201	170	188	182	203			
<b>extérieures</b>	1966	211	213	250	227	230	234	207	208	232	243	243	255
	1967	229	239	260	237	243	277	227	223	249	261	271	291
	1968	274	269	273	288	297	260	296	255	236			
<b>Construction : autorisations de bâtir (Mrd DM)</b>	1966	2,95	2,97	4,00	3,75	3,85	4,08	4,15	4,03	4,04	4,13	3,33	3,47
	1967	2,76	2,68	3,11	3,50	3,32	3,69	3,73	3,60	3,70	4,35	3,88	3,13
	1968	2,34	2,99	3,63	3,88	3,72	3,63	4,16					
<b>Consommation privée : vente au détail (1962 = 100)</b>	1966	109	109	133	133	131	122	131	120	125	135	144	179
	1967	115	109	134	127	129	123	129	122	127	134	144	192
	1968	113	112	132	140	137	126	136	131	129			
<b>Importations totales de marchandises (Mio u.e.)</b>	1966	1 446	1 397	1 685	1 476	1 541	1 544	1 478	1 449	1 482	1 607	1 530	1 533
	1967	1 393	1 276	1 442	1 406	1 403	1 556	1 401	1 403	1 414	1 579	1 613	1 653
	1968	1 553	1 538	1 658	1 651	1 690	1 513	1 835	1 617	1 677	1 959		
<b>Exportations totales de marchandises (Mio u.e.)</b>	1966	1 492	1 490	1 757	1 559	1 701	1 645	1 708	1 537	1 727	1 809	1 719	2 012
	1967	1 750	1 629	1 816	1 867	1 724	1 884	1 726	1 654	1 791	1 939	1 906	2 025
	1968	1 899	1 862	2 102	1 926	2 016	1 767	2 134	1 928	2 056	2 390		
<b>Solde de la balance commerciale (Mio u.e.)</b>	1966	+ 46	+ 93	+ 72	+ 83	+ 160	+ 101	+ 230	+ 88	+ 246	+ 201	+ 189	+ 479
	1967	+ 357	+ 352	+ 373	+ 461	+ 321	+ 327	+ 325	+ 246	+ 377	+ 410	+ 292	+ 372
	1968	+ 316	+ 324	+ 444	+ 275	+ 325	+ 254	+ 349	+ 312	+ 379	+ 431		
<b>Réserves officielles en or et en devises (Mio u.e.)</b>	1966	6 190	6 139	6 150	6 072	5 974	6 193	6 441	6 433	6 454	6 616	6 652	6 771
	1967	6 490	6 634	6 759	6 723	6 759	6 702	6 639	6 690	6 803	6 737	6 914	6 853
	1968	6 436	6 749	7 030	6 842	6 732	6 733	6 709	6 695	6 962	6 665		
<b>Disponibilités monétaires (Mrd DM)</b>	1966	74,0	74,5	74,2	75,9	76,9	77,7	77,3	77,3	76,7	76,5	79,3	79,5
	1967	74,4	76,3	75,6	77,0	77,6	78,7	79,3	79,7	80,2	80,5	84,2	87,8
	1968	81,5	81,3	81,0	81,3	83,8	85,3	84,8	85,7	86,8			

## Allemagne

### REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

#### Tableau 1

- Population totale : moyenne annuelle estimée.
- Population active occupée : moyenne annuelle estimée. Source : Statistisches Bundesamt.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs. Industrie y compris l'artisanat. Source : Statistisches Bundesamt.
- Produit national brut aux prix du marché.

#### Tableau 2

- Variations aux prix de 1958 (pour 1967, aux prix de 1954).
- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

#### Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.) : produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle. Source : Statistisches Bundesamt. Ensemble de l'industrie, y compris la construction, corrigé de l'inégalité des mois.
- Nombre de chômeurs : situation en fin de mois; chiffres non désaisonnalisés. Source: Bundesanstalt für Arbeitsvermittlung und Arbeitslosenversicherung.
- Entrées de commandes. Source : Statistisches Bundesamt. Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires). Indice de valeur brut.
- Construction. Source : Statistisches Bundesamt. Autorisations de bâtir, devis pour le coût de la construction (sauf génie civil).
- Consommation privée. Source : Statistisches Bundesamt. Indice de valeur du chiffre d'affaires du commerce de détail.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Source : Statistisches Bundesamt.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et devises convertibles de la Bundesbank. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank). Situation en fin de mois.

## B. France

*L'évolution de l'économie française en 1968 a été essentiellement caractérisée par les effets de la crise sociale survenue en mai-juin : interruption momentanée de la vive croissance de la production, relèvement massif des revenus salariaux et de transfert, détérioration marquée de la situation de trésorerie des entreprises et perturbation grave des transactions avec l'étranger. Certes, le processus de normalisation, favorisé par l'application de nombreuses mesures prises à la fois sur le plan national et dans le cadre de la Communauté, s'est engagé de façon relativement rapide, comme en témoigne la forte progression de la production industrielle après la période des congés; néanmoins, le taux d'accroissement du produit national brut en volume devrait n'avoir atteint, pour l'ensemble de l'année, qu'environ 3,5 à 4 % par rapport à 1967. Le niveau général des prix s'est élevé de près de 5 % et la balance des paiements s'est soldée par un grand déficit.*

*Les perspectives de l'année 1969 laissent sans doute apparaître que des risques sérieux subsistent pour l'équilibre interne et externe de l'économie française; mais une politique économique qui serait fondamentalement orientée vers l'expansion, tout en restant très prudente, eu égard à l'augmentation très rapide des liquidités intérieures, aurait des chances certaines de permettre une croissance rapide de la production, une diminution graduelle du chômage et, simultanément, le retour à une évolution plus normale des prix et des salaires. L'expansion de la consommation restera sans doute très vigoureuse et il est possible d'escompter que la propension à investir des entrepreneurs sera fortement stimulée par l'utilisation croissante des capacités de production et par les incitations découlant d'allègements fiscaux importants. Après une poussée encore très sensible des importations dans les prochains mois et une évolution des exportations qui ne sera sans doute pas très dynamique, le solde des échanges extérieurs devrait marquer graduellement une certaine tendance à la stabilisation dans le cours ultérieur de l'année.*

### 1. Le bilan de l'année 1968

Le bilan d'ensemble pour l'année 1968 ne reflète qu'imparfaitement la crise sociale aiguë des mois de mai et juin et les conséquences graves qu'elle a eues sur l'économie française. En effet, il traduit en chiffres annuels moyens les résultats très hétérogènes obtenus pendant trois périodes bien distinctes du point de vue de la situation conjoncturelle.

Au cours des premiers mois de l'année, l'expansion conjoncturelle était devenue particulièrement vive, grâce à la conjonction de facteurs dynamiques de caractère exogène et endogène. Les exportations progressaient à un rythme rapide pour répondre à une demande extérieure

raffermissée. La réduction des stocks opérée en 1967 par les commerçants dans la perspective de la réforme, au 1<sup>er</sup> janvier 1968, du système de la taxe à la valeur ajoutée avait pris fin et avait fait place à un processus de restockage. Enfin, le Gouvernement avait adopté, en janvier, un plan de soutien conjoncturel, qui se traduisait par une augmentation du déficit budgétaire de 3,5 milliards de francs en 1968 et bénéficiait à parts égales à la consommation privée et à l'investissement <sup>(1)</sup>. Cette évolution de la demande avait entraîné une accélération sensible de la production intérieure et des importations. Selon l'in-

(1) Voir à ce sujet le rapport trimestriel 1/1968.

dice I.N.S.E.E. (bâtiment exclu), la production industrielle dépassait, en avril 1968, d'environ 8 % le niveau atteint un an plus tôt, sans que la marge de capacités de production disponibles ait été fortement entamée, en raison de l'importance des investissements réalisés au cours des deux années précédentes. Malgré cette expansion conjoncturelle, le chômage restait encore à un niveau relativement élevé.

La crise sociale qui a surgi vers la mi-mai et s'est prolongée jusqu'à la mi-juin, a provoqué, au printemps, une rupture profonde dans les tendances de la demande et de l'offre. Le mouvement de grève a pris une ampleur exceptionnelle : il a concerné environ 10 millions de travailleurs, sur un total de 15 millions. Le nombre global d'heures de travail perdues peut être estimé à 750 millions; pour les entreprises industrielles, la durée moyenne d'inactivité a été d'environ 2,2 semaines. Les pertes immédiates de production encourues du fait des grèves s'établissent, en termes annuels, à environ 2,5 % du produit national brut, et les pertes de salaires à environ 2 % de la masse salariale. Les négociations menées d'abord entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, puis au sein de chaque branche d'activité entre les organisations patronales et syndicales, pour trouver une solution au conflit social, ont abouti notamment à des hausses massives de salaires et à des majorations de prestations sociales (1).

La troisième séquence conjoncturelle de 1968 couvre pratiquement le second semestre de l'année; elle se caractérise par les efforts fournis par les entreprises pour rattraper dans la mesure du possible les pertes de production et les retards de livraison, et par l'action engagée par les pouvoirs publics pour faciliter une normalisation rapide des flux économiques et monétaires, pour limiter la hausse des prix et pour éviter, dans les transactions avec l'extérieur, une détérioration trop rapide qui aurait ajouté aux difficultés d'ajustement des circuits intérieurs de production et de commercialisation.

Cette action des pouvoirs publics a revêtu la forme d'un ensemble de mesures, dont certaines, à caractère d'urgence, ont été prises dans le cours même de la crise ou dans ses lendemains immédiats et avaient une portée temporaire.

---

(1) Une description détaillée de ces résultats a été fournie dans le rapport trimestriel 2/1968.

Les plus importantes des dispositions adoptées sont les suivantes :

Dans le domaine de la monnaie et du crédit, un régime exceptionnel d'avances, d'une durée maximale de 18 mois et consenties au taux privilégié de 5 %, a été institué en juin en faveur des petites et moyennes entreprises. La date limite pour le dépôt de ces demandes d'avances, qui sont d'ailleurs réescomptables hors plafond auprès de la Banque de France, a été fixée au 31 octobre 1968. En outre, pour assurer des moyens de refinancement additionnel aux banques, les plafonds de réescompte ont été relevés de 20 % jusqu'à fin octobre 1968 et le coefficient de retenue des effets représentatifs de crédits à moyen terme a été abaissé, en deux étapes, de 16 à 13 %. Enfin, eu égard à l'évolution des paiements avec l'étranger, la Banque de France a porté, le 3 juillet 1968, le taux d'escompte de 3,5 à 5 % (1); simultanément, des décisions ont été prises pour contenir dans des limites étroites la hausse du coût des crédits aux entreprises.

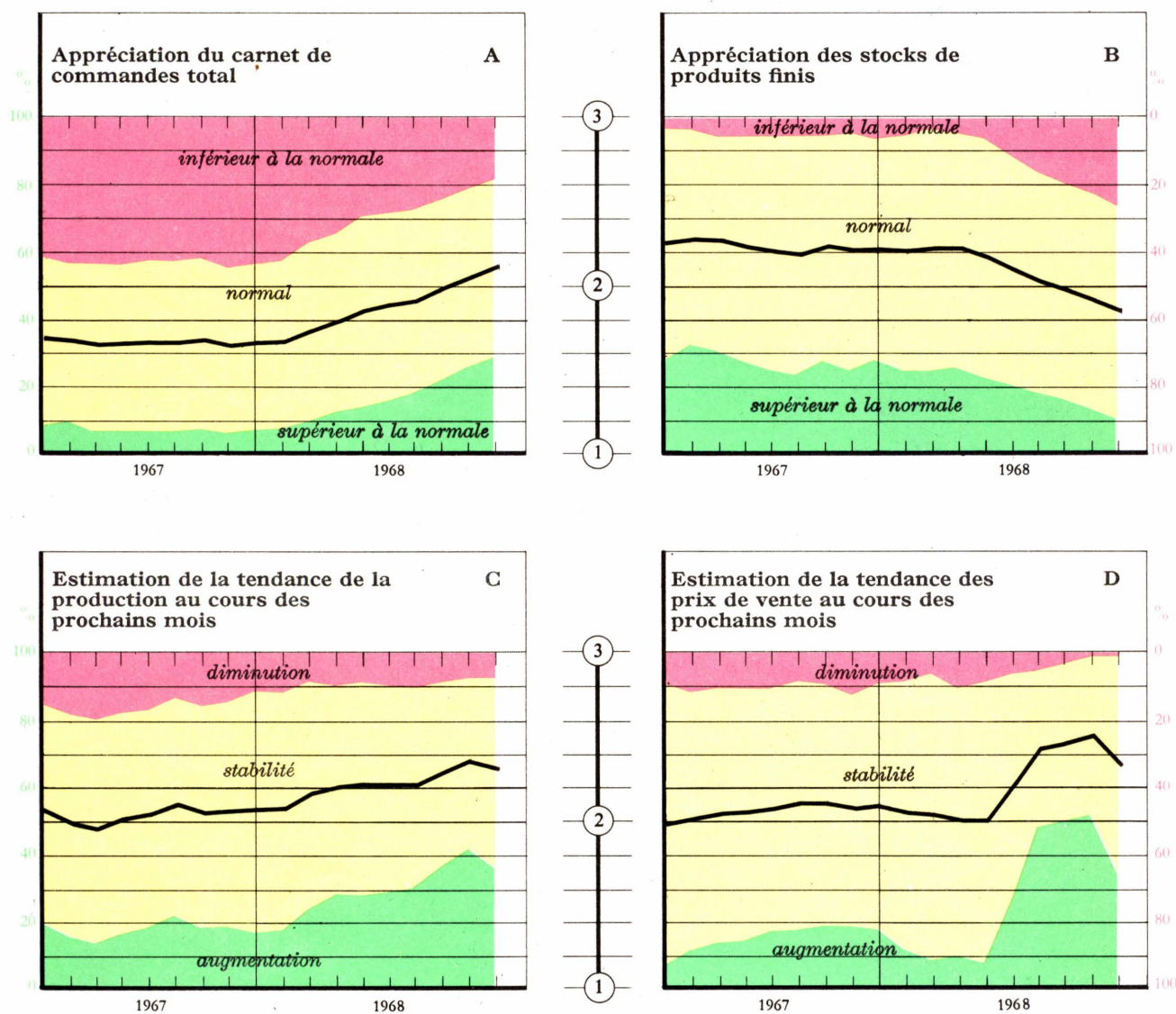
Dans le domaine de la politique budgétaire, le Gouvernement a adopté des mesures fiscales pour stimuler l'activité d'investissement : réinstitution d'un avoir fiscal représentant 10 % des achats de biens d'équipement commandés à partir du 1<sup>er</sup> mai 1968 et livrés dans les délais déterminés, suppression au 1<sup>er</sup> septembre des restrictions transitoires qui subsistaient pour les secteurs nouvellement soumis au système de la taxe à la valeur ajoutée, réduction de 15 % à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1968 du taux de la taxe sur les salaires supportée par les entreprises. Par contre, pour limiter l'importance du déficit budgétaire, les charges fiscales pesant sur les ménages ont été sensiblement aggravées : majoration de 10 à 25 % de l'impôt dû en 1968 par les contribuables à revenu élevé et augmentation de diverses taxes indirectes, telles la vignette automobile, la taxe sur les tabacs...

Dans le cadre d'une politique des prix visant à contenir la hausse des prix à 3 % durant le second semestre de 1968, les marges commerciales et les prix des prestations de services ont été notamment placés sous le régime de la

---

(1) Un nouveau relèvement du taux d'escompte a été décidé le 13 novembre dans le cadre d'une certaine réorientation de la politique monétaire (pour le détail des mesures, voir page 26).

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'INSEE.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



« liberté surveillée ». Le système des conventions directes et des contrats de programme conclus entre l'Etat et les organisations professionnelles du commerce et de l'industrie a été encore étendu, notamment pour les prix des produits manufacturés. Dans des cas exceptionnels, il a été fait usage du blocage des prix.

Pour ce qui concerne la politique des relations commerciales et financières avec l'étranger, un contrôle des changes a été temporairement instauré le 29 mai — il a été aboli le 4 septembre — et certaines dispositions d'ordre commercial ont été prises, en conformité avec les décisions de la Commission en date des 6 et 23 juillet 1968 <sup>(1)</sup>. Les exportations bénéficient, au plus tard jusqu'au 31 janvier 1969, d'aides spécifiques qui revêtent trois formes distinctes : allocations exceptionnelles, représentant 6 % jusqu'au 31 octobre, puis 3 % les trois mois suivants, des salaires incorporés dans les produits exportés, et ce pour toutes les exportations à l'exception de celles qui sont comprises dans des systèmes de garantie comportant leurs avantages propres; maintien et extension de la procédure d'assurance du risque économique; maintien et réduction du taux de réescompte préférentiel pour les créances nées à l'exportation. En ce qui concerne les importations, des mesures temporaires de contingentement ont été appliquées pour certains produits (automobiles, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, produits textiles, sidérurgiques, électroménagers, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1968); en outre, les mesures de surveillance administrative pour les importations de certains autres produits ont été renforcées.

Ces nouvelles conditions ont influencé, de façon décisive, l'évolution conjoncturelle durant le second semestre de 1968. Certes, les données statistiques disponibles sont encore fragmentaires; l'ensemble des informations recueillies permet cependant d'estimer qu'une nette tendance à la normalisation s'est fait jour dans la plupart des domaines d'activité et que la détérioration de l'équilibre interne et externe sur les marchés des biens et services est restée limitée.

En particulier, les *exportations*, qui avaient été exceptionnellement faibles en mai et juin, ont retrouvé rapidement, dans les mois suivants, un

niveau très élevé : aussi, pour l'ensemble des dix premiers mois de 1968, les exportations de marchandises dépassaient-elles encore de 11 % le montant constaté un an plus tôt. Ce redressement rapide après les événements de mai et juin traduit sans aucun doute les effets du rattrapage du retard pris dans les livraisons; ce fait témoigne également que les entrepreneurs ont accordé une certaine priorité à l'alimentation de leurs marchés extérieurs, sans qu'il soit déjà possible de distinguer, dans ce comportement, la part qui revient au souci de maintenir leur position sur les marchés étrangers et celle qui résulte du désir de bénéficier des aides spéciales à l'exportation. Cependant, l'évolution des exportations pendant le dernier trimestre de 1968 aura peut-être été moins ferme, étant donné la dégressivité des aides à l'exportation et la pression croissante exercée par la demande intérieure. Il n'en reste pas moins que, pour l'ensemble de l'année 1968, le taux d'accroissement en valeur des exportations de biens et services — en termes de comptabilité nationale — aura sans doute atteint, par rapport à 1967, près de 8,5 %, soit 10 % pour les marchandises et un peu moins de 5 % pour les services qui, notamment pour le tourisme, ont été fortement affectés par les mouvements de grève.

L'évolution de la demande intérieure, nettement ascendante au cours des premiers mois de 1968, puis brusquement interrompue en mai et juin, s'est déroulée à partir du milieu de l'année dans des conditions sensiblement modifiées, notamment en ce qui concerne la structure des revenus et l'importance relative des différentes composantes de la demande.

A cet égard, l'élément décisif a été le relèvement soudain et massif du niveau général des salaires, qui a permis aux ménages non seulement de reconstituer leurs encaisses momentanément utilisées pendant la période des grèves, mais aussi de développer leurs achats de produits de consommation, notamment de biens durables. Pour l'ensemble de l'année 1968, on peut estimer à près de 12 % l'augmentation de la masse salariale brute reçue par les ménages, malgré un fléchissement du nombre d'heures ouvrées dû aux grèves qui peut être estimé à 1,5 % environ. Simultanément les transferts sociaux, notamment en ce qui concerne les allocations familiales et les pensions de vieillesse, ont été nettement majorés. L'évolution des revenus de la propriété et de l'entreprise est plus

(1) Décisions publiées au Journal officiel des Communautés européennes (n° L 159 du 6 juillet et n° L 178 du 25 juillet 1968).

difficile à préciser : certes, les commerçants et prestataires de services ont bénéficié, dans le cadre de la réforme de la taxe à la valeur ajoutée, d'un allègement important de la fiscalité indirecte, et la production agricole a été très forte en 1968; il n'en reste pas moins que les pertes de revenus provoquées par les événements de mai-juin ont été sensibles, en particulier dans le secteur industriel. Au total, les revenus bruts des ménages devraient avoir progressé d'environ 10,5 % entre 1967 et 1968. La progression du revenu disponible des ménages ne devrait pas avoir été aussi forte, étant donné que les mesures fiscales prises en cours d'année pour des motifs conjoncturels (allègements fiscaux pour un montant d'environ 600 millions de francs au début de 1968, renforcement de la fiscalité pesant sur les ménages après les événements de mai et juin, portant sur 1,5 milliard de francs) auront exercé, par solde, des effets restrictifs. Cependant, les dépenses de *consommation privée* pourraient avoir progressé d'un peu plus de 10 % entre 1967 et 1968, compte tenu du fait que la diminution du taux d'épargne des ménages, en comparaison annuelle, devrait avoir été accentuée par une distribution des revenus disponibles orientée vers les ménages à bas revenu, dont la propension à consommer est élevée (1).

Les événements de mai et juin ont exercé des conséquences directes et très fortes sur les dépenses de *consommation des administrations*. Après avoir enregistré des taux d'accroissement relativement modérés pendant les années précédentes, ces dépenses devraient avoir progressé de plus de 12,5 % de 1967 à 1968. En particulier, les dépenses de personnel ont été nettement majorées à la suite d'une augmentation des traitements et salaires versés aux agents de l'Etat, qui s'établit en moyenne à 13 ou 14 %, mais avec une grande diversification selon les catégories d'agents. Les dépenses de biens et de services se sont également accélérées (environ 10 % entre 1967 et 1968).

L'évolution des *investissements fixes* au cours des derniers mois est plus malaisée à discerner.

(1) Il convient de noter, à cet égard, la très forte majoration, au 1<sup>er</sup> juin 1968, du salaire minimum garanti dans l'industrie (+ 35 %) et dans l'agriculture (+ 56 %). Comme conséquence automatique des hausses de prix intervenues depuis lors, un nouveau relèvement de l'ordre de 2 % doit intervenir le 1<sup>er</sup> décembre 1968.

De nombreuses raisons laissent toutefois penser que le redressement de la propension à investir des entrepreneurs privés, qui s'était manifesté avant les événements de mai-juin (notamment sous l'influence des mesures prises au début de l'année pour soutenir la conjoncture), ne semble pas avoir été remis en cause malgré les difficultés de trésorerie auxquelles les entreprises ont dû momentanément faire face. En effet, la perspective d'une forte expansion alimentée par le développement du pouvoir d'achat des ménages, la nécessité accrue de réaliser de nouveaux progrès de productivité pour compenser aussi largement que possible la hausse des coûts salariaux, des conditions relativement favorables pour l'obtention des crédits d'équipement et les nouvelles incitations fiscales à l'investissement ont sans doute permis d'éviter que des modifications substantielles soient apportées aux programmes d'équipement initiaux. Au total, les investissements productifs des entreprises privées auront vraisemblablement progressé de près de 5,5 % en valeur de 1967 à 1968; dans les entreprises publiques, ils se sont accrus d'environ 8,5 %. Les dépenses de construction de logements auront augmenté de près de 7 %, grâce surtout à une certaine expansion des constructions d'H.L.M., alors que, dans le secteur non aidé par l'Etat, la demande est restée, dans l'ensemble, peu dynamique pendant la majeure partie de l'année; ce n'est que très récemment qu'une tendance un peu plus soutenue paraît s'être dessinée. L'activité d'investissement des administrations publiques aura exercé, pour l'année 1968 dans son ensemble, des effets très dynamiques : il semble que les dépenses initialement prévues auraient encore été majorées, malgré les événements de mai-juin, et qu'un taux d'accroissement d'environ 14 % en valeur ait été atteint. Au total, la formation brute de capital fixe devrait avoir dépassé de près de 8 % en valeur le niveau enregistré en 1967.

Par contre, la *formation des stocks* aura été particulièrement faible en comparaison avec l'année précédente, malgré l'important stockage de produits agricoles qui résulte normalement d'une récolte abondante. Si un fort mouvement de reconstitution des stocks était apparu dans l'industrie et surtout dans le commerce au cours des premiers mois de 1968, l'arrêt prolongé de la production industrielle en mai et juin 1968 et la nécessité de réduire les délais de livraison n'ont sans doute pas permis aux entreprises de



parvenir en fin d'année à un montant de stocks en rapport avec le développement des affaires.

Dans de telles conditions de demande, l'évolution de la production intérieure a été déterminée au cours du second semestre par les efforts visant à rattraper dans toute la mesure du possible les pertes de production encourues pendant les grèves. Selon l'indice I.N.S.E.E. désaisonnalisé, la *production industrielle* avait retrouvé dès les mois de juillet-août le niveau élevé atteint en avril; en septembre et sans doute aussi dans les mois suivants, elle progressait à un rythme rapide qui pourrait être de l'ordre de 8 à 10 % par an. Toutefois, pour l'ensemble de l'année 1968, le taux d'accroissement de la production industrielle par rapport à 1967 devrait avoir été légèrement inférieur à 3,5 % : en effet, les pertes de production dues aux grèves peuvent être estimées entre 4 et 5 %, dont moins d'un tiers environ aura pu être récupéré. La *valeur ajoutée dans les activités commerciales et les services* aura marqué en 1968 une progression en volume sensiblement moins élevée que l'an passé, en raison des difficultés qu'ont connues ces secteurs, notamment le tourisme, en mai et juin. Les effets des grèves devraient avoir été moins marqués dans la *construction* : grâce surtout à la forte demande d'investissement des administrations publiques, les progrès de production dans la construction se seront situés à plus de 5 % de 1967 à 1968. Enfin, la production agricole devrait avoir été de nouveau très abondante en 1968, tant pour les productions animales que pour les productions végétales; elle aurait augmenté de près de 6 % par rapport à 1967. Au total, on peut escompter que la croissance du *produit national brut* aura encore pu atteindre environ 3,5 à 4 % en volume de 1967 à 1968.

Replacée en moyenne annuelle, cette croissance s'est accompagnée d'importants progrès de productivité. Certes, au cours des mois d'automne 1968, une nette reprise de l'embauche s'est dessinée dans les secteurs industriels et commerciaux, mais, en moyenne annuelle, la population active occupée est restée pratiquement stagnante entre 1967 et 1968. Compte tenu des pertes d'heures de travail encourues du fait des grèves — et récupérées pour un peu moins d'un tiers —, le nombre total d'heures ouvrées pourrait même avoir diminué d'environ 1,5 % entre 1967 et 1968. Bien que la progression de la population active disponible ait été ralentie par

l'allongement de la scolarité, cette évolution de la production et de l'emploi a entraîné une nouvelle détérioration de la situation sur le *marché du travail*. Le nombre moyen de chômeurs, qui s'élevait à 367 000 en 1967, peut être estimé, en 1968, à 470 000 (soit près de 2,5 % de la population active) : ce chiffre annuel s'analyse d'ailleurs en une augmentation du chômage sensible en début d'année 1968 et très forte pendant les mois de mai et juin, suivie d'une notable diminution au cours du second semestre de l'année.

L'offre étrangère a contribué de façon notable, au cours de l'année 1968, à satisfaire la demande sur les marchés intérieurs. La progression des *importations* de marchandises, déjà sensible en début d'année, est devenue extrêmement rapide après les événements de mai-juin : le taux d'accroissement d'une année à l'autre a atteint près de 25 % au troisième trimestre de 1968, malgré l'instauration d'un contingentement pour certains produits. La progression a surtout été vive pour les produits bruts et les demi-produits, ainsi que pour les produits manufacturés de consommation, hormis les produits contingentés. Bien que l'on puisse s'attendre à une certaine normalisation dans l'évolution des importations au cours des derniers mois de l'année, l'augmentation des importations de biens et services — en termes de comptabilité nationale — aura atteint 11 % environ en volume de 1967 à 1968, soit 11,5 % pour les marchandises et 7 % pour les services.

La vigueur de la concurrence étrangère, qui n'a été que légèrement freinée sur certains marchés par les mesures de contingentement, a constitué un facteur important pour la détermination de la politique des *prix* des entrepreneurs français. En outre, les pouvoirs publics se sont efforcés de limiter les répercussions, sur l'évolution des prix, de l'augmentation soudaine et massive des coûts salariaux qu'ont entraînée les événements de mai-juin. L'action engagée dans le cadre des contrats de programme passés avec les branches industrielles, des conventions conclues avec les commerçants et de la surveillance des marges commerciales, a permis de conserver jusqu'à présent un caractère modéré de la hausse des prix des produits manufacturés. Par contre, une accélération a été constatée dans le secteur des services, d'autant plus vive que de nombreux tarifs publics (tarifs domestiques du gaz et de l'électricité, tarifs téléphoniques, tarif-voyageurs

des chemins de fer...) ont été majorés à l'automne de 1968. Au total, l'augmentation de l'indice des 259 articles devrait rester limitée entre 3 et 3,5 % au cours du second semestre de 1968. Compte tenu de l'évolution des prix pendant la première moitié de l'année — qui avait été d'abord caractérisée par un réajustement sensible à la suite de l'extension, au 1<sup>er</sup> janvier 1968, de la taxe à la valeur ajoutée au secteur commercial, puis par une quasi-stabilité dans les mois suivants — l'augmentation du niveau moyen des prix à la consommation devrait avoir atteint près de 5 % entre 1967 et 1968.

Le poids des événements de mai-juin a porté tout particulièrement sur l'équilibre extérieur. Ainsi, le solde des échanges extérieurs — en termes de comptabilité nationale — aura présenté en 1968 un déficit d'environ 1 milliard de francs, au lieu d'un excédent de 1,5 milliard de francs en 1967. Cette dégradation des échanges commerciaux avec l'étranger a été amplifiée par une nette détérioration des termes de paiements et par des sorties massives de capitaux à court terme, de telle sorte que le déficit de la *balance globale des paiements* aura atteint des montants beaucoup plus élevés. Pendant les seuls trois mois de mai à juillet, ce déficit global a approché 900 millions de dollars. Bien que la Banque de France ait eu à sa disposition, au seuil de la crise sociale, plus de 6 milliards de dollars en or et devises convertibles, les autorités monétaires ont été amenées, non seulement à utiliser, en juin, la totalité de leur droit de tirage automatique sur le F.M.I. (885 millions de dollars), mais aussi à recourir aux facilités de crédit, qui leur ont été consenties à la mi-juillet, pour un montant de 1,3 milliard de dollars, par la B.R.I., par la Federal Reserve Bank de New York et par les banques centrales des pays partenaires dans la Communauté. Au total, les avoirs extérieurs nets des autorités monétaires pourraient avoir diminué, de fin décembre 1967 à fin septembre 1968, de 3 à 3,5 milliards de dollars; dans le même temps, la position extérieure nette des banques commerciales devrait s'être améliorée d'environ 1,5 milliard de dollars.

Les effets restrictifs exercés sur les liquidités internes de l'économie par ce déficit élevé de la balance des paiements ont été plus que largement compensés par l'accélération des crédits

consentis par la Banque de France. En particulier, le financement du déficit de la trésorerie publique, qui a été surtout assuré par la création de moyens monétaires, notamment sous forme d'escompte d'effets publics à court terme, a fourni des impulsions exceptionnellement fortes aux disponibilités monétaires : pendant les quatre mois de mai à août, les charges nettes du Trésor — amortissement de la dette exclu — ont atteint 9,9 milliards de francs en 1968 au lieu de 4,6 milliards de francs en 1967. Le découvert d'exécution de la Loi de Finances pour 1968 pourrait atteindre environ 14 milliards de francs, sous l'effet d'une augmentation massive des dépenses de fonctionnement, et aussi des pertes de recettes fiscales dues aux grèves. En tout cas, le troisième collectif budgétaire préparé au début du mois de novembre envisage un déficit de cet ordre de grandeur. Enfin, l'expansion très vigoureuse des crédits a stimulé également l'évolution des liquidités : tandis qu'au cours des quatre premiers mois de l'année 1968, les crédits accordés par les banques à l'économie n'avaient progressé que de façon minime, ils se sont accrus de fin avril à fin août 1968 de 8,6 %, au lieu de 5,3 % un an auparavant. Une augmentation particulièrement forte semble s'être produite en septembre et octobre, imputable notamment à une demande massive de crédits à court terme et aux avances exceptionnelles consenties en faveur des petites et moyennes entreprises. Le financement de ces crédits a été assuré, dans une large mesure, par le recours au réescompte de la Banque de France.

L'accélération très vive de l'expansion des crédits traduit essentiellement la reconstitution rapide des moyens de trésorerie des entreprises après les événements de mai-juin 1968. Les autorités monétaires s'étaient d'ailleurs efforcées, par le biais d'une politique monétaire extrêmement souple, de prévenir une hausse trop marquée des taux d'intérêt, qui aurait pu affecter la propension à investir des entrepreneurs : aussi la Banque de France n'avait-elle donné au premier relèvement du taux de l'escompte (de 3,5 % à 5 %) qu'un caractère modéré en regard de l'évolution des transactions extérieures et était-elle intervenue sur le *marché monétaire* pour maintenir le taux de l'argent à un niveau relativement bas, voisin de 6 %. Toutefois, l'écart existant entre les taux français et ceux qui étaient pratiqués sur d'importants marchés

étrangers a conduit la Banque de France, après la suppression du contrôle des changes au début de septembre, à laisser monter les taux monétaires jusqu'à 7 % et même parfois 8 %. En outre, avec effet au 13 novembre 1968, le taux d'escompte a été encore majoré à 6 %. Concomitamment à l'enchérissement du crédit, qui ne porte cependant pas sur les crédits à l'exportation ni sur les avances exceptionnelles en faveur des petites et moyennes entreprises, des mesures de restriction quantitative ont été prises pour contenir l'expansion excessive des liquidités in-

ternes, de manière à atténuer les risques d'évolution inflationniste et d'un comportement spéculatif des agents économiques. Ainsi, le taux des réserves obligatoires des banques auprès de la Banque de France a été porté de 4,5 à 5,5 % et le coefficient de retenue des effets à moyen terme, qui avait été abaissé après les événements sociaux de 16 à 13 % a été relevé à 14 %; les crédits bancaires à court terme et les crédits à moyen terme non mobilisables ne devront pas avoir progressé, par rapport au 30 septembre 1968, respectivement de plus de 4 % au

### Emplois et ressources de biens et services

	1966 <sup>(1)</sup>	1967 <sup>(1)</sup>		1968 <sup>(2)</sup>		1969 <sup>(3)</sup>
	Aux prix courants en milliards de FF	Variations par rapport à l'année précédente en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations <sup>(4)</sup>	—	—	—	+ 7	+ 8,5	+ 7,5
Formation brute de capital fixe	—	—	—	+ 4,5	+ 8	+ 7,5
Consommation des administrations	—	—	—	+ 5	+ 12,5	+ 4
Consommation des ménages	—	—	—	+ 5	+ 10,5	+ 6,5
Produit national brut	—	—	—	+ 3,5	+ 9	+ 7
Importations <sup>(4)</sup>	—	—	—	+ 11	+ 11,5	+ 13

<sup>(1)</sup> En raison des modifications intervenues dans les méthodes d'évaluation et à la suite des changements apportés aux séries antérieures par le choix d'une nouvelle année de base, les données comptables concernant les années 1966 et 1967 ne sont pas encore disponibles.

<sup>(2)</sup> Estimations des services de la Commission.

<sup>(3)</sup> Prévisions des services de la Commission. Si le rattrapage des pertes de production dues aux grèves est suffisamment rapide à la fin de 1968 pour que le taux de croissance du produit national brut en 1968 atteigne 4 % au lieu de 3,5 %, le taux indiqué pour 1969 s'en trouvera réduit d'autant. En tous cas, le taux d'accroissement de la production intérieure brute (notion utilisée dans les définitions de la comptabilité nationale française) est plus élevé.

<sup>(4)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

31 décembre 1968 et de plus de 1 % au 31 janvier 1969. Les crédits liés à des opérations d'exportation, à l'équipement des entreprises et à la construction de logements sont exclus du champ d'application directe de ces mesures d'encadrement.

L'évolution sur le *marché financier* a également été caractérisée par les répercussions des événements sociaux de mai-juin 1968; en effet, les placements financiers, qui avaient été totalement interrompus pendant les semaines de grève, ont marqué une reprise notable au troisième trimestre. Le secteur privé a lancé des émissions, notamment sous forme d'actions, pour un montant supérieur à celui qui avait été enregistré à la même époque de l'an dernier, tandis que les emprunts émis par les pouvoirs publics et par les entreprises nationales ont été délibérément limités; ces dernières ont toutefois pu recourir, dans une proportion accrue, aux marchés financiers étrangers. Malgré cette reprise relativement rapide de l'activité sur le marché financier, l'épargne globale recueillie sur ce marché a marqué une baisse sensible, de l'ordre de 15 %, entre les neuf premiers mois de 1967 et de 1968.

## 2. Les perspectives pour l'année 1969

Les résultats de l'année 1968 montrent nettement que le processus de rétablissement de l'activité économique s'est engagé avec vigueur et que, jusqu'ici, la détérioration de l'équilibre interne et externe sur les marchés de biens et services est restée limitée; mais les risques qui pèsent sur l'évolution ultérieure de l'économie française n'en sont pas pour autant entièrement exclus. Certes, il est possible de tenir actuellement pour moindre le danger que la brusque et massive élévation du niveau des coûts salariaux compromette les possibilités de financement des entreprises et affecte alors leur propension à investir dans une mesure qui ne serait pas sans exercer des incidences déflationnistes sur le niveau de la production et de l'emploi. Toutefois, étant donné la très grande liquidité interne de l'économie, on ne peut pas encore écarter un autre danger, diamétralement opposé : il résiderait dans l'amorce d'une évolution inflationniste prolongée qui serait déclenchée par une spirale « salaires-prix-salaires » et

qui aurait des conséquences graves, en premier lieu sur les transactions commerciales et financières avec l'étranger. L'existence toujours latente de ces deux risques limite fortement la marge de manœuvre des pouvoirs publics, au moment où, pour des motifs d'ordre social, la politique conjoncturelle est confrontée avec la difficulté de lier le rétablissement de l'équilibre interne et externe à une réduction progressive du niveau élevé du chômage.

A condition que soit appliquée une politique conjoncturelle fondamentalement orientée vers l'expansion, mais conduite de façon prudente et sélective, les chances d'une évolution économique relativement satisfaisante en 1969 peuvent être considérées comme réelles : le dynamisme de la demande paraît, dans ce cas, largement assuré, alors que les capacités techniques disponibles et surtout les réserves de main-d'œuvre permettent d'escompter, dans l'ensemble, une élasticité encore élevée de l'offre.

En ce qui concerne la *demande extérieure*, il y a d'abord lieu de penser que la conjoncture restera assez dynamique en 1969 dans les principaux pays clients. Certes, aux Etats-Unis, l'expansion de la demande pourrait être progressivement entravée par les dispositions budgétaires restrictives adoptées en 1968; dans le Royaume-Uni non plus, il ne faut guère s'attendre à un redressement de l'activité. Mais la croissance économique restera sans aucun doute très rapide dans les pays partenaires de la Communauté, qui absorbent près de 40 % des ventes de la France à l'extérieur. La mesure dans laquelle les entreprises françaises utiliseront ces possibilités pour intensifier leurs ventes sur les marchés étrangers ne dépend cependant pas uniquement de leur politique de prix après l'abolition, au 31 janvier 1969, des aides exceptionnelles à l'exportation, mais sans doute aussi de l'intensité de la demande intérieure qui pourrait les inciter à donner aux exportations une moins grande priorité. Au total, on ne peut guère escompter que le taux de progression des exportations de marchandises entre 1968 et 1969 dépassera notablement 8,5 % en valeur. Une augmentation plus sensible sera enregistrée, par contre, pour les exportations de services, ne serait-ce qu'en raison de la normalisation attendue des recettes de tourisme.

L'intensité de la demande intérieure en 1969 sera essentiellement déterminée par le compor-

tement des entrepreneurs privés en matière d'investissement. A cet égard, les conditions paraissent réunies pour une vive croissance des dépenses en investissements productifs. D'une part, en effet, les perspectives de ventes devraient être considérées comme suffisamment favorables par les entrepreneurs pour les inciter à procéder, à échéance relativement brève, à des investissements d'extension, notamment dans d'importantes branches productrices de biens de consommation qui enregistrent une rapide élévation du taux d'utilisation des capacités techniques disponibles et un certain allongement des délais de livraison. De toute façon, la part prise par les charges salariales dans la valeur ajoutée des entreprises se trouvant nettement majorée à la suite de la crise sociale de mai-juin 1968, la nécessité de réaliser de nouveaux investissements de rationalisation s'en trouve renforcée. D'autre part, malgré la pression accrue des charges salariales sur les profits, les possibilités de financement apparaissent comme relativement bonnes si l'on tient compte des mesures d'allègement fiscal prises par les pouvoirs publics en faveur des entreprises : pour la seule année 1969, ces allègements fiscaux pourraient représenter, au total, près de 5 milliards de francs. Enfin, il y a lieu de prévoir une certaine accélération du rythme des dépenses en construction de logements, à la suite notamment de l'élargissement des programmes établis pour les logements sociaux. En revanche, à en juger du moins d'après les prévisions budgétaires actuelles, les investissements des administrations publiques ne devraient pas marquer un accroissement aussi rapide qu'en 1968.

Les investissements sous forme de stocks prendront vraisemblablement, en 1969, une part très importante dans le développement de la demande intérieure. En effet, la reconstitution des stocks ne devrait guère avoir réalisé de progrès notables d'ici la fin de 1968, alors que l'expansion de la production et des ventes devrait même rendre nécessaire un ajustement en hausse du niveau normal des stocks. L'augmentation des stocks serait donc très importante en 1969 et absorberait plus de 1,5 % du produit national brut.

L'évolution des dépenses de consommation publique reflétera sans doute, pour une large part, les effets des mesures prises en 1968 à la suite des événements de mai-juin, notamment en ce

qui concerne les salaires et traitements dans la fonction publique. Les dépenses nouvelles prévues dans la Loi de Finances pour 1969 ont été étroitement limitées, mais il n'est pas exclu que notamment les augmentations additionnelles de traitements dépassent finalement, au cours de 1969, le montant prévu.

Si les dépenses de consommation privée continueront d'augmenter fortement dans les premiers mois de 1969, du fait de l'ampleur de la masse salariale distribuée dans la seconde moitié de 1968, la prévision de leur évolution ultérieure ne peut être dissociée de certaines hypothèses relatives à la hausse des salaires au cours de l'année 1969. A cet égard, il convient de relever l'importance que revêtiront les négociations prévues pour mars prochain entre les partenaires sociaux et le Gouvernement. Dans l'hypothèse d'une évolution normale des taux de salaire horaire, qui corresponde aux majorations enregistrées de 1965 à 1967 — soit environ 6 % en rythme annuel —, et compte tenu d'un certain relèvement du niveau de l'activité, l'augmentation globale des revenus salariaux, d'une année à l'autre, devrait être un peu plus forte en 1969 qu'en 1968. Comme des taux de croissance supérieurs à ceux de l'année précédente peuvent être également retenus pour les autres catégories de revenus — notamment pour les revenus de la propriété et de l'entreprise — les revenus disponibles des ménages pourraient progresser, en 1969, de 11,5 % par rapport à 1968, malgré l'aggravation de la charge fiscale. Bien qu'un certain redressement de la propension à l'épargne soit à prévoir, il en résulterait néanmoins une nouvelle et très vive expansion de la consommation privée.

Cette expansion de la demande globale, dans laquelle les dépenses d'investissement fixe joueraient graduellement un rôle déterminant par rapport à une vague de consommation et de restockage concentrée surtout sur le début de l'année 1969, permettra sans doute une forte croissance de la production intérieure. Par rapport à 1969, des taux de progression particulièrement élevés pourraient notamment être enregistrés dans les secteurs, qui, en 1968, ont subi d'importantes pertes à la suite des événements de mai-juin, et dont le rythme de production sera vigoureusement stimulé, pendant quelque temps encore, par des effets de rattrapage. La valeur ajoutée à prix constants dans l'industrie

pourrait s'accroître, par rapport à l'année précédente, de quelque 9 % en 1969, au lieu de 3,5 % à peine en 1968; dans le secteur des services, la production marquerait également une progression nettement plus vive. Comme l'activité du bâtiment sera sans doute un peu plus forte qu'en 1968, le *produit national brut*, en volume, — malgré une production agricole qui, dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, ne devrait dépasser que modérément le niveau exceptionnel de 1968 — pourrait marquer une croissance d'environ 6,5 % à 7 % en 1969.

Cette croissance relativement importante entraînerait une utilisation plus intensive des capacités techniques de production disponibles. Dans quelques branches industrielles, des goulots d'étranglement pourraient se manifester, qui se traduiraient non seulement par un gonflement des carnets de commandes et un allongement des délais de livraison, mais aussi par une intensification des importations. Les progrès de la *productivité* seront certes encore très appréciables, mais sans doute un peu moindres qu'au cours des années précédentes. Ces perspectives laissent donc penser que le recours à la main-d'œuvre disponible pourrait marquer une nette reprise en 1969, d'autant plus qu'une réduction de la durée effective du travail semble probable. En effet, à la suite des négociations de Grenelle entre l'Etat et les partenaires sociaux, des conventions ont été conclues, qui prévoient, au plus tard d'ici la fin de 1969, une réduction d'une ou deux heures de la durée du travail lorsque celle-ci dépasse effectivement 45 heures par semaine. Il convient enfin de tenir compte des effets qu'exercera sur l'emploi l'arrivée à son terme de la récupération des heures de travail rémunérées, mais non prestées, pendant les grèves. Dans ces conditions, une augmentation d'environ 1 % de la population active occupée, entre 1968 et 1969, et une diminution graduelle du chômage en cours d'année paraissent tout à fait vraisemblables.

L'impact de l'expansion rapide de la demande sera particulièrement marqué sur l'évolution des *importations*. En effet, la position concurrentielle des produits étrangers devrait s'être notablement améliorée en raison de la hausse sensible du niveau des coûts de production en France. Par ailleurs, les restrictions quantitatives à l'importation, introduites pour certains

produits industriels à la suite des événements de mai-juin, seront abolies à la fin 1968 et un certain mouvement de rattrapage pourrait en résulter. D'une façon générale, d'ailleurs, les besoins d'ajustement des stocks à un niveau accru de production et de ventes pourrait entraîner, notamment dans les premiers mois de l'année, une forte poussée des importations, en particulier pour les matières premières et les demi-produits. Dans ces conditions, les importations de marchandises devraient progresser d'au moins 13 % en volume entre 1968 et 1969.

Compte tenu des perspectives déjà décrites en matière d'exportation, la *balance des échanges extérieurs* devrait donc se solder par un déficit nettement plus important qu'en 1968. Il semble cependant que, après une détérioration rapide du commerce extérieur concentrée principalement sur les premiers mois de 1969, une certaine tendance à la stabilisation puisse apparaître dans le cours ultérieur de l'année. On peut également escompter une amélioration progressive dans l'évolution de la balance des paiements, surtout si les termes de paiements et les mouvements de capitaux à court terme se normalisaient, grâce à une politique monétaire appropriée.

L'élasticité relativement élevée de l'offre intérieure, la vive concurrence exercée par les produits importés et l'allègement notable des charges fiscales des entreprises devraient orienter en principe les dispositions des entrepreneurs dans le domaine des prix vers une plus grande stabilité. Néanmoins, il est à craindre que les facteurs de hausse de prix restent encore assez forts en 1969 : en effet, le dynamisme prévisible de la demande fournira aux entreprises la possibilité de répercuter partiellement sur les prix les majorations de coûts, tout au moins en ce qui concerne les marchés où ne joue pas la concurrence étrangère et qui se trouvent en dehors du champ d'action de la réglementation administrative des prix. Dans l'hypothèse où la hausse des prix retrouverait en cours d'année un rythme « normal », le *niveau général des prix* pourrait de nouveau augmenter, en moyenne annuelle, de quelque 4,5 à 5 % entre 1968 et 1969.

Le risque d'un dérapage des prix et des salaires dans le cadre d'une *politique économique* orien-

tée vers l'expansion et, de ce fait, le danger d'une aggravation du problème posé par l'équilibre extérieur, placent les autorités françaises devant des problèmes particuliers de guidage conjoncturel. Ils nécessitent une combinaison appropriée des différents instruments et un dosage délicat des diverses mesures. La Commission a d'ailleurs déjà attiré l'attention du Gouvernement français sur cet impératif dans la recommandation qu'elle lui a adressée le 9 juillet dernier sur la base de l'article 108, paragraphe 1, du Traité de Rome.

L'orientation de la politique des prix, après les événements de mai-juin, visait à maintenir la hausse des prix dans des limites acceptables tant d'un point de vue économique que d'un point de vue social. Il conviendrait, en l'occurrence, de continuer à renoncer à un blocage général des prix, qui s'est presque toujours révélé difficile à appliquer sur le plan administratif et nuit gravement, à la longue, à un fonctionnement efficace des mécanismes économiques. Il semble opportun de développer plutôt les possibilités d'une intervention indirecte, notamment dans les secteurs où des facteurs d'ordre structurel entravent le libre jeu de la concurrence.

Une normalisation progressive de l'évolution des prix faciliterait l'application d'une politique salariale qui devrait s'efforcer de revenir à une plus grande harmonie entre l'évolution des salaires et les progrès possibles de la productivité, compte tenu surtout des impératifs de l'équilibre extérieur. Dans ce contexte, il y a lieu de mentionner, en particulier, le « rendez-vous » pris pour mars 1969 entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, dont les résultats seront sans doute influencés non seulement par la hausse effective du coût de la vie observée jusque-là, mais aussi par le climat des prix qui prévaudra à ce moment. On peut d'ailleurs se demander si, dans le cadre de la politique des salaires, il ne conviendrait pas d'envisager certaines mesures destinées à encourager la formation de patrimoine en faveur des salariés. Outre ses aspects sociaux liés à une participation accrue des salariés aux fruits de l'expansion, l'application de telles dispositions présenterait également des avantages sur le plan économique. Ainsi, le secteur des entreprises disposerait, pour le financement de ses investissements, de ressources qui, autrement, seraient consacrées à la consommation; simultanément, la limitation

du développement de la consommation exercerait un effet stabilisateur sur les prix, dans une situation conjoncturelle où le risque d'une expansion excessive des achats des ménages ne peut être écarté. Les facilités déjà accordées pour stimuler l'épargne des ménages pourraient être encore améliorées, grâce notamment à une extension des avantages consentis dans certains cas non seulement aux revenus des placements mais aussi aux capitaux nouvellement épargnés.

Un fort développement de l'épargne des ménages est d'autant plus indispensable que les besoins de financement des entreprises et des administrations publiques marqueront une vive progression. En effet, le projet de Loi de Finances pour 1969 prévoit un découvert budgétaire de plus de 11,5 milliards de francs, qui s'explique par les répercussions directes des événements de mai-juin 1968 (en particulier pour les dépenses de fonctionnement et de transfert), et par la nécessité de stimuler le développement des investissements productifs par des mesures de politique fiscale. Toutefois, afin de ne pas renforcer exagérément l'expansion des liquidités intérieures, il conviendrait d'éviter de toute façon un dépassement des crédits lors de l'exécution du budget de 1969 et de veiller à ce que le financement de l'excédent des dépenses s'opère essentiellement par le canal de l'épargne intérieure, sans recours à la Banque de France. En ce qui concerne plus particulièrement les mesures prises en matière fiscale, la décision fondamentale visant, d'une part, à encourager les investissements des entreprises grâce à d'importants allègements d'impôts et, d'autre part, à limiter la progression du déficit budgétaire au moyen d'une aggravation de la charge fiscale des ménages, est entièrement conforme aux recommandations formulées par la Commission au début juillet 1968; on peut cependant se demander si les mesures d'encouragement des investissements, jusqu'ici de caractère global, ne devraient pas également être assorties de critères sélectifs, favorisant les investissements qui entraînent soit des progrès très rapides de productivité, soit une amélioration de la compétitivité internationale pour les entreprises dont l'activité est particulièrement tournée vers l'exportation.

Un problème d'arbitrage très complexe se pose dans le domaine de la politique monétaire : celle-ci doit être, à la fois, assez souple pour

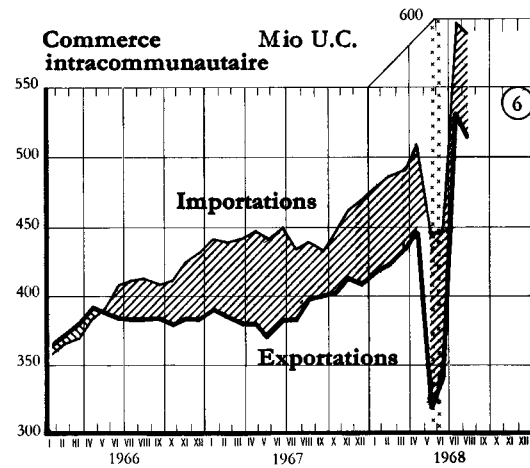
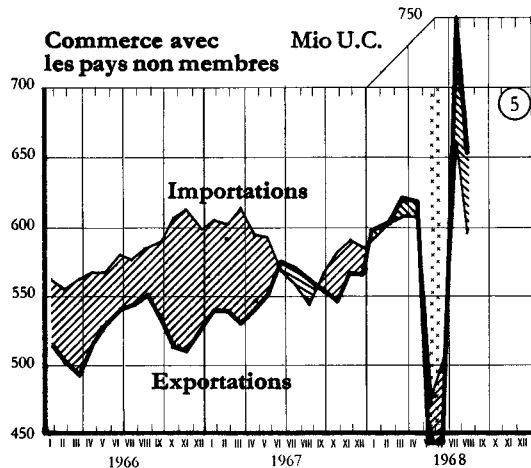
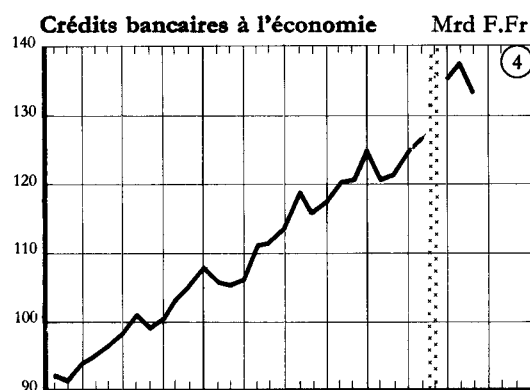
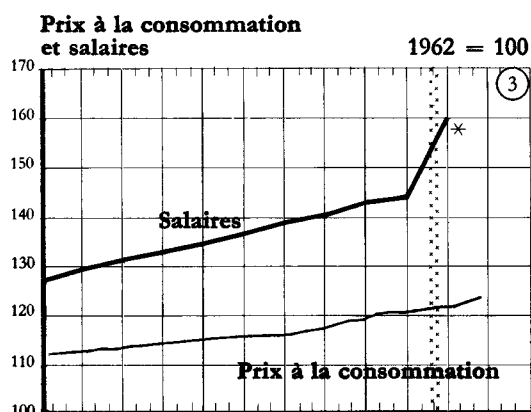
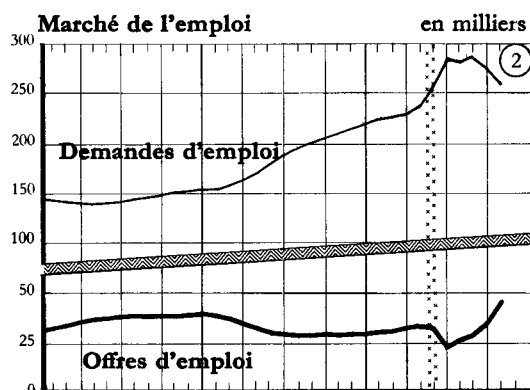
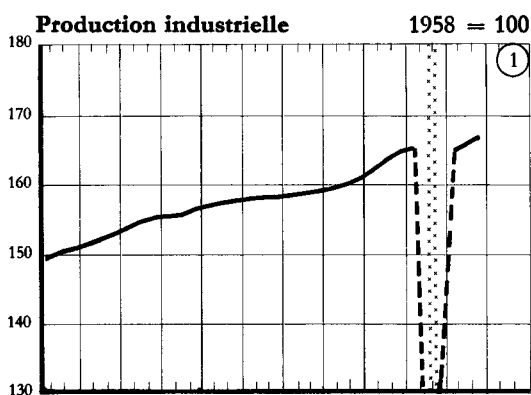
ne pas entraver le financement des investissements productifs, et suffisamment sévère pour freiner le développement excessif des liquidités internes, qui pourrait favoriser l'apparition de nouveaux dangers pour l'équilibre intérieur et surtout pour la balance des paiements. Les autorités monétaires ont déjà commencé d'accorder une attention plus grande à ce dernier aspect du problème, à l'automne 1968, en appliquant des mesures sélectives sur le marché monétaire, et, à la mi-novembre, en mettant en œuvre un dispositif d'encadrement du crédit. On peut se demander si, en outre, un renforcement des conditions du crédit à la consommation ne serait pas opportun.

Le rétablissement durable de l'équilibre économique serait grandement facilité si des progrès substantiels étaient prochainement réalisés dans

la résolution des problèmes structurels qui se posent au niveau régional et sectoriel. Dans le secteur industriel, il serait avant tout opportun d'encourager la modernisation et la concentration des entreprises, ainsi que la création d'industries nouvelles comportant une part importante d'innovation, et de promouvoir le progrès technique. Pour ce qui est de l'emploi, il y aurait lieu d'intensifier les efforts engagés pour la formation professionnelle des jeunes et la reconversion professionnelle des adultes et d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre par une politique appropriée dans le domaine de la construction de logements : de telles actions sont d'autant plus nécessaires que le problème du chômage revêt, en France, des aspects largement structurels, auxquels une action conjoncturelle, même vigoureuse, ne peut apporter une solution durable.



## INDICATEURS ÉCONOMIQUES



grèves

## REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Source : I.N.S.E.E. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation au 1<sup>er</sup> du mois.

Graphique 3 : Source : I.N.S.E.E. Indice national des prix à la consommation (259 articles). Indice du taux des salaires horaires, toutes activités, France entière.

\* Ce niveau surestime quelque peu les majorations effectives de salaires entre avril et juillet, en raison de l'incorporation de diverses primes dans le salaire horaire.

Graphique 4 : Source : Conseil national du Crédit. Crédits à court terme (jusqu'à deux ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers — chiffres en fin de période.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.

1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Pour les graphiques (2) (5) et (6), les chiffres afférents aux mois de mai et suivants sont désaisonnalisés, mais n'ont pas été calculés en moyenne mobile sur 3 mois en raison de l'incidence des grèves de mai et juin.

France

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km <sup>2</sup> )	551,2
Population totale (1000)	49 756
Densité par km <sup>2</sup>	90
Population active occupée (1000)	19 733
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	15,8
— Industrie	39,9
dont : Construction	9,6
— Services	44,3
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	8
— Industrie	41
dont : Construction	8
— Services	52
Produit national brut par tête (Ffr)	10 771

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967		
Produit national brut	+ 4,4	+ 6,6	+ 5,2	+ 5,9	+ 4,2	+ 4,9	+ 4,4	156	—
Production industrielle	+ 5,5	+ 6,7	+ 7,3	+ 8,5	+ 4,4	+ 6,4	+ 4,1	168	—
Importations totales	+ 7,0	+ 8,7	+12,2	+12,4	+ 3,6	+11,1	+ 4,9	203	14,5
Consommation privée	+ 5,9	+ 6,4	+ 6,8	+ 4,8	+ 4,0	+ 4,7	+ 4,1	154	63,7
Consommation publique	+ 3,4	+ 4,3	+ 1,2	+ 4,8	+ 3,7	+ 3,5	+ 6,0	142	13,5
Formation brute de capital fixe	+10,5	+ 7,9	+ 7,5	+10,1	+ 6,8	+ 5,8	+ 6,3	185	21,9
Exportations totales	+ 5,5	+ 3,1	+ 7,9	+ 7,7	+11,4	+ 6,9	+ 4,4	206	14,7
Produit national brut par tête	+ 3,3	+ 4,6	+ 3,2	+ 4,6	+ 3,1	+ 3,9	+ 3,4	140	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,4	+ 6,3	+ 3,9	+ 4,6	+ 4,2	+ 4,5	+ 4,1	152	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
<b>Exportation de marchandises</b>										
Total	+ 5,1	+ 2,1	+ 9,8	+11,3	+11,8	+ 8,3	+ 4,5	222	11 377	100
Intra-C.E.E.	+18,7	+12,0	+14,0	+12,8	+18,0	+12,0	+ 2,0	414	4 701	41,3
Extra-C.E.E.	- 0,6	- 2,9	+ 7,3	+10,3	+ 7,8	+ 5,8	+ 6,3	168	6 676	58,7
<b>Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	+17,4	- 2,9	+22,0	+14,4	+11,4	+ 7,4	+ 3,0	266	1 769	15,5
Intra-C.E.E.	+26,1	+ 1,4	+34,5	+16,6	+26,3	+19,4	+ 6,0	730	890	7,8
Extra-C.E.E.	+13,6	- 5,1	+15,4	+13,0	+ 2,0	- 2,0	0	162	879	7,7
<b>Exportation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	+ 3,3	+ 3,0	+ 7,8	+10,7	+11,8	+ 8,5	+ 4,8	216	9 608	84,5
Intra-C.E.E.	+17,5	+13,9	+10,9	+12,1	+16,4	+10,5	+ 1,1	376	3 811	33,5
Extra-C.E.E.	- 2,7	- 2,6	+ 6,0	+ 9,8	+ 8,9	+ 7,2	+ 7,4	168	5 797	51,0
<b>Importation de marchandises</b>										
Total	+ 6,3	+12,6	+16,1	+15,4	+ 2,7	+14,5	+ 4,5	221	12 377	100
Intra-C.E.E.	+13,8	+20,0	+23,9	+20,4	+ 6,7	+20,8	+10,7	438	5 373	43,4
Extra-C.E.E.	+ 3,2	+ 9,1	+12,2	+12,6	+ 0,3	+10,5	+ 0,2	160	7 004	56,6
<b>Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	- 2,3	+19,8	+ 5,1	+14,9	- 0,5	+ 8,4	- 2,6	132	1 870	15,1
Intra-C.E.E.	-12,3	+37,6	+37,4	+26,2	+ 8,9	+ 1,3	+16,6	484	446	3,6
Extra-C.E.E.	- 0,8	+17,4	0	+12,5	- 2,8	+10,3	- 7,4	108	1 424	11,5
<b>Importation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	+ 8,5	+10,9	+18,8	+15,5	+ 3,4	+15,8	+ 5,9	250	10 507	84,9
Intra-C.E.E.	+16,3	+18,7	+22,7	+19,8	+ 6,5	+22,9	+10,2	434	4 927	39,8
Extra-C.E.E.	+ 4,5	+ 6,6	+16,3	+12,6	+ 1,2	+10,6	+ 2,4	182	5 580	45,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1958 = 100)</b>	1966	151	157	157	158	158	162	142	95	154	161	166	167
	1967	160	161	163	161	159	165	142	97	158	165	170	171
	1968	166	171	174	174	117	139	151	106				
<b>Chômeurs (en 1000)</b>	1966	171,3	167,3	155,7	145,6	134,0	122,7	121,1	124,4	137,2	153,7	165,7	173,5
	1967	193,8	194,3	189,2	188,7	179,0	168,3	168,3	174,4	193,4	216,9	238,2	248,2
	1968	271,8	273,8	264,0	250,6	237,5	243,0	232,3	237,8	251,1	260,8		
<b>Construction: nombre de permis de construire pour logements (en milliers)</b>	1966	41,3	36,3	42,1	48,0	36,6	49,4	44,2	40,5	38,2	42,1	44,2	47,2
	1967	31,6	36,2	41,1	37,7	42,2	40,3	41,3	35,7	36,7	37,2	39,8	46,5
	1968	34,6	31,0	42,4	36,0	36,9	45,7	45,0	44,0				
<b>Consommation privée : chiffres d'aff. des grands magasins (1962 = 100)</b>	1966	121	107	126	127	124	135	129	114	141	140	143	222
	1967	127	110	137	129	133	139	131	119	157	139	149	226
	1968	134	121	141	137	121	137	142	134	158			
<b>Importations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	897	935	1 098	994	1 002	1 060	929	779	993	1 030	1 054	1 104
	1967	1 067	1 039	1 172	1 047	1 066	1 018	927	772	1 011	1 058	1 064	1 150
	1968	1 088	1 104	1 223	1 165	796	1 112	1 242	934	1 179	1 325		
<b>Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	774	873	1 023	947	915	960	951	729	843	950	920	1 013
	1967	883	903	992	970	921	1 024	956	702	917	1 039	1 020	1 056
	1968	985	1 066	1 165	1 087	786	798	1 293	917	1 009	1 258		
<b>Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)</b>	1966	- 123	- 62	- 75	- 47	- 87	- 100	+ 22	- 50	- 150	- 80	- 134	- 91
	1967	- 184	- 136	- 180	- 77	- 145	+ 6	+ 29	- 70	- 94	- 19	- 44	- 94
	1968	- 103	- 38	- 58	- 78	- 10	- 314	+ 51	- 17	- 170	- 67		
<b>Réserves officielles brutes en or et en devises (Mio u.c.)</b>	1966	5 488	5 503	5 571	5 649	5 724	5 821	5 967	5 963	5 893	5 856	5 798	5 744
	1967	5 710	5 716	5 705	5 722	5 748	5 772	5 814	5 824	5 835	5 848	6 182	6 108
	1968	6 053	6 014	6 023	6 027	5 721	5 517	4 850	4 601	4 374	4 265		
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Fr.)</b>	1966	174,5	173,5	175,6	177,3	177,7	182,1	186,3	184,0	184,7	185,0	182,7	190,7
	1967	187,8	185,6	188,3	191,7	189,6	194,8	197,6	193,7	195,4	193,9	190,3	199,6
	1968	192,5	189,8	190,9	192,2		208,0	209,3	205,6				

## France

### REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

#### Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active civile occupée au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

#### Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.
- Des modifications notables ont été apportées à la série des comptes nationaux de la France à l'occasion du changement d'année de base (1962 au lieu de 1959). Toutefois, la nouvelle série transposée dans les définitions internationales de comptabilité nationale n'est pas encore disponible.

#### Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle. Bâtiments, industries des denrées alimentaires, boissons, tabacs, exclus.
- Chômeurs: Situation en fin de mois.
- Construction. Source : Bulletin statistique du Ministère de la Construction.
- Consommation privée. Indice du chiffre d'affaires des grands magasins, des magasins populaires et des autres magasins non spécialisés. Source : Centre d'observation économique de la Chambre de Commerce de Paris.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles de la Banque de France et du Fonds de Stabilisation des Changes. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires. Source : Conseil national du Crédit. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France) et dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics) et les dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des banques : banques inscrites, banques populaires, caisses de Crédit agricole, Banque française du Commerce extérieur, que ces dépôts soient libellés en francs français ou dans une autre devise, qu'ils appartiennent à des résidents ou à des non-résidents. Situation en fin de mois.

## C. Italie

*L'expansion de l'économie italienne s'est affaiblie en 1968, et, à la différence de l'année précédente, c'est la demande étrangère qui en a été le facteur essentiel. L'activité s'est ralentie surtout au cours des premiers mois de l'année, du fait que la demande intérieure, en dépit d'une croissance très rapide des investissements sous forme de construction, s'est montrée hésitante, et que le développement exceptionnellement vigoureux des exportations n'a pas compensé entièrement cette évolution. Au cours du second semestre, cependant, la demande intérieure devrait avoir repris de son dynamisme. Les prix ont encore montré une remarquable stabilité et l'excédent de la balance des paiements a augmenté.*

*Une nette amélioration de la conjoncture et de l'emploi peut être escomptée pour 1969. Cette prévision se fonde, d'une part, sur les quelques symptômes, à vrai dire encore assez imprécis, qui paraissent indiquer la reprise d'une croissance économique un peu plus vive au deuxième semestre de 1968. D'autre part, il est à prévoir que l'exécution du budget de 1969, ainsi que les mesures gouvernementales proposées à la fin de juillet dernier, qui depuis lors ont été complétées et en partie mises en vigueur, viendront renforcer l'incidence des facteurs spontanés d'expansion. Les investissements des entreprises et la consommation privée, en particulier, devraient de nouveau accuser un développement sensible. Dans l'état actuel des choses, il est parfaitement plausible que le taux de croissance du produit national brut à prix constants s'établisse, en 1969, à quelque 6 %.*

### 1. Le bilan de l'année 1968

La croissance de l'économie italienne est demeurée sensible en 1968. Si la tendance s'est néanmoins affaiblie par rapport à l'année précédente, une évolution de nouveau plus dynamique aura sans doute caractérisé la fin de l'année.

A la différence de l'année 1967, les exportations de biens et services ont constitué le moteur principal de l'expansion. C'est surtout le cas pour les exportations de marchandises, dont le développement a été des plus rapide, notamment au premier semestre, malgré les dévaluations monétaires de l'automne 1967 et certaines pertes entraînées par la crise française. Parmi les facteurs qui ont notablement contribué à cette évolution, il y a surtout lieu de citer : la vive intensification des échanges internationaux au premier semestre; la position concurrentielle relativement forte de l'Italie, qui a permis une nouvelle augmentation de la part de ce pays dans le commerce mondial; un accroissement particu-

lièrement rapide de l'offre de produits disponibles pour l'exportation, par suite de l'évolution plus modérée de la conjoncture intérieure; enfin, facteur non négligeable, l'abolition des frontières douanières entre les pays de la Communauté et les premiers abaissements tarifaires dont il a été convenu dans le cadre du Kennedy-Round <sup>(1)</sup>. En revanche, l'expansion des exportations italiennes doit avoir été entravée au deuxième semestre par les restrictions temporaires appliquées en France pour l'importation de certains produits, ainsi que par l'introduction, dans le Royaume-Uni, d'une taxe supplémentaire à l'importation de réfrigérateurs italiens.

Si, du fait des bonnes récoltes obtenues dans de nombreux pays, les exportations de denrées alimentaires, qui représentent plus d'un dixième des exportations totales de marchandises, ont plutôt accusé une tendance à la régression, les

(1) Cfr. Rapport trimestriel 2/1968, pages 62 et 63.

autres ventes à l'étranger ont, en revanche, fortement augmenté. Ceci a été tout particulièrement le cas pour les livraisons de produits textiles, de voitures particulières, de biens d'équipement et de produits sidérurgiques. Jusqu'au milieu de l'année, c'est l'expansion des exportations vers les pays non membres qui a été la plus vive; il est vrai qu'à cet égard les facteurs exceptionnels cités au chapitre premier du présent rapport ont joué en Italie un rôle important.

En comparaison annuelle et sur la base des statistiques douanières, les exportations de marchandises pourraient avoir augmenté, en 1968, de 14 % en valeur et de 15 % en volume, contre 8,3 et 7,5 % respectivement en 1967.

La tendance des exportations de services, au cours de l'année, a été nettement ascendante, bien que la progression des recettes au titre du tourisme soit demeurée assez lente. En ce qui concerne les transferts de salaires effectués par des Italiens temporairement occupés à l'étranger, une certaine reprise paraît s'être dessinée.

Au total, les exportations de biens et services, en termes de comptabilité nationale, pourraient s'être accrues de quelque 13 % en valeur d'une année à l'autre; en 1967, leur progression s'était chiffrée à 7,4 %.

L'expansion de la demande intérieure s'est, dans l'ensemble, ralenti notablement.

A en juger d'après les indicateurs partiels disponibles, c'est surtout dans le domaine des *investissements d'équipement* que la tendance s'est montrée faible, tout au moins durant les premiers mois de 1968. Des facteurs psychologiques, ainsi que l'amenuisement des marges bénéficiaires enregistré en 1967 ont sans doute exercé une influence restrictive à cet égard. La tendance s'est néanmoins raffermie au second semestre. Quant aux *investissements sous forme de construction*, ils ont accusé tout au long de l'année une très vive croissance. Celle-ci, ainsi qu'il résulte des statistiques relatives aux mises en chantier et aux bâtiments achevés, a porté aussi bien sur la construction de logements que sur les investissements des entreprises; toutefois, un facteur exceptionnel, à savoir les mises en chantier anticipées dans la perspective de l'entrée en vigueur de certaines dispositions légales au 1<sup>er</sup> septem-

bre 1968, doit y avoir contribué. Par contre, l'évolution des travaux publics et d'utilité publique semble avoir perdu de son dynamisme, tout au moins dans la première moitié de l'année.

Au total, le taux de croissance, d'une année à l'autre, des dépenses relatives à la formation brute de capital fixe peut à présent être estimé à quelque 10 % pour 1968, contre 12,9 % en 1967.

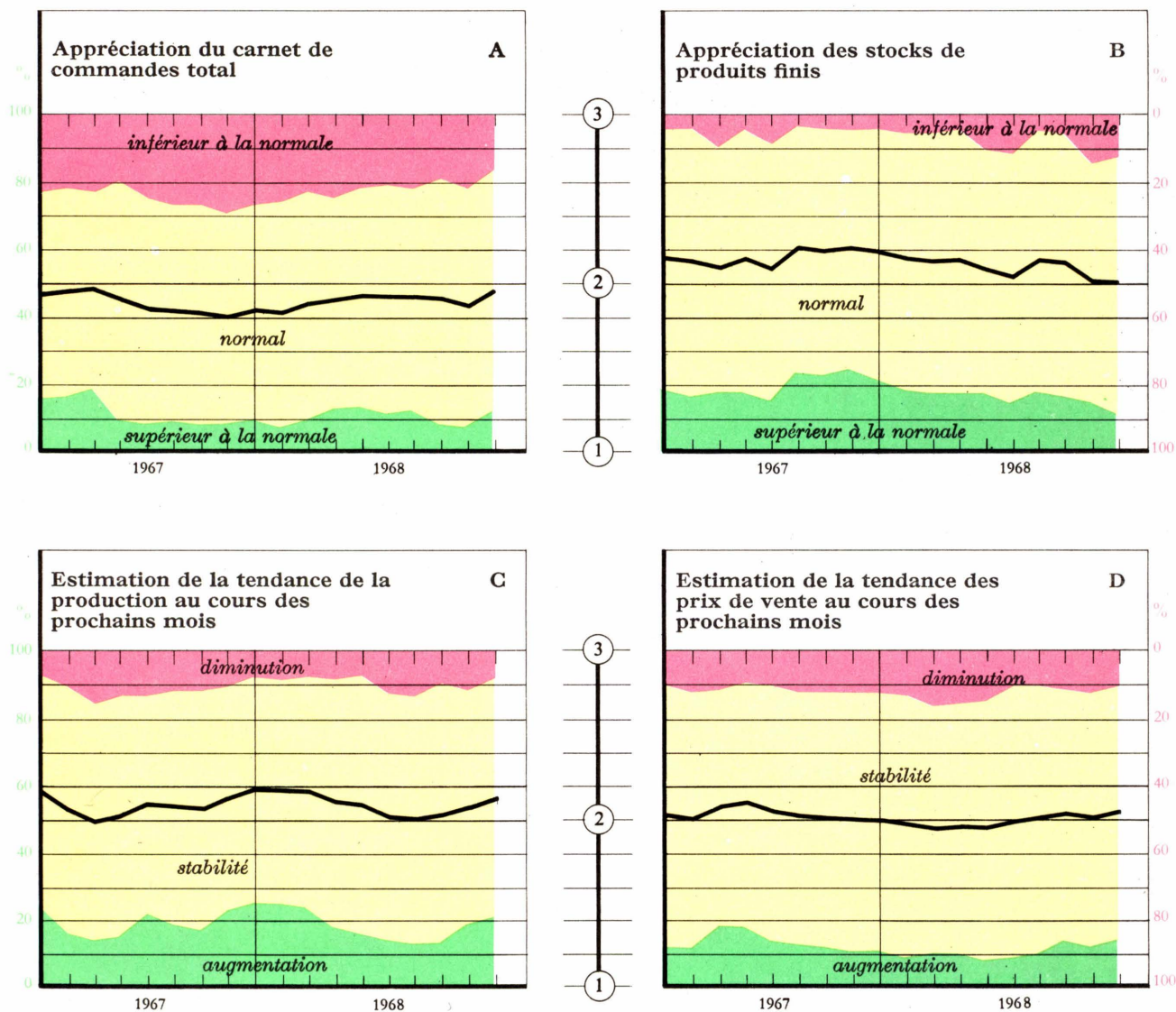
Les investissements sous forme de *stocks*, qui avaient accusé en 1967 une augmentation exceptionnellement forte, par suite de récoltes très abondantes et d'un accroissement — en partie involontaire — des stocks de produits industriels finis, ont baissé notablement en 1968.

La *consommation des administrations publiques* a vraisemblablement marqué une expansion bien plus vive qu'en 1967. En tout cas, les décaissements correspondants du Trésor se sont accrues, pendant la première moitié de 1968, à un rythme notablement plus rapide que durant le semestre précédent. Suivant le rapport en matière de prévision et de programmation <sup>(1)</sup> pour 1969, déposé par le Gouvernement à fin septembre, le taux de croissance en valeur, d'une année à l'autre, de la consommation des administrations publiques doit avoir atteint quelque 8 % en 1968, contre 4,8 % en 1967.

En revanche, la *consommation privée* a accusé un ralentissement. Toutefois, étant donné l'évolution des stocks, ce mouvement a certainement été moins prononcé qu'il ne ressort des statistiques de la production et du commerce extérieur des biens de consommation. Suivant des calculs provisoires, il serait exclusivement imputable à une diminution de la propension à consommer — qui s'était fortement développée au cours des deux années précédentes —, diminution qui pourrait être en relation avec l'important accroissement des investissements sous forme de construction de logements. En comparaison annuelle, les revenus disponibles des ménages doivent avoir progressé, en 1968, à peu près autant qu'en 1967. Si l'évolution de ces revenus a subi l'influence modératrice d'un affaiblissement de la hausse des salaires et traitements, il semble cependant que celui-ci ait été compensé notamment par une augmentation accélérée des trans-

(1) « Relazione previsionale e programmatica ».

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».





ferts des administrations publiques, due à la majoration des pensions (1).

La tendance à la consommation de biens et services « de luxe » s'est vraisemblablement poursuivie, ainsi qu'en témoigne notamment la nette augmentation des dépenses consacrées au tourisme. Il est vrai que le nombre d'immatriculations de nouvelles voitures particulières s'est révélé inférieur de 3,3 %, pour les dix premiers mois de l'année, au résultat enregistré pendant la même période de l'année précédente; mais celui-ci avait été quelque peu gonflé par l'action de facteurs exceptionnels, tel que les besoins de remplacement des voitures perdues du fait des inondations de l'automne 1966. En tendance, une nette augmentation a été observée dans ce secteur au premier semestre de 1968; par la suite, l'évolution est redevenue plus hésitante, vraisemblablement sous l'influence de l'attente de baisses de prix.

En comparaison annuelle et en termes de comptabilité nationale, l'expansion des dépenses de consommation privée peut être estimée à 6,5 % en 1968, contre 9,3 % en 1967.

Du côté de l'offre, la *valeur ajoutée dans l'agriculture*, en termes réels, pourrait s'être accrue de 1 % environ d'une année à l'autre; il faut toutefois tenir compte du fait que la production agricole avait accusé, en 1967, une très vive progression, atteignant 5,2 %. L'augmentation enregistrée en 1968 a porté, en particulier, sur la récolte de fruits, tandis que la production de légumes et surtout de céréales n'a tout au plus marqué qu'une faible croissance. Une reprise a été observée dans la production animale, qui avait régressé en 1967.

La *production industrielle* a encore nettement progressé, mais son rythme de croissance s'est de nouveau ralenti, et cela aussi bien en ce qui concerne la tendance d'évolution conjoncturelle au cours de l'année que, plus encore, les taux de croissance moyens d'une année à l'autre. Cependant, le processus de normalisation des investissements sous forme de stocks touchant probablement à sa fin, l'évolution de la production industrielle pourrait être redevenue plus dynamique pendant les derniers mois de l'année. L'affaiblissement de la croissance a porté pratiquement sur toutes les grandes catégories de

produits — et particulièrement sur les biens d'équipement — à l'exception toutefois de la production de matériel de construction, qui, au contraire, a montré une expansion extrêmement vive. La production de textiles a baissé en termes absolus, comme elle l'avait fait en 1967. La production de véhicules est également retombée au-dessous de son niveau de l'année précédente, mais, là aussi, il faut faire la part des facteurs exceptionnels, déjà cités, qui avaient influencé la demande intérieure de voitures particulières. L'indice de la production industrielle, calculé par l'ISTAT, pourrait avoir augmenté d'environ 6 % de 1967 à 1968 (contre 8,2 % de 1966 à 1967).

La *production dans le secteur de la construction* (valeur ajoutée à prix constants) pourrait s'être accrue de plus de 10 % en comparaison annuelle, contre 6,4 % en 1967.

La *valeur ajoutée dans le secteur des services* devrait avoir augmenté, à prix constants, d'environ 4,5 % d'une année à l'autre, c'est-à-dire presque autant qu'en 1967.

Au total, la croissance en volume du *produit national brut* s'établirait ainsi à un peu plus de 5 %, contre 5,9 % de 1966 à 1967.

Le *nombre de salariés* s'est accru moins rapidement qu'en 1967, tant en tendance qu'en comparaison annuelle; d'après les sondages trimestriels de l'ISTAT, il a augmenté d'environ 1 % d'une année à l'autre, contre 2,2 % en 1967. Il semble que ce ralentissement n'ait pas seulement tenu à l'évolution moins dynamique de la production, mais aussi à d'importants gains de la productivité. Ces derniers paraissent avoir été particulièrement remarquables dans le secteur de la construction, puisque, d'après les données statistiques, le nombre de salariés y a diminué d'environ 2 % malgré la rapide expansion de la production. Les modifications intervenues dans la structure de l'emploi ont résulté surtout d'une migration accélérée de la main-d'œuvre agricole vers les autres secteurs de l'économie, et d'une forte diminution du nombre des aides familiaux, mouvements qui ont contribué à accroître la productivité moyenne du travail dans l'ensemble de l'économie.

Le *nombre de chômeurs* n'a tout au plus marqué qu'une baisse très légère en comparaison annuelle, et a même temporairement recommencé

(1) Cfr. rapport trimestriel 2/1968, p. 58.

d'augmenter, d'autant que la tendance à l'accroissement de la population active constatée depuis 1967 a persisté, en raison notamment de l'arrivée sur le marché du travail d'un contingent particulièrement important de jeunes gens arrivés en fin de scolarité. D'après les enquêtes de l'ISTAT, le nombre de chômeurs a été, durant les trois premiers trimestres, légèrement plus élevé — soit de 1 % — qu'un an auparavant. Dans le même temps, le nombre de chômeurs partiels n'a diminué que de 2,5 % en comparaison annuelle, contre 17 % environ en 1967. Le montant des versements effectués par la Caisse de compensation des salaires en faveur des travailleurs à temps réduit, après avoir baissé en 1967, a recommencé de s'accroître; ceci a cependant tenu, pour une large part, aux pertes d'heures de travail provoquées par les intempéries.

Tant en tendance qu'en comparaison annuelle, le développement des *importations* de biens et services a été notablement moins rapide qu'en 1967. Ce ralentissement tient presque exclusivement aux importations de marchandises, qui, d'après les statistiques douanières, semblent n'avoir dépassé que de 6 % en volume et de 5 % en valeur leur niveau de l'année précédente; en 1967, les taux de croissance correspondants avaient été de 13,2 et 12,9 %. Un fléchissement accentué des importations a même été enregistré au premier trimestre. Il convient toutefois de considérer qu'abstraction faite d'un indéniable ralentissement conjoncturel, les chiffres d'importation pour les premiers mois de 1968 avaient été partiellement faussés par des facteurs accidentels, comme on l'a déjà exposé dans le précédent rapport trimestriel <sup>(1)</sup>. A partir du deuxième trimestre, ces facteurs accidentels ayant disparu, la courbe désaisonnalisée des importations de marchandises est redevenue nettement ascendante. Les importations doivent avoir continué de progresser pendant la seconde moitié de l'année, sous l'effet des mesures douanières précitées, d'une normalisation des investissements sous forme de stocks et d'une certaine reprise des investissements d'équipement. Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés pour les importations de matériel de transport et de produits pétroliers, les plus faibles pour les achats de produits sidérurgiques et de produits agricoles.

---

(1) cf. p. 61.

D'après les statistiques des changes, la très vive expansion des importations de services a persisté en 1968.

Les importations de biens et services, en termes de comptabilité nationale, pourraient ainsi s'être accrues de 7,5 % en volume de 1967 à 1968 (contre 10,5 % de 1966 à 1967).

L'évolution des *prix* a été caractérisée en 1968 par une très grande stabilité; parmi les principaux facteurs de celle-ci, on peut citer notamment le ralentissement de l'expansion de la demande monétaire globale; la disparition progressive d'un certain nombre de facteurs de hausse des coûts dont l'effet s'était fait sentir en 1967 (majorations d'impôts exceptionnelles décidées pour financer l'action de l'Etat en faveur des victimes des inondations; remise à la charge des entreprises de prestations sociales qui avaient été temporairement assumées par l'Etat); le retour à la normale de certains prix qui avaient été majorés pendant le conflit du Proche-Orient; un ralentissement de la hausse des coûts salariaux par unité produite, qui a été favorisé notamment par la reprise en charge par l'Etat (« fiscalisation »), à la fin du mois d'août 1968, d'une partie des charges sociales incombant à certaines entreprises; et enfin, l'incidence modératrice qu'a eue sur les prix la suppression des droits de douane effectuée au 1<sup>er</sup> juillet. Cependant, d'après les enquêtes effectuées par les services de la Commission des Communautés européennes, les chefs d'entreprise s'attendraient à une légère hausse des prix pour les derniers mois de l'année.

Abstraction faite des variations saisonnières, les prix à la consommation sont demeurés stables pendant les neuf premiers mois de l'année, et les prix de gros ont même marqué un léger fléchissement. Au mois de septembre 1968, leur taux de variation annuelle s'est élevé respectivement à + 0,4 % et — 0,8 %. L'indice des prix implicite du produit national brut devrait avoir progressé d'environ 2 % en comparaison annuelle, contre 2,6 % en 1967.

La différence de rythme entre l'expansion des exportations et celle des importations s'est traduite par une importante réduction du *déficit du commerce extérieur* (qui peut être évalué, sur la base des statistiques douanières, à 160 milliards de liras, contre 622 milliards en 1967). Bien que les recettes nettes au titre des services aient de nouveau diminué, l'excédent de la

balance des paiements courants a recommencé à s'accroître, contrairement à l'évolution observée en 1967.

Toutefois, l'augmentation du solde positif de la balance générale des paiements a sans aucun doute été beaucoup moins importante que l'amélioration de la balance des paiements courants, notamment parce que l'écart qui subsiste entre les taux d'intérêt pratiqués en Italie et à l'étranger a entraîné une nouvelle augmentation des exportations de capitaux. D'après les statistiques des changes, les exportations nettes de capitaux se sont élevées à 531 milliards de liras au cours des huit premiers mois de l'année, alors qu'elles n'avaient atteint que 378 milliards de liras pendant la même période de l'année précédente. Comme les banques commerciales

ont procédé à d'importantes exportations de fonds à court terme, les réserves nettes d'or et de devises des institutions monétaires officielles n'ont guère varié; elles ont diminué de 30 milliards de liras au cours des neuf premiers mois de 1968, contre un accroissement de 346 milliards de liras au cours de la même période de l'année précédente.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1967, les règlements avec l'étranger n'ont donc, dans l'ensemble, guère affecté les liquidités intérieures des banques. En revanche, les opérations du Trésor ont eu, cette fois, une incidence expansionniste; les impulsions qui en ont résulté ont même eu une certaine ampleur, tout au moins pendant la première moitié de l'année, mais des facteurs accidentels y ont contribué. L'ex-

#### Emplois et ressources de biens et services

	1966 <sup>(1)</sup>	1967 <sup>(2)</sup>		1968 <sup>(2)</sup>		1969 <sup>(3)</sup>
	Aux prix courants en milliards de Lit.	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations <sup>(4)</sup>	7 397	+ 6,0	+ 7,4	+ 12,5	+ 13	+ 9,5
Formation brute de capital fixe	7 080	+ 10,1	+ 12,9	+ 8	+ 10	+ 8,5
Consommation des administrations	5 541	+ 2,7	+ 4,8	+ 4	+ 7,5	+ 4
Consommation des ménages	24 332	+ 6,1	+ 9,3	+ 4,5	+ 6,5	+ 5,5
Produit national brut	38 493	+ 5,9	+ 8,7	+ 5	+ 7,5	+ 6
Importations <sup>(4)</sup>	6 317	+ 10,5	+ 12,5	+ 7,5	+ 8	+ 14

(1) Office statistique des Communautés européennes, Bulletin général de Statistique, n° 7-8/1968.

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) Prévisions des services de la Commission.

(4) Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

pansion de la demande de crédits bancaires ayant été relativement lente — au cours des huit premiers mois de l'année, la progression n'a plus atteint que 13,5 % en comparaison annuelle, contre 16,3 % l'année précédente — les banques ont procédé à des achats de valeurs mobilières plus importants encore qu'en 1967; leur portefeuille de titres s'est accru de 999 milliards de liras de décembre 1967 à août 1968 (contre 542 milliards de liras un an auparavant). De plus, pendant la première moitié de l'année, la réduction de leur endettement envers la banque centrale a dépassé le mouvement saisonnier; il est vrai qu'elles s'étaient endettées dans une mesure exceptionnellement forte vers la fin de 1967, sous l'effet de facteurs accidentels tels que la réaction du public à l'annonce d'une grève des employés de banque. Vers le milieu de l'année, la demande de crédits bancaires semble avoir marqué une certaine tendance à la reprise.

L'évolution enregistrée sur le *marché des valeurs mobilières* a de nouveau été très différenciée. Sur le marché des actions, demeuré très étroit, la tendance des cours a été irrégulière et, dans l'ensemble, plutôt orientée à la baisse. En revanche, les autorités estiment qu'en 1968 le montant des émissions nettes de valeurs mobilières n'a pas atteint moins de 3 000 à 3 200 milliards de liras, ce qui représente un accroissement d'un quart par rapport à 1967. Ces titres, constitués essentiellement par des valeurs d'Etat et des obligations émises par les entreprises sous contrôle de l'Etat, ont été souscrits dans une large proportion par les banques. Le rendement net des obligations est demeuré à peu près stable en 1968, cette tendance ayant été favorisée par la politique de crédit de la Banque d'Italie, et notamment par ses opérations d'open market.

## **2. Les perspectives pour l'année 1969**

L'expansion de l'économie italienne devrait recommencer de s'accélérer en 1969. Le vif essor des exportations et des investissements sous forme de construction enregistré en 1968 imprimera vraisemblablement des impulsions plus vigoureuses à l'ensemble de l'économie. De plus, les mesures de politique conjoncturelle prises par le Gouvernement pendant la seconde moitié de l'année 1968 favoriseront une évolution plus dynamique de la conjoncture italienne.

Il y a lieu de penser que la *demande étrangère* continuera d'évoluer favorablement en 1969. Cette prévision se fonde notamment sur la forte position concurrentielle de l'Italie et sur les perspectives d'évolution conjoncturelle généralement bonnes qui s'ouvrent dans les autres pays de la Communauté. En particulier, la conjoncture prévisible en Allemagne et la suppression complète des contingents d'importation, prévue en France pour le début de l'année, devraient stimuler notablement les exportations de l'Italie vers ces pays. De plus, la deuxième tranche des réductions de droits de douane décidées dans le cadre de la négociation Kennedy doit entrer en vigueur au début de 1969 dans quelques pays qui sont d'importants clients de l'Italie. Le rythme de croissance des exportations sera néanmoins, dans l'ensemble, beaucoup plus modéré que durant le second semestre de 1968, notamment parce que l'offre disponible pour l'exportation ne s'accroîtra sans doute plus aussi rapidement, étant donné l'évolution prévisible de la demande intérieure.

Il est probable, en effet, que l'expansion de la demande intérieure s'accélénera au cours de l'année prochaine. En ce qui concerne les *investissements fixes*, les investissements d'équipement devraient normalement marquer une sensible progression. A prix constants, ils n'avaient pas encore tout à fait retrouvé, en 1968, leur niveau de 1963, bien que la production ait augmenté de près du quart entre 1963 et 1968. C'est pourquoi des investissements d'extension s'avéreront tôt ou tard indispensables, et la vive progression des investissements sous forme de constructions à usage industriel ou commercial, enregistrée au cours de l'année 1968, pourrait être symptomatique à cet égard. D'autre part, le rapport déjà mentionné du Gouvernement concernant les prévisions et la programmation met l'accent sur la nécessité de moderniser les structures de l'appareil de production, nécessité qui devient de plus en plus impérieuse à mesure que s'intensifie la concurrence étrangère. Les investissements sous forme de construction devraient, pour leur part, continuer à se développer rapidement, bien qu'il y ait lieu de s'attendre à un certain ralentissement de leur rythme d'expansion. Les mesures de politique conjoncturelle prises par le Gouvernement stimuleront notamment les travaux publics. Mais les investissements sous forme de construction de logements et de bâtiments à usage industriel

ou commercial devraient également continuer de progresser vivement, en dépit des problèmes d'ordre institutionnel qui se posent actuellement au sujet des réglementations en matière d'urbanisme.

Les *investissements sous forme de stocks*, qui, en 1968, s'étaient normalisés à un niveau réduit, devraient de nouveau contribuer dans une mesure sensible à la croissance économique.

Les dépenses de consommation devraient, elles aussi, imprimer de vives impulsions à l'activité économique. La *consommation des administrations publiques* pourrait augmenter, d'une année à l'autre, à peu près autant qu'en 1968, tandis que la croissance en volume de la consommation privée serait d'environ 5,5 %. L'hypothèse d'une accélération de la croissance des dépenses de consommation privée, au cours de l'année 1969, se fonde surtout sur la perspective d'une progression plus vive de l'emploi, d'une plus forte hausse des salaires versés par personne occupée — que laisse présager également le nombre accru de conventions collectives à renouveler en 1969 — et d'une stabilisation, ou même d'une augmentation de la propension à consommer des ménages.

Compte tenu de ces hypothèses, on peut s'attendre, du côté de l'offre, à une expansion accélérée de la production. Pour l'ensemble de l'année 1969, la *production industrielle* pourrait s'accroître de quelque 8 % par rapport à l'année précédente, la *production du secteur de la construction*, elle aussi, de 8 % environ, et la *production de services* de quelque 4,5 %. Dans l'hypothèse d'une augmentation normale — 2,5 % — de la *production agricole*, la croissance du *produit national brut* en termes réels devrait atteindre approximativement 6 % en 1969. La croissance de la production globale serait ainsi, comme au cours des années 1966 et 1967, supérieure au taux de 5 % retenu dans le plan quinquennal italien pour les années 1966 à 1970.

Etant donné ces perspectives d'évolution de la demande et de la production, les *importations* devraient progresser très vigoureusement et à un rythme accéléré, en ce qui concerne tant les matières premières et demi-produits que les produits finis. Aussi, compte tenu des tendances d'évolution esquissées pour les exportations, le solde extérieur, en termes de comptabilité nationale, devrait-il diminuer sensiblement.

Comme l'économie italienne semble disposer actuellement d'amples réserves de capacités — comme l'indiquent notamment les résultats des enquêtes de conjoncture C.E.E. —, les conditions sont favorables à une croissance économique à la fois rapide et exempte de tensions, d'autant plus qu'il existe de notables possibilités de faire appel à des ressources étrangères. La *politique conjoncturelle* devrait par conséquent, dans les premiers temps, continuer de soutenir les tendances à l'expansion. Il faudrait, en l'occurrence, que les autorités agissent avec un maximum de souplesse et de vigilance, afin de pouvoir rétablir à temps une orientation plus neutre si les facteurs spontanés d'expansion donnent une vigueur suffisante à la croissance conjoncturelle. La poursuite de pareille politique serait sans aucun doute facilitée si l'arsenal des instruments de diagnostic conjoncturel pouvait être encore perfectionné et développé. Dans le cadre d'une telle politique conjoncturelle, il importe aussi de tenir compte, dans toute la mesure du possible, des impératifs de la politique structurelle. A cet égard, il semble nécessaire d'intensifier surtout les efforts visant à accroître la mobilité sectorielle et géographique de la main-d'œuvre, afin d'éviter que des goulots d'étranglement n'apparaissent sur le marché de l'emploi. Il conviendrait, en particulier, de renforcer au maximum les mesures prises en faveur de la formation professionnelle des jeunes et de la reconversion des travailleurs.

Dans cette optique, le Gouvernement a déjà proposé, à fin juillet, lors de la présentation du budget prévisionnel pour 1969, une série de mesures de caractère expansionniste, qui, pour la plupart, ont été mises en vigueur dès le mois suivant par voie de décret (« superdécret »). Certaines dispositions de ce décret ont toutefois été sensiblement modifiées lors de sa conversion en loi, à fin octobre. L'examen, par le Parlement, du projet du budget et de certains autres projets inspirés par des considérations de politique conjoncturelle était en cours lors de la rédaction de ce rapport, et des modifications pourraient encore y être apportées avant leur adoption définitive.

Par rapport au budget prévisionnel relatif à l'année précédente, celui qui a été déposé par le Gouvernement pour 1969 prévoit une augmentation de 10,1 % des recettes globales (contre une augmentation de 13,4 % dans le budget prévisionnel de 1968), tandis que les dépenses

globales s'accroîtront de 14,4 % (contre 11,5 %) et que le déficit passera de 1 150 à 1 699 milliards de liras. D'après ce budget prévisionnel, le taux de croissance des recettes courantes, en comparaison annuelle, diminuera en 1969, tandis que celui des dépenses courantes augmentera légèrement. L'augmentation de loin la plus importante est celle des dépenses prévues pour le remboursement de la dette; elle se chiffre, en effet, à 549 milliards de liras, ce qui correspond exactement à l'augmentation prévue du déficit. Il est vrai que le budget comporte une légère réduction des dépenses d'investissement en termes absolus; mais le caractère expansionniste des dépenses de l'Etat pour l'année 1969 se traduit surtout par l'augmentation extrêmement importante des prévisions relatives aux dépenses qui doivent d'abord être financées en dehors du budget, au moyen de ressources collectées sur le marché des capitaux, dépenses qui toutes sont liées aux investissements. Ces prévisions, qui étaient en baisse dans les budgets des deux exercices précédents, s'élèvent à 1 029 milliards de liras, contre 561 milliards de lire en 1968. Si l'on ajoute au déficit ces dépenses, dont l'accroissement est, paraît-il, dû pour une large part aux nouvelles mesures de politique conjoncturelle, on obtient pour 1969 un total de 2 728 milliards de liras, qui dépasse de plus de 1 000 milliards de liras le chiffre correspondant de l'année précédente.

Les mesures de politique conjoncturelle proposées par le Gouvernement en juillet 1968 visent essentiellement à la création d'incitations fiscales à l'investissement et à une accélération des investissements d'infrastructure. Le contenu de la loi en laquelle le « superdécret » déjà mentionné a été converti peut être résumé comme suit :

— De nouveaux crédits et de nouvelles bonifications d'intérêt sont mis à la disposition des petites et moyennes entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

— Lors du calcul de leur revenu imposable pour l'exercice en cours et chacun des deux exercices suivants, les entreprises peuvent déduire 50 % du montant correspondant à l'accroissement des investissements fixes intérieurs effectués au cours de ces années par rapport à leur montant moyen pour les cinq années précédentes. De plus, pour les entreprises établies dans le sud de l'Italie, les dégrèvements fiscaux

accordés sur les bénéfices réinvestis sont augmentés.

— Les augmentations de capital effectuées par les entreprises au cours des années allant jusqu'à la fin d'août 1970 sont exonérées de l'impôt d'Etat sur les concessions (tassa di concessione governativa).

— L'Etat prend en charge (« fiscalise ») dès maintenant et jusqu'à la fin de 1972, une partie des charges sociales supportées par les entreprises industrielles et artisanales établies dans le sud de l'Italie et par leur personnel. La partie prise en charge correspond à 8,5 et 1,5 % respectivement du montant global des traitements et salaires versés, à l'exclusion de la rémunération des heures supplémentaires, et elle est portée à 18,5 % en faveur des entreprises pour les charges sociales afférentes à la main-d'œuvre supplémentaire recrutée par celles-ci après le 30 septembre 1968.

— Les charges fiscales portant sur la consommation d'électricité sont réduites.

— De nouveaux crédits sont accordés pour les interventions intéressant les régions déprimées du nord et du centre de l'Italie (60 milliards de liras pour les années 1968 à 1970).

— Les chemins de fer de l'Etat sont autorisés à emprunter 650 milliards de liras sur le marché des capitaux d'ici la fin de 1973, pour effectuer de nouveaux investissements de rationalisation et d'extension.

— Il est créé, pour le financement de la recherche appliquée dans l'industrie, un fonds de 100 milliards de liras qui doit être alimenté pendant les années 1968 et 1969 par le produit d'émissions de certificats spéciaux d'Etat.

De plus, le Gouvernement a présenté quelques projets de loi relevant essentiellement de la politique structurelle, mais qui sont aussi inspirés en partie par des considérations de politique conjoncturelle, et qui prévoient notamment l'octroi de crédits à taux d'intérêt réduit pour financer l'importation en Italie de biens d'équipement d'une haute technicité et qui ne sont pas encore fabriqués en Italie; une prolongation et une intensification de l'action en faveur de l'économie du Mezzogiorno; une accélération de la construction de logements pour les travailleurs; une amélioration — déjà approuvée par le Parlement — de l'assistance accordée aux personnes qui ont perdu leur emploi ou se trou-

vent sous-employées en raison d'une situation de crise; une restructuration des charges sociales des entreprises visant à favoriser l'emploi de la main-d'œuvre féminine; l'octroi aux entreprises du secteur textile, sous certaines conditions, de crédits à taux d'intérêts réduit afin de leur permettre de financer des investissements de rationalisation et de procéder à des reconversions de leurs programmes de production.

En ce qui concerne les effets probables de ces mesures sur l'évolution conjoncturelle, le seul fait qu'elles soient annoncées devrait sans aucun doute exercer, dans l'ensemble, une influence positive sur la propension à investir des chefs d'entreprise. Il n'est naturellement pas possible de prévoir avec certitude la mesure dans laquelle les incitations à l'investissement ainsi proposées seront effectivement mises à profit, étant donné qu'elle dépendra essentiellement du climat psychologique général. Cependant, il y a maintes raisons de penser qu'elles se traduiront par un notable accroissement des investissements. L'allègement des coûts de production des entreprises grâce à la « fiscalisation » partielle des charges sociales prend effet immédiatement (une disposition analogue existait déjà avant le 1<sup>er</sup> janvier 1967), mais il n'est toutefois assorti d'aucune obligation en ce qui concerne les in-

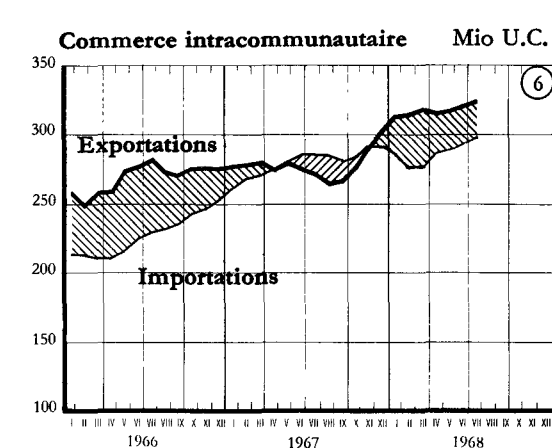
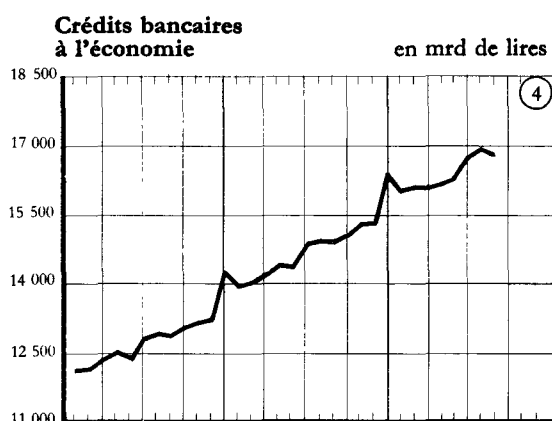
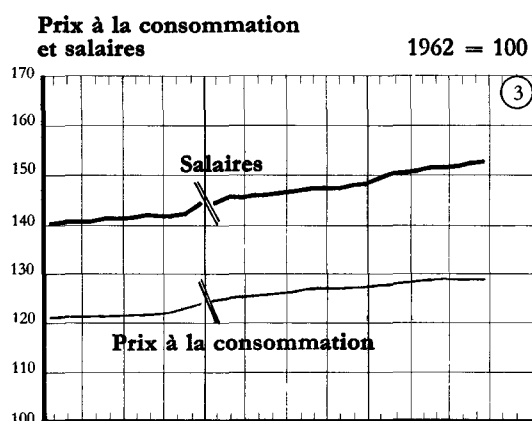
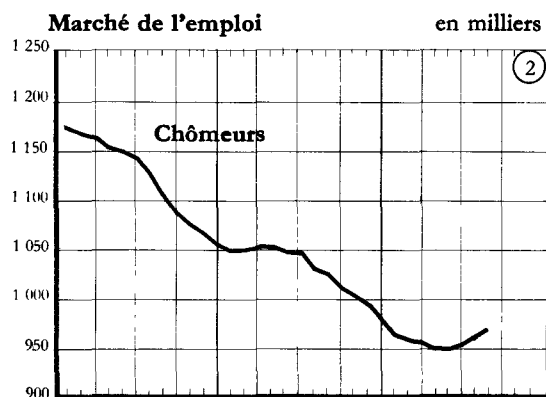
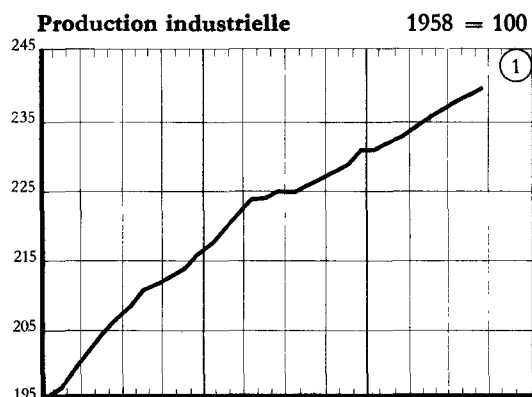
vestissements. L'accélération projetée des investissements publics pourrait, cette fois, être un peu mieux réalisée, attendu qu'ils doivent être, plus que par le passé, effectués par des entreprises autonomes.

Le potentiel d'expansion que contiennent les mesures arrêtées est sans aucun doute appréciable. Il conviendrait de le mettre en œuvre avec une grande prudence et beaucoup de souplesse, afin d'éviter une surchauffe de l'économie; une telle évolution serait, en effet, à redouter si, par exemple, les reports de crédits (résidu passivi), qui se sont fortement accrus au cours des dernières années, devaient être réduits, ou s'il se produisait une vive reprise des forces spontanées du marché, ou encore si ces deux éventualités se réalisaient à la fois. C'est d'ailleurs pourquoi, dans son « Rapport concernant les prévisions et la programmation pour 1969 », qui est fondé en principe sur l'hypothèse — certainement justifiée — qu'il existe pour 1969 une marge d'expansion suffisante pour permettre une croissance accélérée de la production sans qu'il en résulte des déséquilibres, le Gouvernement a souligné expressément que l'apparition de tensions est possible, et que par conséquent les autorités doivent se tenir prêtes à prendre les mesures correctives appropriées.





INDICATEURS ÉCONOMIQUES



**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation basée sur l'indice O.S.C.E. corrigé des variations accidentelles et saisonnières (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs; indice provisoire à partir de janvier 1967, par suite de l'établissement d'une nouvelle série).

Graphique 2 : Nombre de personnes inscrites comme chômeurs. Série du Ministère italien du Travail, désaisonnalisée par l'O.S.C.E., moyennes mobiles sur 3 mois.

Graphique 3 : Source ISTAT. Salaires minima conventionnels (allocations familiales comprises) des travailleurs de l'industrie. À partir de janvier 1967: nouvel indice, à base élargie, calculé d'après les salaires horaires (année de base 1966). - Prix à la consommation: à partir de janvier 1967, nouvelle série.

Graphique 4 : Crédits à court terme. Source: Banca d'Italia.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Italie

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km <sup>2</sup> )	301,2
Population totale (1000)	52 409
Densité par km <sup>2</sup>	174
Population active occupée (1000)	19 107
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	23,9
— Industrie	40,7
dont : Construction	10,1
— Services	35,4
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	10,9
— Industrie	35,6
dont : Construction	7,3
— Services	41,4
Produit national brut par tête (Lit.)	799 000

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix courants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967		
Produit national brut	8,2	6,3	5,5	2,8	3,6	5,7	5,9	166	—
Production industrielle	9,3	8,8	7,9	2,0	3,1	8,0	7,9	189	—
Importations totales	14,8	16,4	22,4	— 5,1	1,9	13,7	10,5	306	17
Consommation privée	7,3	6,7	8,9	2,5	2,7	5,9	6,1	184	64
Consommation publique	4,8	5,4	5,1	3,4	3,7	3,5	2,7	145	14
Formation brute de capital fixe	11,8	10,0	8,5	— 6,5	— 8,4	3,4	10,1	161	19
Exportations totales	16,5	12,2	6,9	11,6	20,1	13,2	6,0	320	19
Produit national brut par tête	7,7	5,6	4,7	1,8	2,7	4,5	5,0	155	—
Produit national brut par personne active occupée	8,0	7,4	7,6	3,1	5,8	7,5	4,6	174	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
<b>Exportation de marchandises</b>										
Total	14,7	11,4	8,2	18,0	20,7	11,7	8,3	837,7	8 701,7	100
Intra-C.E.E.	21,8	23,7	10,3	26,4	27,6	12,8	3,3	564,5	3 373,0	38,8
Extra-C.E.E.	11,8	5,8	7,0	13,4	16,4	11,0	11,6	270,7	5 328,7	61,2
<b>Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	10,6	14,5	- 3,4	2,4	20,5	1,5	4,7	176,9	903,0	10,4
Intra-C.E.E.	14,7	23,4	- 8,7	8,8	31,4	0,4	- 1,7	242,3	459,1	5,3
Extra-C.E.E.	7,4	6,5	2,1	- 3,3	9,5	2,8	12,4	138,3	443,9	5,1
<b>Exportation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	15,5	10,9	10,2	20,5	20,7	13,1	8,7	377,4	7 798,7	89,6
Intra-C.E.E.	23,9	23,9	15,6	30,4	26,9	15,2	4,2	695,8	2 913,9	33,5
Extra-C.E.E.	13,7	4,5	7,7	15,5	17,2	11,8	11,5	296,4	4 884,8	56,1
<b>Importation de marchandises</b>										
Total	10,6	15,9	24,5	- 4,1	- 1,6	16,7	12,9	301,6	9 697,1	100
Intra-C.E.E.	17,2	22,9	31,1	- 4,5	- 3,1	21,6	21,5	493,1	3 389,9	35,0
Extra-C.E.E.	8,1	13,0	21,5	- 3,9	3,9	14,4	8,8	249,5	6 307,2	65,0
<b>Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	5,8	7,3	57,5	2,4	18,9	9,7	0,7	325,7	1 778,9	18,3
Intra-C.E.E.	- 1,3	10,0	73,1	15,7	20,6	13,5	26,6	619,7	482,1	5,0
Extra-C.E.E.	6,6	6,8	54,4	- 0,6	18,4	8,7	- 6,4	276,9	1 296,8	13,3
<b>Importation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	11,6	17,5	19,2	- 5,5	- 2,4	18,6	16,1	296,6	7 918,2	81,7
Intra-C.E.E.	19,2	24,1	27,8	- 6,6	- 6,3	23,0	20,7	477,0	2 907,8	30,1
Extra-C.E.E.	8,4	14,4	14,8	- 4,8	- 0,2	16,3	13,5	243,2	5 010,4	51,6

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1966 = 100)</b>	1966	90,7	91,8	105,1	97,5	106,6	99,2	105,6	78,0	108,5	107,8	103,8	105,4
	1967	103,4	103,2	114,8	109,8	112,9	111,6	113,2	80,3	113,7	117,2	112,7	105,7
	1968	108,4	111,8	117,0	114,7	121,0	112,7	121,9	84,8	119,7			
<b>Chômeurs (en 1000)</b>	1966	1 012	.	.	665	.	.	719	.	.	681	.	.
	1967	878	.	.	628	.	.	584	.	.	669	.	.
	1968	812	.	.	640	.	.	658	.	.		.	.
<b>Construction : échanges internes de matériaux de construction (1964 = 100)</b>	1966	78,2	70,8	97,2	100,2	106,8	103,3	110,5	111,1	94,2	111,6	105,4	103,7
	1967	98,7	86,9	109,6	108,0	121,3	131,7	122,0	125,0	101,1	127,7	130,9	113,8
	1968	106,6	92,0	99,7	122,2	142,1	128,9	151,9	131,8				
<b>Consommation privée : vente au détail des grands magasins (1963 = 100)</b>	1966	119	88	106	121	123	130	118	103	127	146	137	227
	1967	116	94	130	117	136	140	134	110	148	149	143	248
	1968	123	110	126	149	144	150	154					
<b>Importations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	716	665	729	665	717	706	707	561	815	802	754	734
	1967	827	760	796	810	785	810	851	689	791	871	879	839
	1968	756	736	828	846	878	852	862					
<b>Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	572	598	712	612	722	699	723	592	681	753	678	685
	1967	661	690	771	715	768	708	745	615	715	818	754	745
	1968	739	773	858	821	844	830	830					
<b>Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)</b>	1966	- 144	- 66	- 17	- 53	+ 5	- 7	+ 16	+ 31	- 134	- 44	- 76	- 48
	1967	- 166	- 70	- 25	- 95	- 17	- 102	- 106	- 74	- 77	- 52	- 125	- 94
	1968	- 17	+ 37	+ 30	- 25	- 33	- 22	+ 18					
<b>Réserves officielles nettes en or et en devises (Mio u.c.)</b>	1966	4 422,6	4 332,7	4 329,5	4 395,9	4 424,2	4 534,1	4 769,9	4 992,8	4 755,0	4 670,4	4 639,7	4 679,3
	1967	4 514,0	4 472,8	4 535,5	4 646,8	4 708,2	4 721,0	4 876,2	5 135,2	5 232,6	5 359,5	5 335,3	5 238,1
	1968	5 138,7	5 149,6	5 104,5	5 081,9	5 042,4	5 036,4	5 140,9	5 269,7				
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Lit.)</b>	1966	14 029	13 933	14 046	14 118	14 321	14 598	14 850	14 744	15 003	15 182	15 274	16 373
	1967	15 840	15 662	15 981	16 157	16 417	16 576	16 778	16 823	16 964	16 956	17 075	18 877
	1968	17 863	17 652	17 976	18 235	18 463	18 795	18 992	18 975				

( ) Chiffres provisoires

## Italie

### REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

#### Tableau 1

Source : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1967).

- Population présente (population résidente, déduction faite des personnes provisoirement émigrées).
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

#### Tableau 2

Source pour 1966 et 1967 : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1967).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

#### Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupe C.S.T. 0 à 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle. Source : Istituto Centrale di Statistica.
- Chômeurs. Source : Istituto Centrale di Statistica.
- Construction : échanges internes de matériaux de construction calculés sur la base des taxes sur le chiffre d'affaires. Source : Istituto Nazionale per lo Studio della Congiuntura.
- Consommation privée : vente au détail des grands magasins établie à partir des chiffres d'affaires de 22 grands magasins à prix unique. Peu représentatif du développement de l'ensemble de la consommation privée.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises. Source : Ufficio Italiano Cambi. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor. Comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la Banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.

## D. Pays-Bas

*L'expansion conjoncturelle qui a caractérisé l'économie néerlandaise dès le printemps de 1967 a continué de se consolider au cours de l'année 1968, permettant ainsi un développement légèrement accéléré de la production ainsi qu'une amélioration continue de la situation sur le marché de l'emploi. Le dynamisme de la demande étrangère s'est notablement accentué. De même, les investissements fixes des entreprises ont accusé une progression bien plus vive qu'en 1967. En revanche, les impulsions données à l'expansion économique par les autres catégories d'investissements et par la consommation se sont quelque peu affaiblies. La production a témoigné d'une élasticité relativement élevée, grâce surtout à d'importants progrès de productivité. Les conditions de l'équilibre ont été, dans l'ensemble, meilleures qu'en 1967. La hausse des coûts et des prix s'est ralentie. La balance des paiements courants s'est améliorée, tout au moins jusqu'à l'été.*

*Un développement très rapide de la demande globale en termes nominaux peut de nouveau être escompté pour 1969. Bien que les impulsions émanant des exportations puissent s'atténuer, la croissance de la demande intérieure deviendra un peu plus rapide, sous l'effet d'une propension plus vive à investir, de la part des entrepreneurs, et d'une demande de consommation davantage orientée à l'expansion. Etant donné ces perspectives d'évolution de la demande, la production et les importations marqueront une nouvelle et forte augmentation. La situation sur le marché de l'emploi devrait continuer de s'améliorer. Plus tard dans l'année, toutefois, des goulots d'étranglement pourraient apparaître, et le climat des prix, après les pressions à la hausse qui se seront exercées depuis le début de l'année, en corrélation avec l'instauration du système de la taxe à la valeur ajoutée, pourrait avoir tendance à se détériorer.*

### 1. Le bilan de l'année 1968

Le vif essor de l'économie néerlandaise, observé depuis le milieu de 1967, a persisté durant l'année 1968.

Le développement accéléré des *exportations de biens et services* a largement contribué à la poursuite de l'expansion. D'après les statistiques douanières, la croissance des exportations de marchandises a atteint près de 14 % en valeur pour les dix premiers mois de l'année.

Ces résultats sont imputables au premier chef à la demande croissante émanant des autres pays de la Communauté, en particulier de l'Allemagne et de la France. L'évolution conjoncturelle des exportations vers les pays non mem-

bres a été bien moins dynamique, de sorte que leur taux d'expansion d'une année à l'autre a été moins élevé qu'en 1967. L'expansion des exportations a été notablement favorisée par la mise en œuvre de nouvelles capacités de production, en particulier dans les secteurs du gaz naturel et de la pétrochimie. Il semble en outre que, cette année encore, l'évolution des coûts de production dans les industries de transformation ait été plus favorable aux Pays-Bas que dans les pays concurrents.

Comme la progression des recettes nettes au titre des services a été à peu près la même qu'en 1967, la croissance des exportations de biens et services, en comparaison annuelle, peut être évaluée à environ 10 % en valeur en 1968, contre 6,8 % l'année précédente.

Contrairement à celle de la demande étrangère, le développement de la demande intérieure, d'une année à l'autre, a été un peu moins rapide qu'en 1967, par suite d'une expansion moins vive de la demande de consommation, et aussi du fait que les impulsions émanant des investissements sous forme de stocks se sont légèrement affaiblies.

La forte augmentation des dépenses relatives à la *formation brute de capital fixe*, qui s'est poursuivie à peu près au même rythme qu'en 1967, est d'autant plus remarquable que, l'année dernière, des facteurs accidentels avaient favorisé une croissance particulièrement vigoureuse des investissements dans le secteur de la construction, et notamment pour la construction de logements. En comparaison annuelle, l'expansion de cette dernière, qui avait atteint 18,5 % en valeur en 1967, doit être retombée à 8 % environ en 1968; ce ralentissement a été particulièrement marqué dans la construction non subventionnée.

Dans le secteur des entreprises, en revanche, la progression des dépenses d'investissement s'est nettement accélérée. Mise à part la forte augmentation des investissements — surtout ceux des entreprises étrangères du secteur de la pétrochimie — qui tient au premier chef à la situation favorable des ports néerlandais et est donc essentiellement de caractère structurel, la propension à investir des entreprises a été stimulée par des facteurs conjoncturels. Il faut citer principalement, parmi ceux-ci, l'amélioration des bénéfiques et l'accroissement des liquidités, les perspectives d'évolution plus favorable de la conjoncture dans la Communauté et les mesures d'aide à l'investissement prises au niveau régional par les pouvoirs publics. Les investissements des entreprises publiques, qui avaient régressé en 1967, ont aussi augmenté notablement. Pour l'ensemble du secteur des entreprises, la croissance en valeur des investissements devrait avoir atteint 9,5 %, contre 6 % de 1966 à 1967.

Les investissements des administrations publiques ont montré tout au long de l'année un vigoureux essor, dû essentiellement à l'augmentation quelque peu accélérée des dépenses du gouvernement central, et en particulier aux travaux qui ont été entrepris dans le souci de combattre le chômage régional. L'expansion des dépenses d'investissement des collectivités locales, tout en restant appréciable, a été moins forte que l'année précédente.

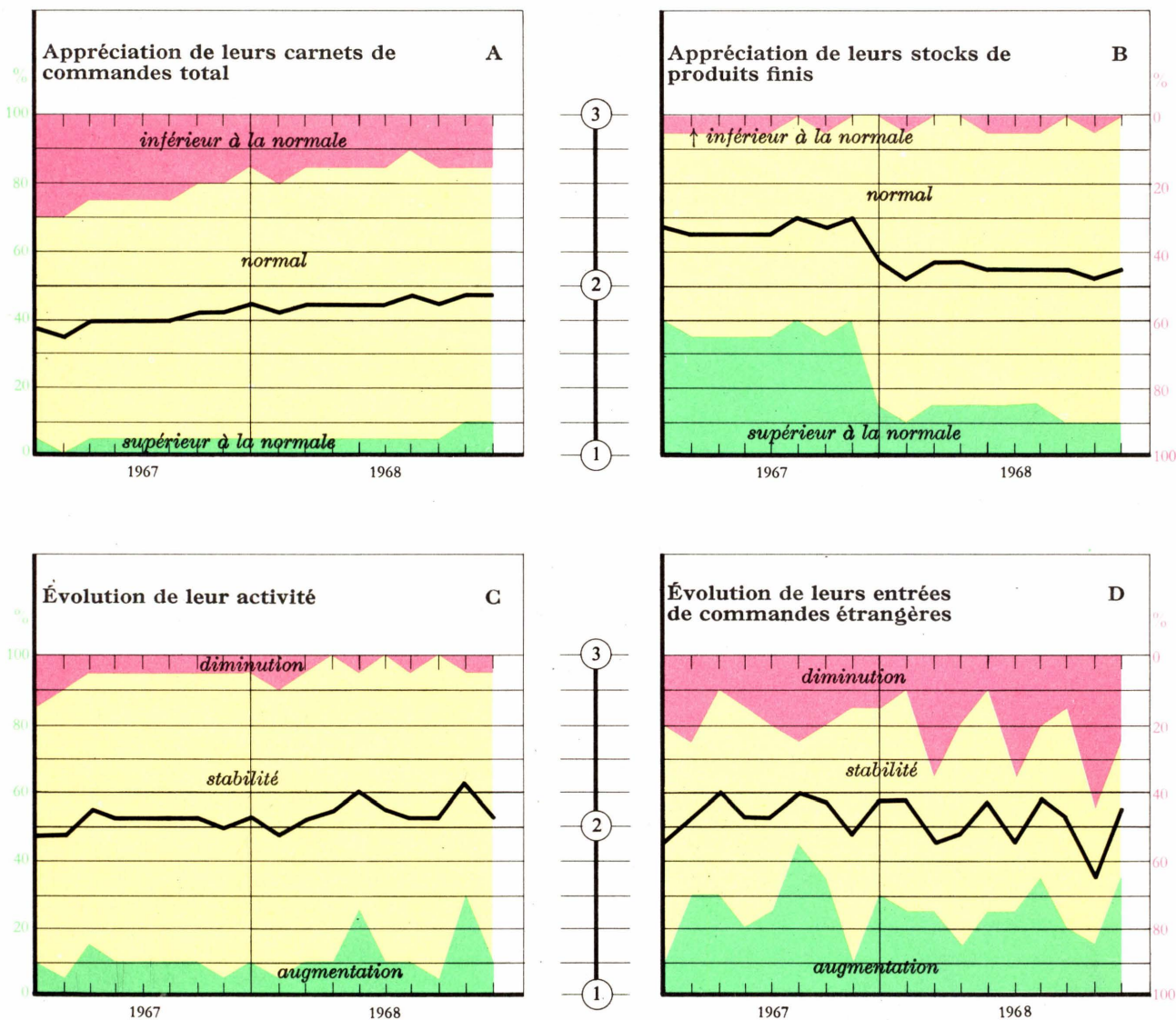
Les impulsions conjoncturelles imprimées à l'activité économique par l'évolution des exportations et des investissements fixes ont été renforcées par un mouvement rapide de reconstitution des *stocks* de matières premières et demi-produits. Vers la fin de l'année, toutefois, les entreprises pourraient avoir montré plus de prudence dans la gestion de leurs stocks, eu égard à l'instauration, au 1<sup>er</sup> janvier 1969, du système de la taxe à la valeur ajoutée et aux problèmes que pose cette réforme en ce qui concerne l'imposition des stocks anciens.

La croissance des *dépenses de consommation des administrations publiques* doit avoir été bien moins rapide qu'en 1967. Ce ralentissement a porté aussi bien sur les achats de biens et de services que sur les dépenses de personnel. Néanmoins, la hausse des salaires et traitements, par personne occupée, a été plus rapide dans la fonction publique que dans le secteur privé. Au total et en comparaison annuelle, la consommation des administrations publiques devrait s'être accrue de quelque 9 % en valeur, en 1968, contre 10,4 % l'année précédente.

En dépit d'une tendance plus vive à l'expansion des achats de biens de consommation durables, les impulsions données à l'évolution conjoncturelle par les *dépenses de consommation des ménages* ont été relativement modérées. Cependant, étant donné le niveau très élevé atteint à la fin de 1968, et en admettant que la perspective de l'institution, au 1<sup>er</sup> janvier 1969, de la taxe à la valeur ajoutée ait suscité, vers la fin de l'année une certaine reprise des achats des ménages, la croissance de cette catégorie de dépenses, d'une année à l'autre, pourrait dépasser 7,5 % en valeur, contre les 8,4 % enregistrés en 1967.

L'évolution conjoncturelle relativement peu dynamique des dépenses de consommation est sans doute bien moins imputable à un ralentissement dans la progression des revenus qu'à une moindre incidence de la réduction de l'impôt sur les salaires et les revenus qui avait été effectuée vers le milieu de l'année 1967, ainsi qu'à la retenue dont les ménages ont fait preuve dans leurs achats, du moins au premier semestre. En tout cas, le taux d'épargne, après avoir augmenté sensiblement pendant la première moitié de l'année, paraît plutôt s'être réduit au second semestre. L'expansion de la masse des salaires et traitements ne s'est sans doute affai-

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».





blie que modérément en 1968, étant donné que le ralentissement de la hausse des salaires par personne occupée a été presque entièrement compensé par un accroissement de l'emploi; elle peut être évaluée à 7,5 % environ en comparaison annuelle, contre 8 % en 1967. Quant aux revenus de la propriété et de l'entreprise, ils semblent de nouveau avoir augmenté plus rapidement que les revenus salariaux.

Une croissance légèrement accélérée de l'offre a résulté de la rapide progression de la demande.

Malgré un certain ralentissement de l'expansion conjoncturelle au premier semestre, le taux de croissance de la valeur ajoutée à prix constants dans l'industrie pourrait dépasser les 9 %; il serait ainsi nettement supérieur à celui qui avait été enregistré en 1967 (5,5 %). En comparant ces deux résultats, il faut toutefois considérer que celui de l'année 1968 a été influencé par la forte expansion conjoncturelle de la production observée durant la seconde moitié de l'année 1967. L'indice désaisonnalisé de la production industrielle, établi par l'Office statistique des Communautés européennes, a augmenté de 6 %, sur base annuelle, entre la fin de l'année 1967 et le mois d'août dernier.

En comparaison annuelle, les principaux secteurs de l'économie, à l'exception de l'industrie alimentaire, ont obtenu de meilleurs résultats qu'en 1967; c'est dans les secteurs du gaz naturel, de la pétrochimie et du textile que la croissance de la production a été plus vive. Dans la *construction*, le ralentissement de l'expansion enregistré en 1968 est dû essentiellement à la disparition de facteurs exceptionnels qui avaient contribué, l'an dernier, à une forte accélération de la production. C'est ainsi que les gains de productivité, très importants en 1967, se sont notablement réduits cette année.

Dans *l'agriculture*, où des résultats excellents avaient été obtenus en 1967, la croissance de la production a marqué un ralentissement assez net. C'est ainsi que les conditions climatiques moins favorables et la réduction des superficies cultivées ont entraîné une diminution assez importante de la production végétale. En revanche, la production animale s'est de nouveau fortement développée. L'accroissement de la valeur ajoutée dans le *secteur des services* s'est nettement accéléré, notamment dans le commerce et les transports.

Au total, le *produit national brut à prix constants* pourrait, en comparaison annuelle, avoir augmenté de près de 6 % en 1968, contre 5,6 % l'année précédente.

L'essor conjoncturel persistant, qui s'était tout d'abord accompagné de gains de productivité très importants, s'est aussi mieux reflété dans la situation sur le *marché de l'emploi*. La diminution du nombre de salariés dans l'industrie doit avoir pris fin au deuxième trimestre de 1968, tandis que les effectifs occupés dans la construction recommençaient d'augmenter. Au total, l'augmentation du nombre de salariés enregistrée en 1968 devrait avoir plus que compensé le léger fléchissement de l'année précédente. Le chômage conjoncturel a régressé depuis la fin du printemps. Le taux de chômage (nombre de chômeurs corrigé des fluctuations saisonnières, par rapport à la population active civile) était de 1,8 % en octobre 1968, contre 2,2 % un an auparavant. Les différences régionales dans le niveau du chômage n'en ont pas disparu pour autant. Alors que l'Ouest du pays connaît une forte pénurie de travailleurs, la résorption des excédents de main-d'œuvre pose encore de sérieux problèmes aux autorités dans les autres régions.

D'après les statistiques douanières et abstraction faite des fluctuations saisonnières, les *importations* de marchandises n'ont dépassé qu'au cours de l'été le niveau qu'elles avaient atteint à la fin de 1967. Il convient toutefois de considérer qu'elles avaient été, à cette époque, fortement stimulées par le relèvement imminent des taxes à l'importation, dans le cadre des mesures transitoires arrêtées en vue de l'instauration de la taxe à la valeur ajoutée. En moyenne des dix premiers mois de l'année, les importations de marchandises ont augmenté de 12,5 % en volume par rapport à la période correspondante de 1967. Cette croissance annuelle plus rapide est due essentiellement à des modifications intervenues dans la structure de la demande intérieure, en faveur des produits pour lesquels la propension à importer est relativement forte (biens d'équipement, biens de consommation durables et matières premières). Une expansion des importations plus vive qu'en 1967 ayant aussi été enregistrée pour les services et les revenus de facteurs, le taux de croissance en volume des importations de biens et de services, en comparaison annuelle, peut être estimé à 9 % en 1968 contre 6,7 % l'année précédente.

La tendance à la hausse des *prix* s'est poursuivie, mais elle a été, dans l'ensemble, moins forte qu'au cours des années précédentes. L'indice des prix implicite du produit national brut devrait avoir augmenté d'environ 3 % ce qui est le taux le plus faible enregistré depuis 1962.

Au niveau du commerce de gros, un léger fléchissement des prix a même été observé au premier semestre de 1968. La hausse un peu plus vive des prix des produits finis, qui s'est produite malgré la stabilisation des coûts salariaux par unité produite dans l'industrie, a été plus que compensée par la baisse des prix des produits agricoles et des produits importés. En revanche, les prix à la consommation ont continué de monter, en grande partie sous l'effet de facteurs autonomes de hausse, tels que la

majoration des impôts indirects et le relèvement des loyers contrôlés. La hausse de l'indice des prix implicite de la consommation privée peut être évaluée à 3 %; elle serait ainsi du même ordre qu'en 1967 (1).

Le déficit de la *balance commerciale* a marqué, tout au moins jusqu'en été, une légère tendance conjoncturelle à se réduire, qui s'est accompagnée d'une nouvelle amélioration des termes de l'échange. En dépit de l'évolution un peu moins favorable de la balance des services et des reve-

(1) En raison de l'adoption d'un nouvel indice du coût de la vie, on ne disposait, au moment de l'élaboration du présent rapport, que des données mensuelles relatives à la période mars/août 1968, pour laquelle l'indice accuse une hausse de 1,8 %.

#### *Emplois et ressources de biens et services*

	1966 (1)	1967 (1)		1968 (2)		1969 (3)	
	Aux prix courants en milliards de Fl.	Variations par rapport à l'année précédente en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	
Exportations (4)	35,14	+ 6,6	+ 6,8	+ 10,5	+ 10	+ 8,5	
Formation brute de capital fixe	18,95	+ 7,2	+ 10,8	+ 8	+ 10,5	+ 6	
Consommation des administrations	12,09	+ 3,9	+ 10,4	+ 2,5	+ 9	+ 3	
Consommation des ménages	43,39	+ 5,1	+ 8,4	+ 4,5	+ 7,5	+ 4	
Produit national brut	74,81	+ 5,6	+ 10,0	+ 6	+ 9	+ 5	
Importations (4)	35,66	+ 6,7	+ 5,9	+ 9	+ 8,5	+ 8,5	

(1) Bulletin général de Statistique, n° 7-8/1968, Office statistique des Communautés européennes.

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) Prévisions des services de la Commission.

(4) Biens, services et revenus de facteurs.

#### *Remarques générales.*

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies par les services de la Commission sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

nus de facteurs, la *balance des paiements courants* (sur la base des opérations de caisse) s'est soldée, pour les neuf premiers mois de l'année, par un excédent de 99 millions de florins, contre un surplus de 67 millions un an plus tôt.

Par ailleurs, les exportations nettes de capitaux ont accusé une augmentation sensible, des sorties plus importantes de capitaux privés à court terme ayant dépassé notablement les recettes nettes provenant des transactions en valeurs mobilières. Dans ces conditions, le déficit de la balance générale des paiements a atteint, pour les mois de janvier à septembre, 377 millions de florins, contre 81 millions pour la même période de l'année précédente. La position en devises des banques commerciales a marqué une amélioration de 51 millions de florins, tandis que les *réserves d'or et de devises* des autorités monétaires ont diminué de 428 millions de florins (compte tenu d'une amélioration de la position à l'égard du F.M.I., pour un montant de 668 millions de florins).

L'incidence restrictive exercée sur les *liquidités intérieures* par les opérations avec l'étranger a été plus que compensée par les transactions des autres secteurs. Le taux de liquidité (rapport entre le volume des liquidités et le revenu national) abstraction faite des variations saisonnières, a atteint, vers le milieu de l'année, son niveau le plus élevé depuis plus de quatre ans. D'après les données actuellement disponibles, les opérations de trésorerie des administrations publiques doivent avoir eu un effet expansif très accusé sur les liquidités intérieures, étant donné que le Trésor et, dans une mesure un peu moindre, les collectivités locales subordonnées, ont recouru davantage au financement monétaire. La progression conjoncturelle de la demande de crédits bancaires à court terme émanant du secteur privé est restée vive. En septembre, ces crédits dépassaient encore d'un cinquième environ le montant enregistré un an auparavant.

Comme l'Etat a utilisé davantage de moyens de financement monétaires, et qu'il a donc moins mis à contribution le *marché des capitaux*, le secteur privé a pu augmenter notablement ses émissions sans qu'il en ait résulté une forte hausse des taux d'intérêt à long terme. L'activité accrue du *marché des actions* s'est traduite par un redressement persistant des cours; ceux-ci ont atteint, en octobre, leur niveau record depuis 1961.

## 2. Les perspectives pour l'année 1969

L'expansion conjoncturelle de l'économie néerlandaise persistera en 1969. La demande globale nominale continuera vraisemblablement de progresser à peu près au même rythme qu'en 1968. Toutefois, comme il est fort à craindre que l'entrée en vigueur de la taxe à la valeur ajoutée, au 1<sup>er</sup> janvier 1969, n'accroisse les tendances à la hausse du niveau des prix intérieurs, le taux de croissance de la production, en volume, pourrait être moins élevé qu'en 1968.

Les *exportations* de biens et services, tout en demeurant un des moteurs de l'expansion, pourraient perdre un peu de leur dynamisme. Cette évolution tiendra sans doute, au premier chef, à un certain ralentissement de la demande d'importation émanant des pays non membres, essentiellement imputable aux mesures prises par les Etats-Unis et le Royaume-Uni pour rétablir l'équilibre de leur balance des paiements. En effet, l'incidence modératrice de ces mesures sur les exportations néerlandaises l'emportera certainement sur les effets positifs de la deuxième tranche des réductions de droits de douanes décidées dans le cadre du Kennedy-Round, qui doit également être appliquée par ces deux pays. En revanche, la demande de produits néerlandais émanant des autres pays membres devrait continuer de progresser très vivement, grâce à l'essor de plus en plus vigoureux de la conjoncture dans la Communauté. Des limites à leur développement pourraient résulter surtout d'une expansion moins vive de l'offre, notamment en ce qui concerne les exportations de produits agricoles et de gaz naturel, qui ont augmenté, en 1968, à un rythme particulièrement rapide.

Dans l'état actuel des choses, la croissance des exportations totales de biens et services, en termes de comptabilité nationale, peut être estimée à quelque 9% en valeur par rapport à l'année 1968.

L'appréciation des tendances d'évolution probables de la demande intérieure en 1969 est d'autant plus malaisée qu'il est difficile de prévoir comment les différents groupes économiques réagiront à l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 1969, du système de taxe à la valeur ajoutée. Néanmoins, on peut s'attendre que l'expansion des dépenses intérieures s'accroisse encore, sous l'effet d'une augmentation rapide des dépenses

de consommation et d'un mouvement de reconstitution des stocks.

En revanche, la croissance de la *formation brute de capital fixe* marquera sans doute un certain ralentissement, résultant essentiellement d'une évolution moins dynamique des dépenses d'investissement des administrations publiques. La progression des dépenses d'investissement du gouvernement central, notamment, pourrait se ralentir une fois achevés certains programmes de travaux publics mis en œuvre pour créer des emplois nouveaux et résorber ainsi le chômage régional. La propension à investir des chefs d'entreprise se maintiendra sans doute à un niveau élevé, grâce à l'amélioration des marges bénéficiaires et à des perspectives de ventes toujours favorables. Cependant, des facteurs exceptionnels pourraient exercer un effet modérateur, tels que la normalisation des achats de véhicules, dont l'expansion avait été exceptionnellement rapide en 1968. La croissance des investissements sous forme de construction de logements sera vraisemblablement un peu moins vive qu'en 1968, du fait surtout qu'il ne faut guère s'attendre, dans l'immédiat, à un renversement de la tendance enregistrée en 1968 dans le secteur de la construction de logements non subventionnée. Au total, la formation brute de capital fixe pourrait, en comparaison annuelle, accusé une augmentation d'un peu plus de 10 % en 1969.

Les *investissements sous forme de stocks* imprimeront vraisemblablement à l'activité économique des impulsions plus vigoureuses qu'en 1968, étant donné que les chefs d'entreprise, qui avaient géré leurs stocks avec circonspection pendant l'automne de 1968, en prévision notamment de l'instauration du nouveau système de taxation sur le chiffre d'affaires, devraient se montrer mieux disposés à les reconstituer.

La tendance des *dépenses de consommation des administrations publiques* devrait aussi être plus nettement orientée à l'expansion qu'en 1968, en raison surtout de l'accroissement accéléré du personnel administratif ainsi que des salaires et traitements par personne occupée.

L'expansion des *dépenses de consommation privée* s'accroîtra vraisemblablement en 1969. En effet, on peut supposer que l'augmentation des revenus des ménages sera un peu plus rapide qu'en 1968, d'autant plus que les revenus salariaux par personne occupée pourraient s'accroî-

tre à un rythme accéléré. En outre, la progression de l'emploi devrait se révéler un peu plus forte que l'année précédente. En revanche, l'expansion des revenus de la propriété et de l'entreprise, ainsi que des revenus de transfert, semble devoir se ralentir légèrement. Enfin, il convient d'observer que si l'accroissement des revenus disponibles sera moins important que celui des réserves brutes, le relèvement récent du revenu minimum imposable favorise cependant les ménages dont la propension à consommer est relativement plus forte. Par conséquent, même en admettant que le taux de l'épargne augmente légèrement — et c'est là une hypothèse assez optimiste étant donné la hausse prévisible des prix — la consommation des ménages pourrait, au total, s'accroître de quelque 9 % en valeur en 1969.

Étant donné ces perspectives d'évolution de la demande, on peut s'attendre à une notable expansion de l'offre intérieure. L'expansion conjoncturelle de la *production industrielle* devrait se poursuivre en 1969 à peu près au même rythme que l'année précédente, mais son taux de progression en comparaison annuelle sera sans doute un peu moins élevé, étant donné que les progrès déjà réalisés à la fin de 1968 (« over-loop ») sont moins importants que ceux qui avaient été enregistrés un an auparavant. En revanche, la croissance de la production devrait s'affaiblir dans la construction, étant donné le ralentissement de l'expansion de la demande observé dans ce secteur. Comme il faut également s'attendre à une certaine décélération en ce qui concerne les services, le taux de croissance d'une année à l'autre du *produit national brut* à prix constants peut, dans l'hypothèse de récoltes normales, être évalué à quelque 5 % pour 1969.

L'augmentation prévisible des besoins de *main-d'œuvre* pourrait non seulement permettre le placement du nombre relativement élevé de jeunes gens qui auront terminé leur scolarité, mais encore contribuer à une nouvelle régression du chômage. Aussi le taux de chômage (nombre de chômeurs par rapport à la population active civile) pourrait-il, en moyenne annuelle, tomber de 1,9 % en 1968 à 1,6 % en 1969.

Les *importations* de biens et de services montreront encore, en 1969, une assez vive expansion, qui pourrait porter à quelque 8,5 % leur taux de croissance annuelle en volume. La progression des importations de matières premières

et de demi-produits sera plus rapide qu'en 1968, en raison de la nécessité de reconstituer les stocks qui s'étaient sensiblement réduits à la fin de 1968; en revanche, le développement des achats de biens de consommation durables et de biens d'investissement, notamment de matériel de transport, pourrait se ralentir. Néanmoins, la *balance des paiements courants* devrait encore se solder par un excédent.

L'évolution des prix pourrait être fortement influencée, en 1969, par les mesures visant à remplacer, au début de l'année, le système d'imposition en cascade appliqué jusqu'ici par le système communautaire de la taxe à la valeur ajoutée. Le taux normal de cette taxe est fixé à 12 %; un taux réduit de 4 % est prévu en faveur de biens et services de première nécessité. D'après des estimations relatives aux seuls effets « techniques » de ce nouveau système de taxation, celui-ci pourrait entraîner en 1969 certaines hausses de prix qui, dans le domaine de la consommation privée et de la consommation des administrations, pourraient se chiffrer respectivement à environ 1,3 et 1,2 %. Un enchérissement est également attendu pour les logements et surtout pour les investissements des administrations publiques étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme biens de production au sens habituel du terme. En revanche, l'élimination de la double imposition des investissements, du fait qu'elle ne sera réalisée que progressivement, ne déterminera qu'à partir de 1970 une baisse du prix des investissements fixes des entreprises. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que, par suite notamment de la rapide expansion de la demande et de la progression sans doute un peu plus forte des coûts salariaux, les prix intérieurs n'accusent une plus forte tendance à la hausse qu'en 1968.

Etant donné ces perspectives d'évolution de l'économie néerlandaise, et notamment celle d'une plus forte hausse des prix, il importe qu'une orientation particulièrement prudente soit imprimée à la *politique conjoncturelle*. En effet, les problèmes conjoncturels sont encore aggravés par des difficultés de caractère structurel, qui sont en partie la conséquence directe de l'évolution économique observée au cours des années précédentes. C'est ainsi que l'augmentation des coûts salariaux, qui fréquemment a été très supérieure aux gains de productivité de l'ensemble de l'économie, a tendance à rendre plus aigus les problèmes structurels propres

à certains secteurs, et notamment à les aggraver dans certaines régions où ces secteurs revêtent une importance prépondérante. Au cours des dernières années, les répercussions de la hausse des coûts salariaux sur la *capacité concurrentielle* de l'économie néerlandaise et sur la balance des paiements courants ont été relativement faibles, étant donné que le rôle des importations dans la production néerlandaise est comparativement important, et que la structure des exportations néerlandaises s'est modifiée en faveur de produits pour lesquels l'incidence des coûts salariaux est relativement limitée, tels que les produits de la pétrochimie ou, depuis peu, le gaz naturel; cette modification elle-même était d'ailleurs partiellement imputable à des facteurs structurels, tels que la situation favorable et le développement des ports, ou la mise en exploitation de nouveaux gisements.

Il faut donc se féliciter de ce que le Gouvernement ait annoncé, dans le discours du Trône, une série de nouvelles initiatives visant, en définitive, à la mobilisation des réserves de production régionales. Le Gouvernement se propose tout d'abord d'instituer un « Conseil pour le marché de l'emploi », qui devra, en particulier, élaborer des propositions concrètes en vue de résoudre des problèmes qui se posent à cet égard aux entrepreneurs. Il a publié une note sur la politique régionale à suivre au cours des années 1969 à 1972. Ce document contient des directives visant à améliorer l'infrastructure dans les régions où il y a lieu de combattre le chômage. De plus, les aides de l'Etat en faveur des investissements des entreprises ont été amplifiées dans ces mêmes régions. Enfin, l'avis du Conseil économique et social a été sollicité sur la possibilité d'instituer un impôt sur le montant global des salaires versés par les entreprises, et d'affecter ces recettes fiscales à des subventions aux entreprises implantées dans les régions où le chômage est important.

Ces initiatives peuvent présenter un intérêt considérable du point de vue de la politique conjoncturelle, dans la mesure notamment où elles améliorent à court terme la mobilité régionale des facteurs de production. Aussi une importance particulière s'attache-t-elle aux mesures qui visent à adapter la main-d'œuvre aux besoins résultant de la demande.

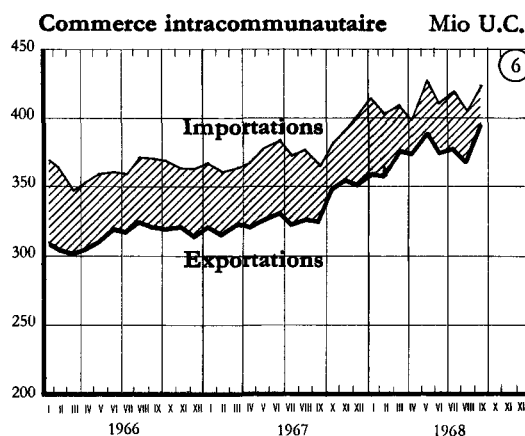
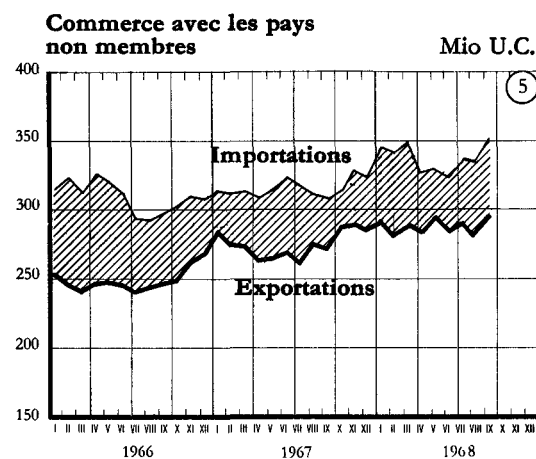
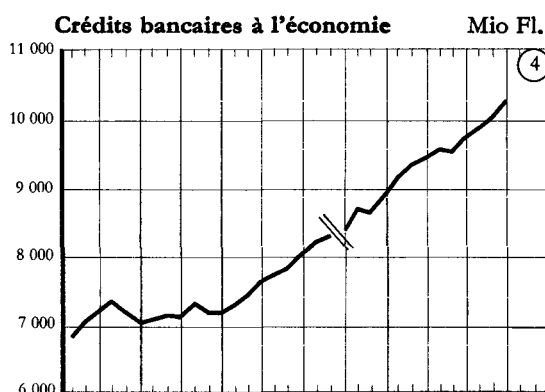
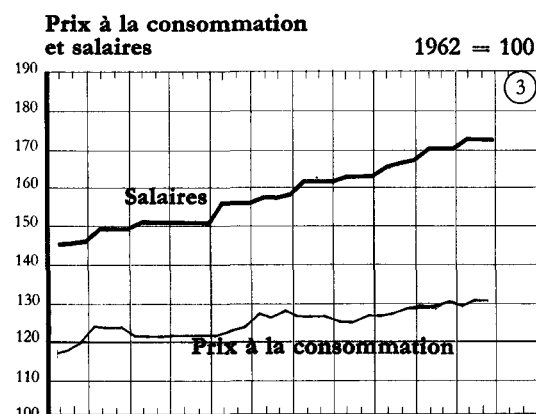
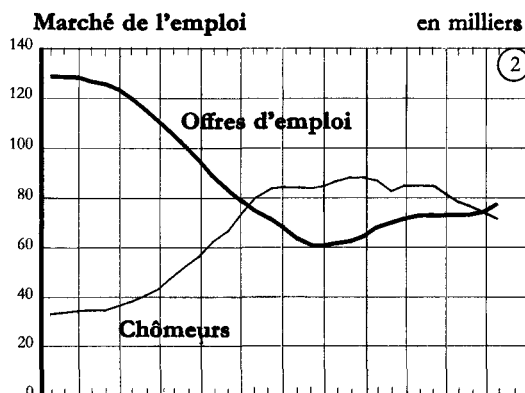
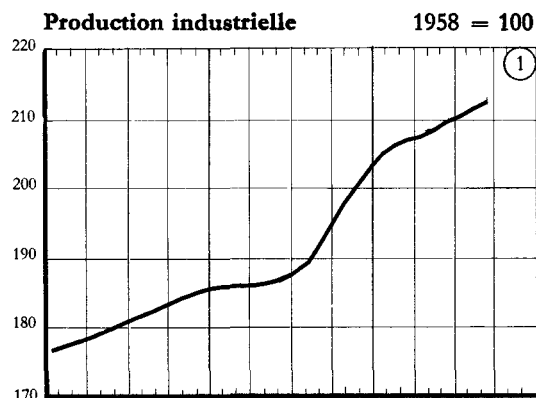
En ce qui concerne la politique salariale, un projet de loi a été présenté en septembre, qui, tout en s'inspirant du principe de la libre formation

des salaires, ménage au Gouvernement certaines possibilités d'intervention. La nouvelle orientation qu'il prévoit semble laisser au Gouvernement une marge d'action parfaitement suffisante pour corriger une évolution des salaires incompatible avec les impératifs d'une croissance économique équilibrée. Selon ce projet, le Gouvernement aurait la possibilité non seulement de déclarer « non calides », le cas échéant, les conventions collectives, mais encore de prolonger, pour une durée maximum de six mois, la validité de conventions collectives arrivées à expiration (« pause des salaires »). Eu égard aux inconvénients qui résulteraient d'une poussée trop vive des salaires, il conviendrait notamment d'examiner s'il ne serait pas possible de freiner une trop forte hausse en mettant également en œuvre une politique de participation à l'accroissement du capital des entreprises, par exemple sous forme d'un « salaire d'épargne ». Celle-ci permettrait, d'une part, de faire bénéficier les travailleurs des fruits de l'expansion tout en évitant que les tendances à la surchauffe de l'économie soient accentuées par la demande de consommation, d'autre part, elle laisserait les ressources correspondantes disponibles dans l'imédiat pour le financement des investissements.

Il conviendrait, de surcroît, d'exercer sur les prix la surveillance la plus attentive et de prévenir une surchauffe éventuelle de l'économie néerlandaise par des mesures budgétaires appropriées.

Le projet de budget pour 1969 constitue un premier pas dans cette direction. A en juger d'après lui, les impulsions imprimées à la conjoncture par les opérations de l'Etat seront sensiblement moins fortes qu'en 1968. Compte tenu des modifications fiscales autonomes et des effets de la progressivité de l'impôt, le taux d'augmentation des dépenses publiques ayant une incidence sur l'économie devrait retomber de 13,1 % en 1968 (résultats prévisibles) à 5,8 % en 1969. Le déficit budgétaire devrait être ramené de 2,8 milliards de florins en 1968 à 2,5 milliards en 1969.

Cette orientation de la politique budgétaire semble conforme aux impératifs actuels de la politique conjoncturelle. Il convient toutefois de veiller à ce que les prévisions ne soient pas dépassées, comme ce fut le cas les années précédentes. Il faudrait, en outre, s'abstenir d'un financement monétaire du déficit.



**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Indice du coût de la vie. Source: C.B.S. Salaires: Indice des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprises); indice des salaires conventionnels.

Graphique 4 : Crédits à court terme des banques commerciales. Série révisée à partir de septembre 1967.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

**Pays-Bas**

**TABLEAU 1: Données de base pour 1967**

Superficie totale (1000 km <sup>2</sup> )	33,5
Population totale (1000)	12 597
Densité par km <sup>2</sup>	376
Population active occupée (1000)	4 533
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	8,1
— Industrie	40,8
dont : Construction	10,3
— Services	51,1
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	7,2
— Industrie	41,2
dont : Construction	(7)
— Services	51,6
Produit national brut par tête (Fl)	6 531

**TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix courants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967		
Produit national brut	+ 3,4	+ 3,8	+ 3,7	+ 8,9	+ 5,0	+ 1,9	+ 5,6	156	—
Production industrielle	+ 4,7	+ 4,3	+ 4,1	+11,0	+ 6,3	+ 5,1	+ 6,5	181	—
Importations totales	+ 6,3	+ 7,3	+ 9,3	+14,9	+ 6,6	+ 7,4	+ 6,7	233	45,9
Consommation privée	+ 5,4	+6,2	+ 7,1	+ 6,0	+ 7,0	+ 2,9	+ 5,1	163	57,2
Consommation publique	+ 3,4	+ 4,3	+ 6,6	+ 1,7	+ 1,6	+ 2,2	+ 3,9	131	16,2
Formation brute de capital fixe	+ 6,6	+ 4,3	+ 1,9	+18,0	+ 4,9	+ 6,0	+ 7,2	198	25,5
Exportations totales	+ 3,3	+ 6,0	+ 6,3	+11,6	+ 7,4	+ 5,4	+ 6,6	198	45,6
Produit national brut par tête	+ 2,0	+ 2,3	+ 2,3	+ 7,5	+ 3,6	+ 0,5	+ 4,4	138	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 1,9	+ 1,7	+ 2,4	+ 7,0	+ 3,9	+ 0,9	+ 6,2	140	—



TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
<b>Exportation de marchandises</b>										
Total	+ 6,9	+ 6,5	+ 8,2	+17,0	+10,1	+ 5,6	+ 7,9	226	7 288	100
Intra-C.E.E.	+10,9	+10,0	+17,3	+22,1	+10,2	+ 5,3	+ 6,7	299	4 003	54,9
Extra-C.E.E.	+ 3,6	+ 3,2	- 0,6	+11,2	+10,0	+ 6,0	+ 9,4	175	3 285	45,1
<b>Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	+ 0,8	+ 6,9	+ 9,3	+ 9,5	+13,0	+ 0,3	+ 9,9	193	1 728	23,7
Intra-C.E.E.	+ 3,1	+10,0	+12,1	+12,8	+19,7	- 0,2	+ 9,6	252	1 061	14,6
Extra-C.E.E.	- 1,8	+ 3,3	+ 5,8	+ 5,1	+ 3,6	+ 1,0	+10,5	141	667	9,1
<b>Exportation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	+ 9,2	+ 6,3	+ 7,9	+19,6	+ 9,2	+ 7,3	+ 7,3	239	5 560	76,3
Intra-C.E.E.	+14,3	+10,0	+19,4	+25,6	+ 7,1	+ 7,4	+ 5,8	321	2 942	40,4
Extra-C.E.E.	+ 5,2	+ 3,2	- 2,4	+13,1	+11,9	+ 7,3	+ 9,1	186	2 618	35,9
<b>Importation de marchandises</b>										
Total	+12,8	+ 4,6	+11,6	+18,2	+ 5,9	+ 7,5	+ 4,0	230	8 340	100
Intra-C.E.E.	+21,1	+ 6,7	+14,9	+19,0	+ 8,7	+ 8,7	+ 5,0	300	4 547	54,5
Extra-C.E.E.	+ 5,8	+ 2,5	+ 8,3	+17,4	+ 2,9	+ 6,0	+ 2,9	180	3 793	45,5
<b>Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	+ 5,9	+ 6,3	+15,5	+16,2	+ 3,5	+ 3,9	+11,3	204	1 142	13,7
Intra-C.E.E.	+41,5	- 7,0	+11,8	+22,0	+13,1	+ 8,8	+22,7	378	302	3,6
Extra-C.E.E.	- 1,0	+10,0	+16,3	+14,9	- 1,2	+ 2,5	+ 7,6	175	840	10,1
<b>Importation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	+14,0	+ 4,3	+11,0	+18,6	+ 6,3	+ 8,0	+ 2,9	235	7 198	86,3
Intra-C.E.E.	+20,0	+ 7,6	+15,0	+19,0	+ 7,8	+ 8,7	+ 3,9	295	4 245	50,9
Extra-C.E.E.	+ 7,7	+ 0,7	+ 6,1	+18,0	+ 4,2	+ 7,0	+ 1,6	181	2 953	35,4

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1966	117	119	123	126	125	124	105	115	125	133	135	132
	1967	123	126	127	130	126	130	108	122	132	140	144	145
	1968	136	141	141	141	142	144	117	135	143			
<b>Construction (Mio Fl)</b>	1966			1 554			2 029			2 204			2 122
	1967			2 036			2 362			2 503			2 383
	1968			2 314			2 637			2 798			
<b>Chômeurs (en 1000)</b>	1966	54,8	55,3	34,5	30,7	25,6	26,3	32,1	32,6	35,7	41,7	58,5	86,7
	1967	104,7	101,8	87,4	78,2	67,2	64,7	74,4	71,4	72,2	78,3	89,4	111,7
	1968	121,2	111,3	94,0	78,4	66,4	62,6	69,3	64,0	62,3			
<b>Investissements (Mio Fl)</b>	1966			4 085			4 928			4 883			5 055
	1967			4 640			5 388			5 307			5 652
	1968			5 294			5 973						
<b>Consommation privée (1963 = 100)</b>	1966	129	114	130	141	138	136	148	132	136	142	147	159
	1967	142	125	146	144	149	151	132	144	152	149	161	172
	1968	152	141	155	156	165	155	167	158				
<b>Importations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	625	626	759	701	630	684	652	620	696	670	668	688
	1967	680	639	719	690	694	737	650	652	683	733	746	718
	1968	823	693	788	704	815	697	776	742	775	859		
<b>Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	500	470	572	570	544	612	549	498	632	597	615	593
	1967	601	532	606	582	592	642	536	605	641	636	665	601
	1968	681	615	670	663	725	598	686	653	743	822		
<b>Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)</b>	1966	- 125	- 156	- 188	- 131	- 86	- 71	- 103	- 122	- 64	- 72	- 53	- 95
	1967	- 80	- 107	- 113	- 103	- 102	- 95	- 114	- 46	- 42	- 47	- 81	- 117
	1968	- 142	- 78	- 118	- 41	- 90	- 99	- 99	- 89	- 32	- 37		
<b>Réserves officielles en or et en devises (Mio u.c.)</b>	1966	1 970	1 972	1 997	1 943	1 953	1 918	2 012	2 010	1 996	2 002	2 036	2 036
	1967	1 970	1 995	1 998	1 995	2 065	2 094	2 104	2 064	2 104	2 229	2 271	2 268
	1968	2 194	2 164	2 082	2 028	2 008	1 988	2 000	2 030	2 001			
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Fl)</b>	1966	17,09	17,07	17,04	17,50	18,10	18,58	18,43	18,04	17,98	17,77	18,03	18,34
	1967	17,89	17,97	18,27	18,74	19,31	19,98	19,67	19,33	19,55	19,19	19,44	19,51
	1968	19,59	19,31	19,71	20,16	20,92	21,70	21,36	21,23				

## **Pays-Bas**

### REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

#### *Tableau 1*

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée. Source : C.B.S. Moyenne annuelle.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

#### *Tableau 2*

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

#### *Tableau 3*

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

#### *Tableau 4*

- Production industrielle. Source : Centraal Bureau voor de Statistiek (C.B.S.). Indice général corrigé pour la composition du mois.
- Construction. Source : C.B.S. Production dans la construction. Total en valeur, chiffres trimestriels.
- Chômeurs. Source : C.B.S. Nombre total de chômeurs.
- Investissements. Source : C.B.S. Investissements fixes bruts. Total en valeur, chiffres trimestriels.
- Consommation privée. Source : C.B.S. Indice de la consommation privée, en valeur.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles des institutions monétaires officielles. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de crédit. Situation en fin de mois.

## E. Union économique belgo-luxembourgeoise

### Belgique

*L'essor conjoncturel observé dès l'été de 1967 s'est poursuivi en 1968 et a pris de plus en plus d'ampleur. Le rythme de croissance de la demande globale s'est accéléré, essentiellement du fait d'un développement rapide des exportations et, en particulier, de l'évolution très dynamique des ventes aux autres pays de la Communauté. Pour ce qui est de la demande intérieure, des impulsions plus vives émanant de la consommation privée sont venues s'ajouter, au cours de l'année, au mouvement de reconstitution des stocks et à l'expansion des investissements des administrations publiques. L'offre intérieure a conservé une grande élasticité, due surtout à d'importants progrès de productivité. La situation sur le marché de l'emploi s'est améliorée depuis le milieu de l'année; pour la première fois depuis quatre ans, le chômage accuse une régression conjoncturelle. Par suite d'une forte augmentation des importations, la balance des paiements courants s'est vraisemblablement détériorée. La tendance des prix est restée légèrement orientée à la hausse.*

*Un développement persistant de la production et une amélioration de l'emploi devraient caractériser l'économie belge en 1969. S'il faut s'attendre à une croissance un peu moins vive des exportations, du fait surtout de l'affaiblissement de la demande d'importation des pays non membres, les perspectives d'expansion de la demande intérieure finale laissent cependant prévoir une conjoncture aussi dynamique qu'en 1968. La progression de la formation brute de capital fixe se fera sans doute plus rapide, puisque l'évolution ascendante des investissements des entreprises s'accroît et que la reprise persiste dans le secteur de la construction de logements. La consommation privée, elle aussi, pourrait accuser un développement plus vigoureux. La balance des paiements courants restera excédentaire. Quant au climat des prix, il pourrait se détériorer dans le courant de l'année.*

#### 1. Le bilan de l'année 1968

L'année 1968 a vu se poursuivre la reprise conjoncturelle de la demande, observée depuis l'été de 1967. Aucun des divers facteurs de production n'ayant accusé un goulot d'étranglement, la croissance est, en général, demeurée exempte de tensions.

La forte expansion de la *demande extérieure*, qui, en 1967, avait constitué le moteur principal de la reprise, s'est affaiblie à partir du deuxième trimestre de 1968, la demande en provenance des pays non membres s'étant modérée. Les livraisons aux pays partenaires dans la Communauté ont pourtant montré, tout au long de l'année, une vive croissance. D'une manière générale il semble que, pour la première

fois depuis 1965, la capacité concurrentielle de l'économie belge se soit améliorée. Sans doute les progrès rapides des exportations ont-ils été dus, en partie, à des facteurs accidentels, tels que les livraisons croissantes de métaux; mais d'autres éléments importants y ont aussi contribué. C'est ainsi que l'implantation d'entreprises étrangères a entraîné une diversification de la structure des exportations, en augmentant la part relative des produits dont la demande mondiale accuse le plus de dynamisme. Une diminution des coûts salariaux par unité produite a également amélioré la position compétitive de l'industrie belge.

Suivant les statistiques douanières de l'U.E.B.L., les exportations de marchandises ont dépassé d'environ 16 % en valeur, pour les neuf pre-

miers mois de l'année, le résultat enregistré un an plus tôt. Au total et en termes de comptabilité nationale, le taux de croissance annuelle des exportations de biens et services devrait ainsi atteindre, en 1968, quelque 12 % en valeur, contre 7,3 % l'année précédente.

Quant à la reprise de la demande intérieure, initialement limitée à la formation des stocks, elle s'est progressivement étendue à la demande finale au cours de l'année. Cependant, malgré les mesures de soutien prises par les pouvoirs publics, son rythme de croissance était encore assez modéré à l'automne dernier.

Ceci a tenu essentiellement à l'évolution hésitante des dépenses au titre de la *formation brute de capital fixe*. En effet, si les investissements publics ont accusé un développement appréciable, les entreprises se sont montrées réticentes en matière de nouveaux investissements, eu égard au taux d'utilisation relativement bas de leurs capacités de production. Au surplus, selon toute apparence, les investissements étrangers, dont l'expansion avait été très rapide les années précédentes, n'ont plus augmenté. Il semble néanmoins qu'au début du second semestre la propension à investir de l'industrie belge se soit de nouveau accrue, essentiellement sous l'influence de la nette amélioration des marges bénéficiaires et des perspectives de développement favorables de la demande globale. Bien que, faute de données statistiques suffisantes, l'évolution dans la construction de logements soit particulièrement difficile à apprécier, il faut admettre qu'un recul a dû se produire par rapport au niveau moyen enregistré en 1967; mais il semble bien que, dans ce secteur également, une certaine reprise se soit dessinée au second semestre.

D'après des estimations provisoires, le total des dépenses au titre de la formation brute de capital fixe n'aurait progressé que de 5 % en valeur en 1968, contre 8 % l'année précédente.

Les investissements sous forme de *stocks*, qu'une croissance rapide avait déjà caractérisés au second semestre de 1967, ont encore fortement stimulé la conjoncture en 1968. Leur expansion s'est toutefois affaiblie depuis l'été, les stocks ayant retrouvé leur niveau normal.

L'augmentation des *dépenses de consommation privée* paraît s'être progressivement accentuée dans le courant de l'année. Le facteur essentiel

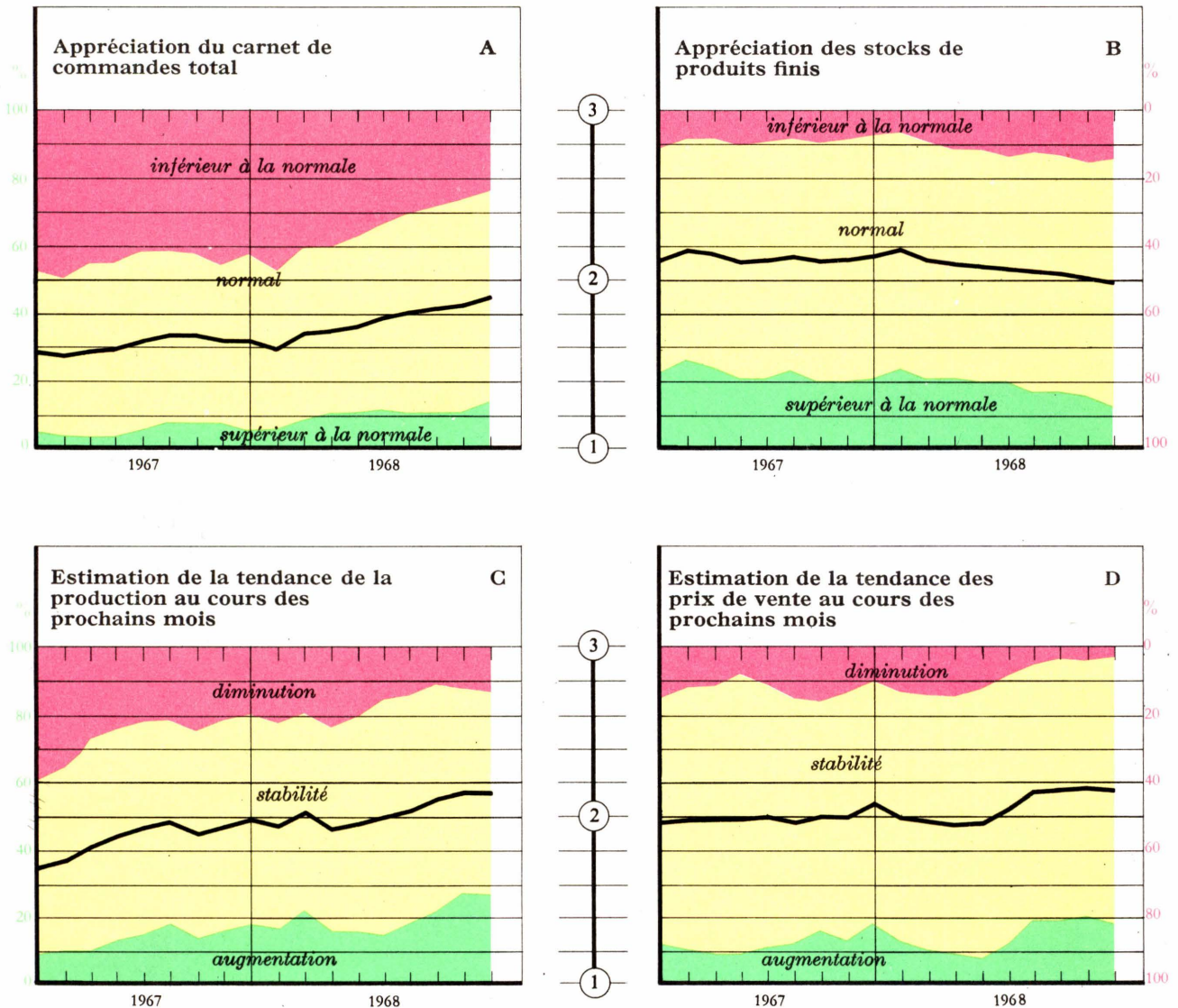
de cette évolution a été l'accroissement de la propension à consommer des ménages, par suite de l'amélioration du climat économique et de la situation sur le marché de l'emploi. Certes, la hausse des salaires par personne occupée, qui s'était modérée dès l'année 1967, a marqué un nouveau ralentissement en 1968, et l'augmentation des taux de salaires, en moyenne annuelle, ne doit guère avoir dépassé 5 %. Toutefois, grâce à la progression de l'activité (nombre total d'heures ouvrées), la masse salariale brute doit avoir augmenté presque autant qu'en 1967. Au surplus, pour la première fois depuis de nombreuses années, les revenus de la propriété et de l'entreprise pourraient s'être accrus plus rapidement que les revenus salariaux. Les revenus de transfert ont également accusé une progression assez vive en 1968. Au total, l'augmentation des dépenses de consommation privée peut ainsi être estimée à 7 % en valeur, contre 5,4 % en 1967.

L'expansion des *dépenses de consommation publique* a été plus rapide qu'en 1967, du moins si l'on en juge d'après les données fournies par le budget de l'Etat.

La nette reprise conjoncturelle de la demande globale s'est surtout traduite par une vigoureuse croissance de la *production industrielle*, qui a persisté tout au long de l'année. D'après l'indice désaisonnalisé de l'Office statistique des Communautés européennes, la production industrielle aurait accusé, jusqu'à l'été, un taux de croissance annuelle de l'ordre de 10 %; la progression a été plus rapide pour les biens d'équipement que pour les biens de consommation. En moyenne annuelle, la valeur ajoutée à prix constants doit avoir dépassé de quelque 6 %, en 1968, le niveau qu'elle avait atteint un an auparavant; l'augmentation n'avait été que de 2,1 % de 1966 à 1967. Dans le *secteur de la construction*, en revanche, en dépit d'une certaine reprise de la construction de logements au second semestre, la moyenne annuelle de la production n'a pas augmenté, alors qu'un accroissement de 2,3 % avait été enregistré de 1966 à 1967. Quant à la *production agricole*, elle paraît s'être maintenue à peu près à son niveau très élevé de l'année précédente.

L'activité s'est notablement accélérée dans le secteur des *services*, en particulier dans le commerce et le transport, qui ont surtout pu bénéficier du dynamisme du commerce extérieur.

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuées en Belgique par la Banque nationale de Belgique.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



Au total, le *produit national brut* à prix constants doit avoir augmenté de 4,5 % en 1968, contre 3,5 % l'année précédente.

L'essor continu de la production en 1968 a surtout donné lieu à des progrès rapides de productivité, et à un allongement de la durée effective du travail. Toutefois, l'expansion conjoncturelle a aussi entraîné, au cours de l'année 1968, une stabilisation de la situation sur le marché de l'*emploi*. Après avoir atteint son point culminant au milieu de l'année, le chômage a lentement décliné au cours des mois suivants, tandis que le nombre d'offres d'emploi non satisfaites accusait une nouvelle augmentation. Toutefois, le taux de chômage atteignait encore 2,5 % en septembre, contre 2,2 % un an plus tôt (1).

Les *importations de biens et services* ont accusé un développement appréciable, imputable, dans une large mesure, au mouvement de stockage des matières premières et demi-produits. De ce fait, les importations de marchandises en provenance des pays tiers ont marqué, pour la première fois depuis de nombreuses années, une évolution plus dynamique que les achats aux pays partenaires de la C.E.E. Toutefois, après s'être montrée particulièrement vive au début de l'année, la progression conjoncturelle des importations s'est ensuite nettement ralentie, en corrélation avec la normalisation progressive du niveau des stocks.

En comparaison annuelle et sur la base des statistiques douanières (U.E.B.L.), le taux de croissance des importations s'est établi à 16 % en valeur pour les neuf premiers mois de l'année. En termes de comptabilité nationale, la croissance, d'une année à l'autre, des importations de biens et services à prix constants pourrait ainsi atteindre 12 % en 1968, contre 3,7 % seulement en 1967.

L'amélioration du climat des *prix*, déjà observée en 1967, s'est poursuivie en 1968. Elle a été favorisée par la stabilité des coûts salariaux par unité produite et par le recul des prix agricoles, qui s'est poursuivi tout au moins jusqu'à l'automne. Dans ces conditions, les prix de gros sont restés stables. Pendant les dix premiers

---

(1) Nombre de chômeurs complets indemnisés, en pourcentage de la population active civile. Abstraction faite des chômeurs ayant une aptitude réduite, le taux de chômage était de 2,1 %, contre 1,8 % en septembre 1967.

mois de 1968, la hausse des prix à la consommation a été légèrement moins rapide que durant la même période de l'année précédente. En octobre, suivant le nouvel indice officiel, elle atteignait 2,5 % en comparaison annuelle.

La réduction de l'excédent de la *balance des paiements courants* a été très prononcée, d'autant plus que les termes de paiements se sont détériorés. Pour les neuf premiers mois de l'année, le solde positif ne s'est chiffré qu'à un milliard de francs, contre 9,8 milliards un an plus tôt. Pendant la même période, les opérations en capital des pouvoirs publics se sont soldées par un déficit nettement moins élevé qu'en 1967. En revanche, sous l'effet notamment d'achats accrus de valeurs mobilières étrangères de la part des résidents, les mouvements de capitaux privés ont accusé un déficit de 3,6 milliards de francs, contre un excédent de 5,8 milliards pour la période correspondante de 1967. La *balance globale des paiements* de l'U.E.B.L. s'est soldée par un déficit de 6 milliards de francs, contre un surplus de 7,6 milliards pour les neuf premiers mois de 1967. Les réserves d'or et de devises des autorités monétaires ont diminué de 7 milliards de francs, tandis que la position nette en devises des banques commerciales et autres institutions financières s'est légèrement améliorée.

Contrairement à l'évolution observée l'année précédente, l'incidence des transactions avec l'étranger s'est exercée dans le sens d'une réduction des *liquidités* intérieures. En revanche, des impulsions nettement plus fortes qu'en 1967 ont émané des opérations de trésorerie des administrations publiques. Les besoins de financement de l'Etat se sont accrus sensiblement; ils ont été partiellement couverts par un recours à la banque d'émission. Cette évolution a été favorisée par le financement plus aisé des travaux du Fonds des Routes, ainsi que par l'élargissement des possibilités de réescompte du Trésor auprès de la Banque nationale, le plafond de réescompte ayant été porté de 10 à 16 milliards de francs au 1<sup>er</sup> septembre. L'expansion des crédits bancaires à court terme aux entreprises et aux particuliers ne s'est pas accélérée, du fait d'une propension accrue des entreprises à financer leurs investissements à l'aide de capitaux à long terme. Cependant, étant donné la liquidité toujours très forte du marché monétaire — abstraction faite de certaines fluctuations passagères —, les taux d'intérêt se sont maintenus

jusqu'à l'automne à leur niveau relativement bas du début de l'année. Le rendement des valeurs à revenu fixe n'a guère varié au cours de l'année, et s'est établi à 5,7 % en octobre. Enfin, le *marché des actions* s'est caractérisé par

une amélioration persistante des cours, qui reflète sans doute l'optimisme croissant des placiers de fonds quant à l'évolution de la conjoncture et aux perspectives de bénéfices des entreprises.

### Emplois et ressources de biens et services

	1966 <sup>(1)</sup>	1967 <sup>(1)</sup>		1968 <sup>(2)</sup>		1969 <sup>(3)</sup>
	Aux prix courants en milliards de FB	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations <sup>(4)</sup>	350,1	+ 6,4	+ 7,3	+ 11	+ 12	+ 10
Formation brute de capital fixe	196,6	+ 4,0	+ 8,0	+ 2,5	+ 5	+ 5
Consommation des administrations	119,7	+ 7,0	+ 11,2	+ 4,5	+ 10	+ 3,5
Consommation des ménages	595,9	+ 2,8	+ 5,4	+ 4	+ 7	+ 4,5
Produit national brut	916,3	+ 3,5	+ 6,6	+ 4,5	+ 7,5	+ 4,5
Importations <sup>(4)</sup>	353,5	+ 3,7	+ 4,3	+ 12	+ 13,5	+ 9,5

<sup>(1)</sup> Office statistique des Communautés européennes, Bulletin général de Statistique, 1968, n° 7-8.

<sup>(2)</sup> Estimations des services de la Commission.

<sup>(3)</sup> Prévisions des services de la Commission.

<sup>(4)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

## 2. Les perspectives pour l'année 1969

Presque tous les indicateurs disponibles laissent présager que l'économie belge restera caractérisée, en 1969, par une croissance relativement vigoureuse. Les réactions éventuelles des divers agents économiques à la perspective de l'introduction, au 1<sup>er</sup> janvier 1970, du système de la taxe à la valeur ajoutée, constituent néanmoins un facteur d'incertitude.

Une légère réduction du taux de croissance des *exportations de biens et services* est à prévoir. Elle ne serait pas due seulement à la disparition de certains facteurs exceptionnels qui avaient particulièrement stimulé les exportations en 1968, mais pourrait aussi refléter, de manière générale, le ralentissement très appréciable qui affectera sans doute l'évolution de la demande émanant des pays tiers, notamment des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Toutefois, comme les



échanges intracommunautaires, qui représentent plus de 63 % des ventes belges à l'étranger, continueront de se développer à un rythme très rapide, le taux de croissance des exportations totales de marchandises devrait rester assez élevé; il pourrait atteindre quelque 11 % en valeur. Cette évolution des exportations sera favorisée par l'amélioration progressive de la structure des exportations belges, par l'élasticité relativement grande de l'offre intérieure et enfin par le fait que les coûts salariaux par unité produite n'accuseront en 1969 qu'une hausse modérée.

A la différence de la demande extérieure, la demande intérieure ne devrait guère ralentir son rythme d'expansion. S'il est vrai que les *investissements sous forme de stocks* donneront à l'activité économique des impulsions moins vives, le développement de toutes les autres composantes de la demande intérieure sera probablement plus rapide encore qu'en 1968.

La croissance de la *consommation privée* pourrait marquer en 1969 une légère accélération, du fait surtout d'une progression plus vive des revenus disponibles. D'une part, en effet, les taux de salaires pourraient augmenter plus fortement, étant donné la persistance de l'essor conjoncturel et l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi. D'autre part, la croissance de la masse salariale pourrait s'accélérer, par suite notamment de la progression attendue de l'activité. On peut escompter, par ailleurs, une expansion sensible des revenus de la propriété et de l'entreprise, imputable à l'amélioration progressive des marges bénéficiaires. Enfin, si l'on considère qu'en 1969 les revenus de transfert s'accroîtront à peu près au même rythme qu'en 1968 et que la propension des ménages à la consommation pourrait se renforcer, grâce à l'amélioration persistante du climat conjoncturel, le taux de croissance de la consommation privée peut à présent être estimé à quelque 8 % en valeur.

Sur la base des premières prévisions budgétaires, qui toutefois pourraient encore subir une certaine majoration, les *dépenses de consommation des administrations publiques* pourraient augmenter à peu près au même rythme qu'en 1968.

L'expansion de la *formation brute de capital fixe* se fera vraisemblablement plus vive. D'une part, en effet, le développement escompté de la

production entraînera une utilisation croissante des capacités des entreprises, qui seront, de ce fait, incitées à effectuer des investissements d'extension. D'autre part, en raison des résultats financiers favorables, on peut s'attendre à un renforcement de la propension à investir des entreprises. L'évolution des investissements des entreprises étrangères en Belgique constitue toutefois un facteur d'incertitude.

La reprise devrait s'accroître dans la construction de logements, d'autant plus que les diverses mesures prises depuis 1967 en faveur du logement social devraient de plus en plus faire sentir leurs effets. Par contre, en ce qui concerne les investissements des administrations publiques, il faut s'attendre, du fait de l'évolution moins dynamique des dépenses du pouvoir central, à un léger ralentissement, qui ne sera que partiellement compensé par l'accélération prévisible des investissements des collectivités locales subordonnées.

Au total, on peut à présent tabler sur un taux de croissance de 8,5 % de la *formation brute de capital fixe*, à prix courants.

A l'expansion de la demande, dans l'ensemble assez vigoureuse, répondra probablement une élasticité relativement élevée de l'offre. La *production industrielle* marquera de nouveau des progrès assez rapides. La reprise de la production devrait se poursuivre dans la construction. Compte tenu d'une notable augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur des services, et dans l'hypothèse de récoltes normales, le *produit national brut* à prix constants pourrait de nouveau s'accroître de 4,5 % environ.

Ce développement de la production contribuera à une nouvelle régression du *chômage*. Toutefois, étant donné les progrès de productivité escomptés, la tendance à la baisse du taux de chômage sera sans doute relativement faible. D'autre part, la situation de l'emploi restera assez différenciée, tant sur le plan régional que du point de vue sectoriel.

Une expansion assez vive caractérisera sans doute les *importations* de biens et services. Toutefois, pour ce qui concerne les achats de matières premières et demi-produits, elle sera bien moins prononcée qu'en 1968, du fait de la normalisation des stocks. Ce ralentissement devrait affecter surtout les importations de marchandises en provenance des pays non membres. Au total, la

croissance des importations de biens et services peut être estimée à quelque 9,5 % en volume.

Etant donné le développement escompté des exportations, l'excédent de la *balance des paiements courants* ne devrait pas se modifier notablement.

Le climat des *prix* pourrait se détériorer quelque peu dans le courant de l'année 1969. Il est, en effet, probable que les prix agricoles n'exerceront plus d'incidence stabilisatrice. L'évolution des coûts salariaux par unité produite pourrait, de surcroît, être un peu moins modérée qu'en 1968. Cet élément, s'ajoutant à l'utilisation croissante des capacités de production, rend moins favorables les conditions de la stabilité des prix.

La politique économique suivie en Belgique durant l'année 1968 visait essentiellement à un rythme d'expansion satisfaisant et à un relèvement du niveau de l'emploi. En 1969, des impulsions plus vives, émanant surtout des facteurs d'expansion endogènes du marché, contribueront vraisemblablement à la réalisation de ce double objectif. Dans ces conditions, la politique économique devrait, au premier chef, tendre à assurer mieux encore les bases d'une évolution économique optimale, notamment à plus long terme.

Déjà dans le projet de budget pour 1969, on s'est efforcé de satisfaire à ces impératifs. En effet, le budget ordinaire est en équilibre selon ce projet, tandis que la progression des dépenses au titre du budget extraordinaire — y compris le Fonds des Routes — accusera sans doute un ralentissement après l'augmentation rapide enregistrée en 1968. Au total, suivant le projet, les besoins nets de crédit se chiffrent à 30 milliards de francs et seraient donc aussi élevés que les besoins effectifs en 1968. Le budget de l'Etat continuerait ainsi de donner des impulsions — un peu moins vives cependant — à l'expansion de la demande globale. Par ailleurs, conformément à ce que la Commission, dans son précédent rapport trimestriel <sup>(1)</sup>, préconisait en matière de dépenses d'investissement, le projet de budget prévoit une « tranche conjoncturelle » d'un montant de 7,5 milliards de francs, qui devrait surtout être utilisée au cas

où le rythme d'expansion économique se révélerait insuffisamment rapide.

D'après les données disponibles, une certaine détérioration de la structure des dépenses de l'Etat est cependant indéniable. Par rapport au projet de budget initial pour 1968, les dépenses ordinaires augmenteront vraisemblablement de 10 %, c'est-à-dire plus que le produit national brut. En revanche, abstraction faite du recours éventuel à la « tranche conjoncturelle », les dépenses extraordinaires importantes du point de vue de la reconversion de l'économie, et qui sont essentiellement affectées aux investissements, montreront sans doute un accroissement un peu moins rapide. La couverture des besoins de crédit pose, par ailleurs, certains problèmes, surtout si l'on considère qu'en 1968 le Trésor a de nouveau financé une partie du déficit par des moyens monétaires et que l'année 1969 verra probablement s'accroître les tensions sur les marchés monétaire et financier. Ainsi, non seulement les collectivités locales subordonnées feront sans doute plus largement appel, en 1969, au marché des capitaux, mais ce devrait aussi être le cas pour les entreprises étrangères pour le financement de leurs investissements directs. Aussi la capacité d'absorption limitée du marché des capitaux impose-t-elle une certaine prudence en ce qui concerne la gestion budgétaire, d'autant plus que le climat des prix semble devoir se détériorer.

Il semble dès lors indiqué de limiter autant que possible, au profit des investissements des administrations publiques, l'accroissement des dépenses courantes de l'Etat. Comme précédemment, priorité devrait être accordée aux interventions visant à réduire le chômage régional; celui-ci constitue en effet, notamment pour ce qui concerne les jeunes gens ayant terminé leur scolarité, un problème très important, dont la solution contribuerait aussi à une plus grande élasticité de la production et à l'amélioration des conditions de la croissance économique. Il se recommande également de poursuivre les efforts visant à accélérer la restructuration de l'économie belge. Ces efforts seraient d'ailleurs allégés en cas d'adoption du projet de loi-cadre instituant une programmation et une décentralisation économiques. Il faut souligner, en outre, que les lois de 1959 et 1966 relatives à l'aide aux investissements cessent toutes deux leurs effets en 1968. Il paraît souhaitable de les

(1) « La situation économique de la Communauté », n° 2-1968, p. 25.

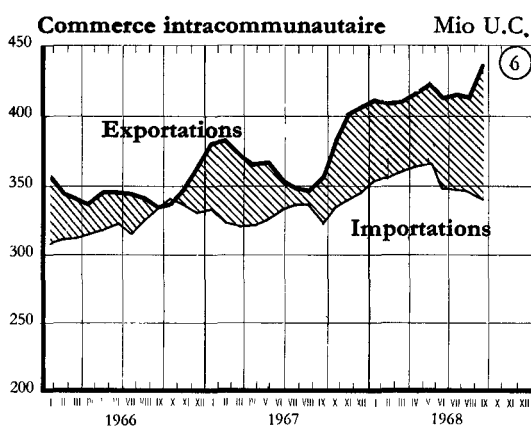
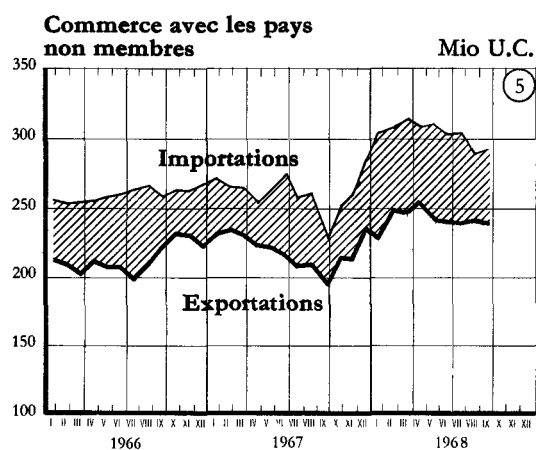
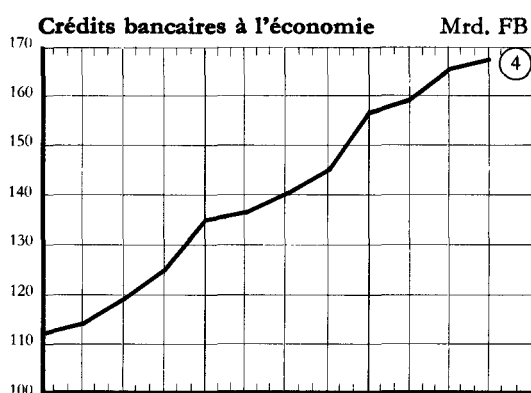
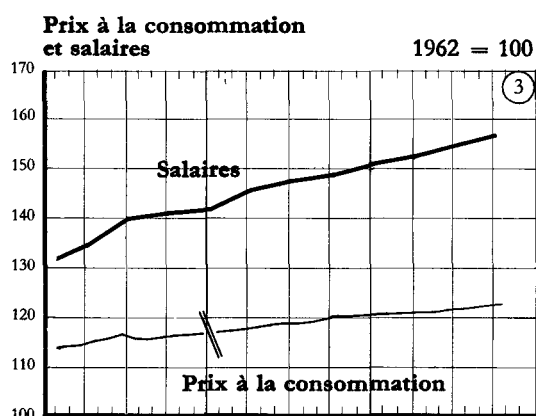
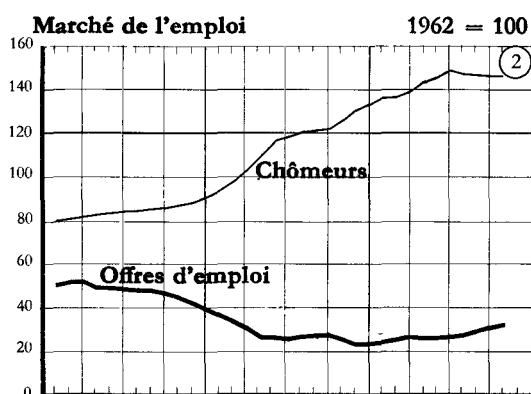
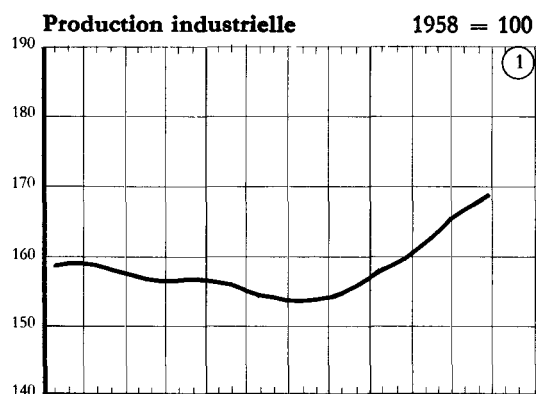
proroger et d'améliorer, à cette occasion, l'efficacité des interventions de l'Etat.

Le Gouvernement a l'intention de se préoccuper davantage des problèmes que pose la formation des prix. La question est d'importance, car, en dépit des réserves de productivité appréciables et du caractère récent de l'essor conjoncturel, les

prix à la consommation accuseront probablement une hausse plus rapide. Par ailleurs, l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée, au 1<sup>er</sup> janvier 1970, posera à cet égard de nouveaux problèmes, qui devraient trouver une solution dans le plus bref délai, pour qu'il soit possible d'assurer l'expansion, notamment à long terme, sans risque de compromettre la stabilité interne.



## INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Chômeurs complets indemnisés. Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Prix à la consommation. Nouvel indice à partir de janvier 1967. Source: Ministère des Affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source: Ministère du Travail et de l'Emploi.

Graphique 4 : Crédits financés par les organismes monétaires.

Graphiques 5 et 6 : Séries U.E.B.L. corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.

1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

**Belgique**

**TABLEAU 1 : Données de base pour 1967**

Superficie totale (1000 km <sup>2</sup> )	30,5
Population totale (1000)	9 581
Densité par km <sup>2</sup>	318
Population active occupée (1000)	3 651
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	5,8
— Industrie	44,3
dont : Construction	8,4
— Services	49,9
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	5,6
— Industrie	40,9
dont : Construction	7,2
— Services	53,5
Produit national brut par tête (Fb)	102 000

**TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit national brut	+ 4,9	+ 5,6	+ 4,7	+ 6,9	+ 3,9	+ 2,8	+ 3,5	148	—
Production industrielle	+ 4,9	+ 7,2	+ 6,3	+10,4	+ 3,0	+ 4,2	+ 2,1	162	—
Importations totales	+ 6,7	+ 4,6	+ 7,8	+10,7	+ 6,6	+ 8,4	+ 3,7	201	37,7
Consommation privée	+ 2,1	+ 4,3	+ 5,5	+ 3,6	+ 4,6	+ 3,2	+ 2,8	139	64,3
Consommation publique	+ 1,6	+ 9,0	+11,5	+ 4,0	+ 5,6	+ 4,3	+ 7,0	168	13,6
Formation brute de capital fixe	+10,8	+ 5,3	— 0,1	+12,5	+ 3,7	+ 6,6	+ 4,0	186	21,7
Exportations totales	+ 8,8	+ 7,7	+ 7,0	+11,1	+ 7,7	+ 3,8	+ 6,4	194	38,5
Produit national brut par tête	+ 4,3	+ 5,0	+ 3,9	+ 5,9	+ 3,0	+ 2,1	+ 2,9	139	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 3,8	+ 3,9	+ 3,8	+ 5,7	+ 3,0	+ 2,2	+ 4,0	140	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
<b>Exportation de marchandises</b>										
Total	+ 3,9	+10,2	+11,9	+15,5	+14,2	+ 5,2	+ 3,0	230	7 031	100
Intra-C.E.E.	+ 9,7	+17,7	+19,6	+19,0	+12,8	+ 6,1	+ 3,2	322	4 429	63
Extra-C.E.E.	- 1,7	+ 1,9	+ 1,6	+10,3	+16,5	+ 3,9	+ 2,5	155	2 602	37
<b>Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	+15,6	+29,6	+29,6	+ 3,2	+31,5	+ 8,4	+18,4	361	553	7,9
Intra-C.E.E.	+18,7	+31,2	+30,7	+ 5,2	+31,6	+ 5,4	+25,6	479	420	6,0
Extra-C.E.E.	+ 8,7	+25,7	+26,8	- 2,1	+31,3	+17,1	+ 1,1	204	133	1,9
<b>Exportation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	+ 3,4	+ 9,2	+10,9	+16,4	+13,1	+ 5,0	+ 1,8	223	6 478	92,1
Intra-C.E.E.	+ 8,9	+16,7	+18,8	+20,1	+11,4	+ 6,2	+ 1,4	311	4 009	57,0
Extra-C.E.E.	- 2,0	+ 0,9	+ 0,7	+10,8	+15,8	+ 3,2	+ 2,5	153	2 469	35,1
<b>Importation de marchandises</b>										
Total	+ 6,6	+ 8,0	+12,2	+15,9	+ 7,6	+12,6	- 0,1	229	7 167	100
Intra-C.E.E.	+12,7	+ 8,9	+15,5	+17,5	+10,1	+15,4	- 0,6	272	3 983	55,6
Extra-C.E.E.	+ 1,0	+ 7,1	+ 8,8	+14,0	+ 4,8	+ 9,1	+ 0,6	190	3 184	44,4
<b>Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>										
Total	+ 0,1	+11,0	+ 9,0	+16,8	+15,2	+ 8,1	+ 9,9	210	981	13,7
Intra-C.E.E.	+ 7,4	+ 3,2	+17,2	+16,3	+22,5	+10,6	+11,3	270	419	5,9
Extra-C.E.E.	- 4,0	+15,9	+ 4,3	+17,2	+10,6	+ 6,4	+ 8,5	180	562	7,8
<b>Importation de matières premières et produits industriels</b>										
Total	+ 7,6	+ 7,6	+12,7	+15,7	+ 6,6	+13,2	- 1,5	232	6 186	86,3
Intra-C.E.E.	+13,3	+ 9,4	+15,4	+17,6	+ 8,9	+16,0	- 1,9	273	3 564	49,7
Extra-C.E.E.	+ 1,9	+ 5,6	+ 9,6	+13,4	+ 3,7	+ 9,7	- 0,9	193	2 622	36,6

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mal	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1958 = 100)</b>	1966	143	144	162	151	146	158	120	146	162	160	155	156
	1967	150	147	160	151	149	159	119	148	162	167	162	156
	1968	157	156	166	163	164	160	132	154	172			
<b>Construction (1962 = 100)</b>	1966	68,1	97,3	117,6	108,8	106,9	118,9	71,1	117,8	122,6	112,7	109,8	100,7
	1967	84,6	94,1	117,0	110,3	113,7	121,1	71,4	115,7	118,0	121,5	116,4	78,5
	1968	76,6	85,4	100,9	99,3	93,4	103,7	78,2	107,4				
<b>Chômeurs (en 1000)</b>	1966	69,7	68,2	63,3	61,1	57,5	53,3	55,7	54,9	56,0	58,4	65,0	74,9
	1967	82,5	85,7	84,4	83,8	81,9	77,9	79,1	78,1	80,3	87,5	96,0	106,7
	1968	114,5	113,7	110,3	106,4	101,5	95,3	96,5	93,5	93,9	97,1		
<b>Investissements (1961 = 100)</b>	1966	106,7	141,0	154,7	155,1	165,8	170,0	117,8	153,9	160,2	155,9	165,1	156,1
	1967	134,6	151,1	167,0	167,7	170,4	176,8	122,1	159,1	160,2	175,9	176,9	141,8
	1968	127,3	146,2	165,2	166,3	160,2							
<b>Consommation privée (1961 = 100)</b>	1966	136,8	138,4	141,8	147,5	144,1	148,1	145,2	146,7	150,1	142,5	147,2	152,6
	1967	147,0	148,3	151,3	153,3	155,0	158,9	156,7	153,3	154,3	152,1	154,9	161,4
	1968	153,0	162,4	153,5	167,8	166,5	166,4						
<b>Importations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	519	554	618	556	587	611	520	592	594	609	619	641
	1967	590	545	628	574	607	655	465	598	514	640	689	649
	1968	624	704	708	644	706	618	625	638	669			
<b>Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)</b>	1966	493	528	620	560	534	604	511	471	603	574	590	621
	1967	608	570	607	599	586	597	525	460	530	697	618	649
	1968	621	675	705	705	666	629	687	547	676	796		
<b>Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)</b>	1966	- 26	- 27	+ 7	+ 3	- 53	- 6	- 9	- 121	+ 9	- 34	- 29	- 15
	1967	+ 18	+ 25	- 20	+ 25	- 20	- 58	+ 60	- 138	+ 16	+ 57	- 71	0
	1968	- 2	- 29	- 3	+ 60	- 40	+ 11	+ 62	- 91	+ 7			
<b>Réserves officielles en or et en devises (Mio u.c.)</b>	1966	1 968	1 946	1 956	1 954	1 950	1 950	1 964	1 956	1 926	1 960	1 956	1 952
	1967	1 970	1 939	1 951	1 972	2 044	2 118	2 152	2 196	2 212	2 220	2 244	2 202
	1968	2 168	2 116	2 150	2 116	2 090	1 996	1 972	1 964	1 888	(1 900)		
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Fb)</b>	1966	310,2	307,0	314,6	319,8	323,2	329,3	329,6	324,3	322,4	324,0	327,4	339,7
	1967	324,9	320,4	326,4	333,8	335,1	347,5	339,4	337,2	343,2	338,5	341,1	350,5
	1968	341,0	337,9	350,0	355,6	362,3	372,7	361,4	361,8	361,8			

( ) Chiffres provisoires.

## Belgique

### REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

#### Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

#### Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

#### Tableau 3

- Statistiques U.E.B.L. Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: groupe C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels: groupes C.S.T. 2 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle. Source : Institut national de Statistique (I.N.S.). Indice général.
- Construction. Source : I.N.S. Indice fondé sur le nombre d'heures-ouvriers.
- Chômeurs. Source : Ministère de l'Emploi et du Travail. Chômeurs complets indemnisés.
- Investissements. Source : Département d'économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles (DULBEA). Formation brute de capital fixe aux prix courants.
- Consommation privée. Source : DULBEA. Prix courants.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles des institutions monétaires officielles. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor de la Banque Centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des C.C.P. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptes extraordinaires du Trésor et des non-résidents auprès des C.C.P. Situation en fin de mois.



*L'expansion de l'économie luxembourgeoise s'est à nouveau nettement accélérée en 1968. A la différence de l'année précédente, la demande intérieure a contribué aussi bien que la demande étrangère au vigoureux développement de la production. Les exportations de biens et services ont surtout été favorisées par le dynamisme accru des échanges intracommunautaires. Les dépenses de consommation privée et les investissements fixes ont également accusé une nette tendance à l'expansion. Du fait de cette évolution de la demande globale, l'essor de la production s'est encore amplifié. Les livraisons de produits sidérurgiques, de même que les ventes des entreprises d'implantation récente, ont fortement augmenté. La situation s'est améliorée sur le marché de l'emploi. La hausse des prix est restée modérée.*

*Etant donné le ralentissement probable du développement de la demande extérieure, l'expansion économique pourrait, en 1969, se révéler un peu plus faible qu'en 1968. Il semble toutefois que les impulsions émanant de la demande intérieure seront aussi vigoureuses qu'en 1968, par suite surtout du très fort accroissement des dépenses au titre de la formation brute de capital fixe, auquel il y a lieu de s'attendre. Le taux d'expansion du produit national brut en termes réels peut, à l'heure actuelle, être estimé à près de 4 %.*

### 1. Le bilan de l'année 1968

L'économie luxembourgeoise a montré en 1968 une croissance bien plus vive que l'année précédente, sous l'effet d'une expansion conjoncturelle notablement plus rapide de toutes les composantes de la demande finale.

L'évolution nettement plus dynamique des échanges intracommunautaires, notamment des importations de la Belgique et de l'Allemagne, a entraîné un développement accéléré des *exportations* de biens et services. L'intensification de la demande de produits sidérurgiques a constitué un facteur essentiel de cette évolution. Par ailleurs, les chiffres d'affaires des industries créées au cours des dernières années ont fortement augmenté, grâce à la mise en service de nouvelles capacités de production. En termes de comptabilité nationale, l'expansion des exportations de biens et services peut être estimée à 7 % en valeur, contre 3 % environ en 1967.

L'accélération de l'essor conjoncturel a été au moins aussi prononcée pour la demande inté-

rieure que pour la demande étrangère. C'est ainsi qu'un net renversement de tendance s'est produit dans l'évolution des dépenses au titre de la *formation brute de capital fixe*. Celle-ci, après la forte diminution enregistrée en 1967, a recommencé de progresser sensiblement. Les investissements fixes des entreprises, en particulier, ont accusé, pour la première fois depuis 1964, une reprise caractérisée. D'une part, les investissements étrangers se sont intensifiés, notamment dans l'industrie chimique, en dépit des restrictions financières appliquées aux Etats-Unis. D'autre part, les dépenses d'investissement des entreprises publiques doivent, elles aussi, avoir largement dépassé leur niveau de l'année précédente. Les investissements de l'Etat ont également marqué une forte augmentation, grâce surtout à l'accroissement sensible des dépenses au titre des constructions scolaires. Enfin, une amélioration s'est dessinée en 1968 dans la construction de logements, qui avait sensiblement régressé l'année précédente. Au total, le taux d'expansion des investissements fixes peut être estimé à 8,5 % en valeur, après une baisse de 16 % en 1967.

L'augmentation des *dépenses de consommation privée*, qui avait été très modérée en 1967, s'est nettement accélérée, essentiellement par suite de l'accroissement des revenus salariaux. C'est ainsi que les salaires conventionnels ont été sensiblement majorés, en particulier dans la sidérurgie. Les rémunérations ont aussi bénéficié de l'application des clauses d'échelle mobile. Enfin, le relèvement de 3,5 % du salaire social minimum, intervenu à la fin de 1967, a également contribué à l'augmentation des revenus salariaux. Après avoir accusé un recul assez net l'année précédente, l'emploi salarié dans l'industrie doit avoir recommencé d'augmenter quelque peu. En outre, la durée effective du travail par personne occupée s'est encore allongée. La progression des revenus disponibles des ménages a,

par ailleurs, été favorisée par la diminution d'impôts accordée par la loi du 4 décembre 1967; cette mesure a réduit la charge fiscale des ménages à concurrence de 1 % environ de leurs revenus. Il semble enfin que l'amélioration du climat conjoncturel ait entraîné un net renforcement de la propension à consommer des ménages. En termes de comptabilité nationale, on peut estimer l'accroissement des dépenses de consommation privée à 8 % environ en valeur, contre un peu plus de 2 % en 1967.

Les dépenses de *consommation des administrations publiques* doivent également avoir augmenté à un rythme plus rapide qu'en 1967, par suite notamment de la hausse plus importante des salaires et traitements.

#### Emplois et ressources de biens et services

	1966 <sup>(1)</sup>	1967 <sup>(1)</sup>		1968 <sup>(2)</sup>		1969 <sup>(3)</sup>
	Aux prix courants en millions de Flbg	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations <sup>(4)</sup>	27 721	+ 2,5	+ 3,0	+ 8	+ 7	+ 6
Formation brute de capital fixe	9 754	— 17,9	— 15,8	+ 5,5	+ 8,5	+ 8
Consommation des administrations	4 013	+ 1,5	+ 6,2	+ 2	+ 7	+ 2
Consommation des ménages	21 450	0	+ 2,2	+ 5,5	+ 8	+ 4
Produit national brut	34 707	+ 2,0	+ 4,0	+ 4,5	+ 6	+ 4
Importations <sup>(4)</sup>	28 019	— 4,2 <sup>(2)</sup>	— 3,1	+ 8,5	+ 9	+ 7

<sup>(1)</sup> Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg.

<sup>(2)</sup> Estimations des services de la Commission.

<sup>(3)</sup> Prévisions des services de la Commission.

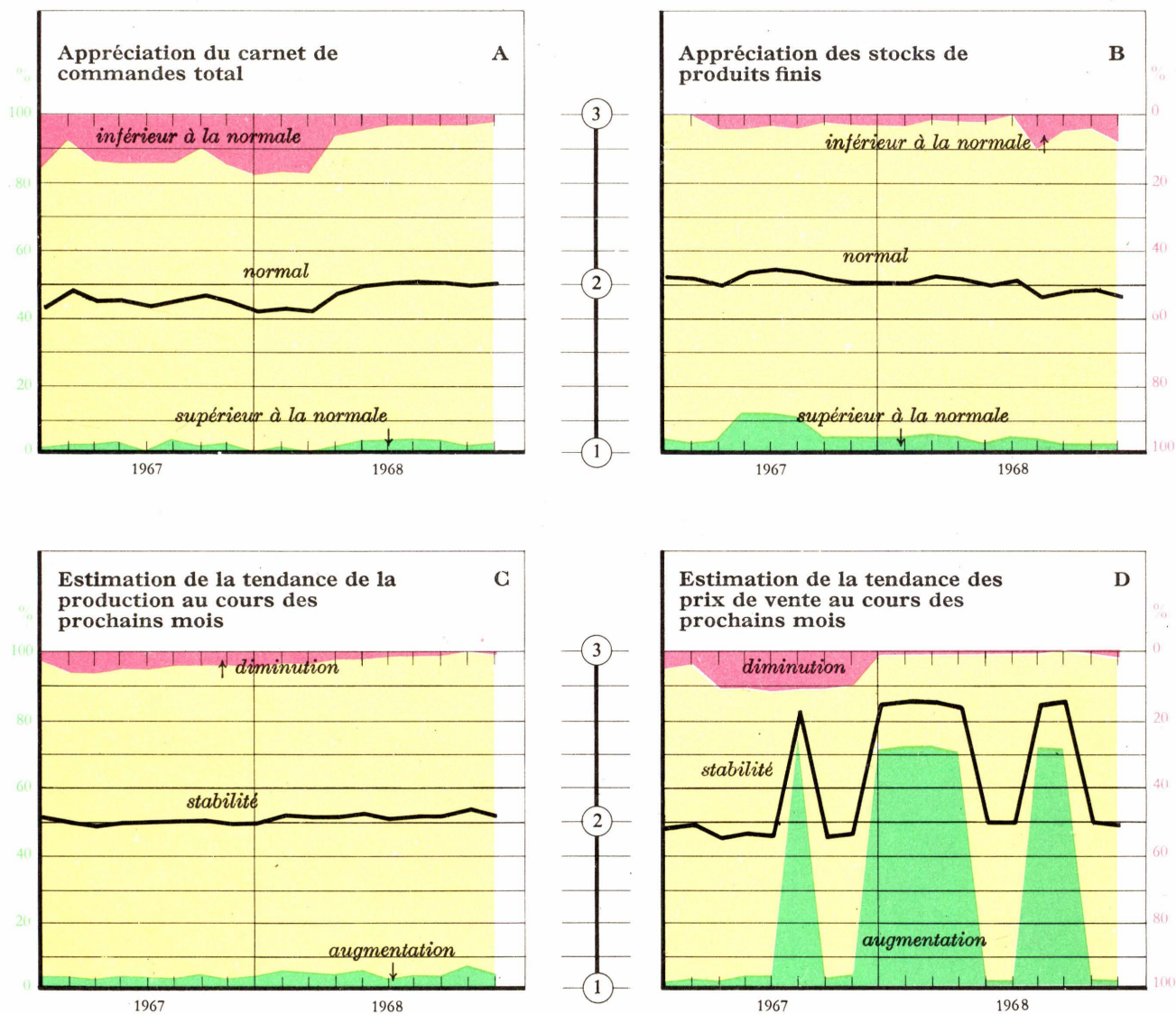
<sup>(4)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée au grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



Le dynamisme accru de la demande globale s'est traduit par une progression accélérée de l'offre.

La *production industrielle*, en particulier, a montré une progression rapide jusque dans les derniers mois de 1968. Bien que l'indice national sous-estime systématiquement l'évolution effective, du fait de la non-inclusion de plusieurs entreprises d'implantation récente, il a marqué, pour les neuf premiers mois de l'année, une augmentation de 3,8 %, succédant à la quasi-stagnation de l'année 1967. Au troisième trimestre de 1968, il a dépassé de 8,4 % le niveau atteint un an auparavant; c'est le taux le plus élevé enregistré depuis plus de trois ans. Dans le secteur de la construction, il semble que la production ait accusé une reprise.

A en juger d'après les données disponibles, l'activité dans le secteur des *services* s'est accrue à un rythme accéléré, sous l'effet de la reprise conjoncturelle.

Si l'on tient compte de l'évolution relativement favorable dans le secteur agricole, la croissance, d'une année à l'autre, du *produit national brut* à prix constants pourrait s'établir à 4,5 % environ en 1968, contre 2 % en 1967.

Après le recul enregistré l'année précédente, les *importations* ont montré, en 1968, une vigoureuse expansion. En termes de comptabilité nationale, la croissance des importations de biens et services pourrait atteindre quelque 8,5 % en volume.

Toutefois, du fait de l'évolution favorable des exportations, l'excédent de la *balance des biens et services* n'a diminué que dans une mesure limitée, en dépit d'une légère détérioration des termes de l'échange due notamment à la faiblesse des prix à l'exportation dans la sidérurgie et à une hausse peu sensible des produits finis importés.

Alors qu'en 1967 le *marché de l'emploi* avait été caractérisé par une augmentation du chômage, un mouvement contraire s'est dessiné dans le courant de l'année 1968, sous l'effet de la reprise conjoncturelle. Les offres d'emploi non satisfaites ont de nouveau augmenté.

Les *prix à la consommation* n'ont marqué qu'une faible hausse conjoncturelle en 1968. Cette évolution s'explique surtout par l'enchérissement modéré des prix des produits importés. En septembre, l'indice des prix à la con-

sommation dépassait de 1,7 % le niveau auquel il s'était situé un an auparavant.

## 2. Les perspectives pour l'année 1969

Il est à prévoir que l'expansion économique persistera en 1969. Dans l'ensemble, la conjoncture devrait cependant se révéler un peu moins soutenue qu'en 1968, étant donné que l'on peut s'attendre à une évolution moins dynamique de la demande étrangère.

Du côté des *exportations*, la demande émanant des pays non membres accusera sans doute un net affaiblissement, la demande de produits sidérurgiques devant vraisemblablement se réduire par rapport à l'année 1968. L'expansion toujours vive de la production et du commerce intérieur de la Communauté devrait toutefois contenir la tendance au ralentissement de l'ensemble des exportations de biens et services. En comparaison annuelle, le taux de croissance de celles-ci peut, dans l'état actuel des choses, être évalué à quelque 6,5 % en valeur.

Le rythme d'expansion de la demande intérieure devrait être à peu près le même qu'en 1968. L'augmentation des dépenses de *consommation privée* pourrait toutefois se révéler un peu moins forte. Il est, en effet, très probable que la progression des revenus salariaux perdra de son dynamisme, du fait de la situation moins bonne que connaît la sidérurgie. En outre, le développement de l'activité (nombre total d'heures ouvrées) ne sera guère plus rapide, semble-t-il, qu'en 1968. Il faut toutefois souligner que l'incidence de la réforme fiscale sera, pour le moins, tout aussi prononcée. Enfin, une certaine adaptation des prestations sociales, dans le courant de l'année, n'est pas à exclure. Etant donné ces perspectives d'évolution des revenus disponibles des ménages, et dans l'hypothèse d'une propension à l'épargne un peu plus forte qu'en 1968, l'expansion des dépenses de consommation privée peut être estimée à 6,5 % environ en valeur.

En ce qui concerne les *dépenses de consommation des administrations publiques*, les prévisions budgétaires font état d'un accroissement à peu près équivalent à celui qui a été enregistré en 1968. Une accélération pourrait toutefois se manifester au cas où se concrétiserait, déjà en 1969, le principe d'une révalorisation

des salaires et traitements dans la fonction publique.

L'expansion conjoncturelle des dépenses relatives à la *formation brute de capital fixe* devrait se renforcer en 1969. D'importants programmes d'investissement à moyen terme seront vraisemblablement mis en œuvre dans le secteur des entreprises. Le plan de rationalisation de la production sidérurgique, en particulier, devrait entraîner des dépenses en capital sensiblement plus élevées qu'en 1968. Certains projets d'extension des entreprises de création récente sont également envisagés, ainsi que l'implantation d'une nouvelle unité de production étrangère. Enfin, on peut toujours compter sur l'incidence favorable des mesures fiscales adoptées en 1967 en faveur des investissements, ainsi que des dispositions de la loi-cadre visant à l'amélioration de la structure des entreprises dans les secteurs du commerce et de l'artisanat. En revanche, après le développement rapide qu'ils ont accusé en 1968, les investissements des entreprises publiques marqueraient un net recul.

On peut escompter une reprise accentuée des investissements sous forme de construction de logements; à en juger d'après les prévisions budgétaires, les investissements des administrations publiques continueront également de s'accroître, mais à un rythme ralenti. Dans ces conditions la formation brute de capital fixe pourrait, au total, augmenter de quelque 11 % en valeur de 1968 à 1969.

Le léger ralentissement de l'expansion de la demande devrait se répercuter aussi bien sur le rythme de croissance de la demande intérieure que sur l'évolution des importations.

Le développement de la *production industrielle* subira vraisemblablement les effets de l'affaiblissement de la production sidérurgique, qui ne seront que partiellement compensés par le dynamisme accru des industries d'implantation récente. En revanche, la production dans le secteur de la construction devrait rester nettement orientée à l'expansion. Dans le secteur des services, il y a plutôt lieu de s'attendre à un léger ralentissement, surtout si l'on tient compte des prévisions en matière de commerce extérieur.

Dans ces conditions, et en tablant sur une production agricole normale, le taux de croissance annuelle du *produit national brut* en termes réels pourrait, en 1969, s'établir à près de 4 %.

Les hypothèses de croissance retenues pour 1969 n'impliquent pas de modification notable du niveau de l'*emploi*, étant donné que les progrès de productivité par salarié qui pourraient être réalisés, correspondent à peu près à l'augmentation de la production. Aussi la situation sur le marché de l'emploi ne devrait-elle pas se modifier sensiblement.

L'évolution des diverses composantes de la demande finale donne à penser que le taux de croissance des *importations* globales, en volume, sera légèrement inférieur à celui qui avait été enregistré en 1968.

Étant donné l'élasticité élevée de l'offre, l'évolution modérée des coûts de production et le caractère limité de la hausse prévisible des prix à l'importation, il est peu probable que le climat des *prix* se modifie notablement en 1969. Quoi qu'il en soit, il semble que l'augmentation des prix à la consommation se poursuivra à peu près au même rythme qu'en 1968, sous l'effet d'un enchérissement continu des services et peut-être aussi d'une nouvelle poussée des prix agricoles.

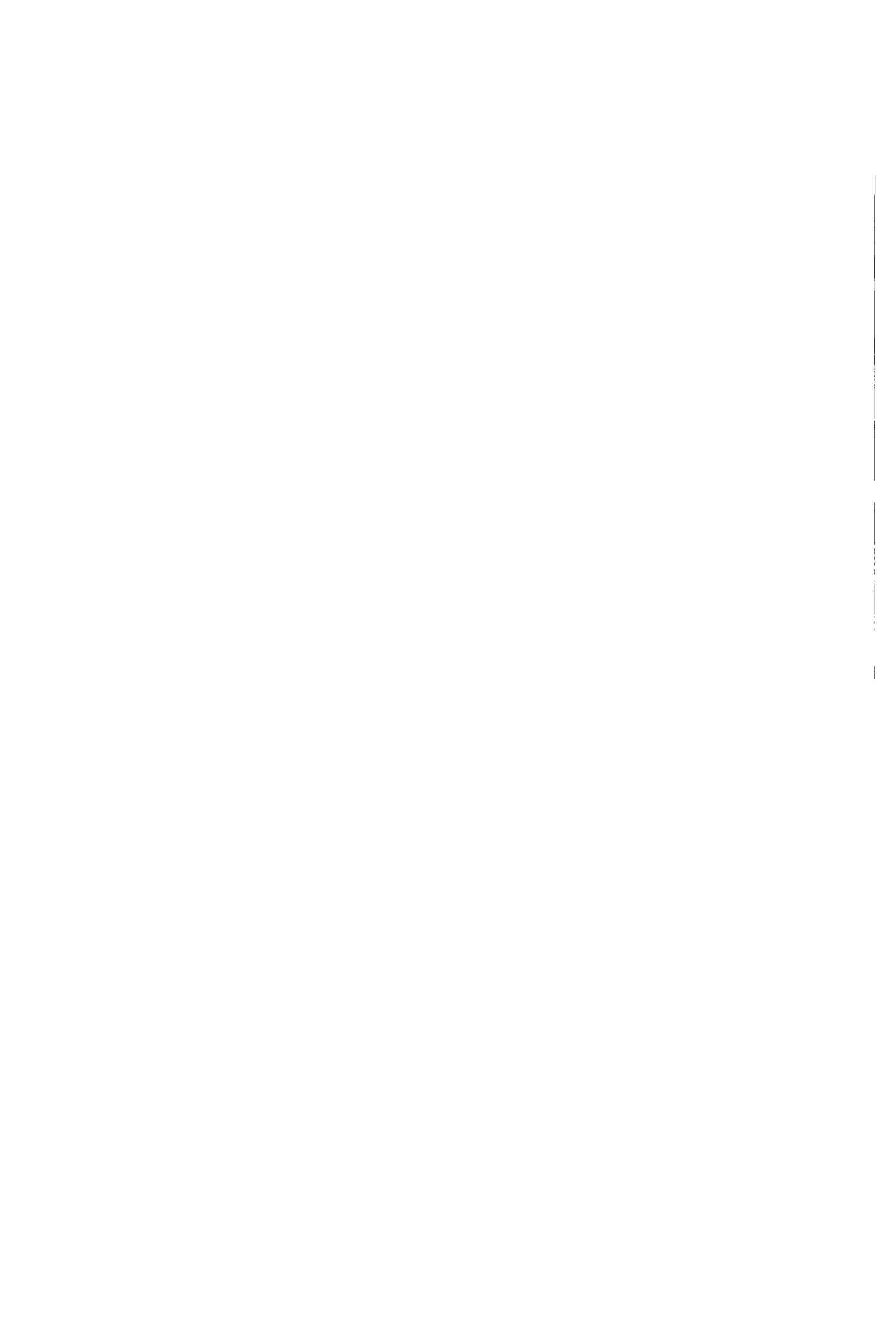
Compte tenu de ces perspectives pour 1969, il ne semble pas opportun, pour le moment, d'accorder une priorité spéciale à tel ou tel objectif de *politique économique*. Le taux de croissance prévu pour 1969 est supérieur au taux moyen retenu dans le programme de politique économique à moyen terme. Le chômage sera fort réduit, mais la tendance des prix restera légèrement orientée à la hausse.

Lors de la présentation du projet de budget de l'État pour 1969, les autorités, eu égard à une évolution économique relativement satisfaisante, ont confirmé leur intention d'appliquer le principe d'une gestion budgétaire prudente, énoncé dans la déclaration gouvernementale de janvier 1967. L'augmentation des dépenses ordinaires, qui atteint 4,2 % par rapport au budget corrigé pour 1968, est inférieure à l'accroissement prévisible du produit national brut à prix courants. Les dépenses du budget extraordinaire devront même diminuer de 1,5 %; toutefois, les efforts visant à l'amélioration de l'infrastructure seront intensifiés grâce à un accroissement des dépenses du « Fonds spécial ». Au total, les besoins bruts de financement devraient passer de 1,1 milliard de francs en 1968 à un peu plus de 1,2 milliard en 1969.

Ces options en matière de politique budgétaire répondent dans une large mesure aux impératifs de la politique conjoncturelle. La création récente d'une Inspection générale des Finances devrait d'ailleurs faciliter la programmation à moyen terme des investissements publics, et, par là même, une affectation judicieuse, sur le plan de la politique conjoncturelle, des dépenses d'investissement des administrations publiques.

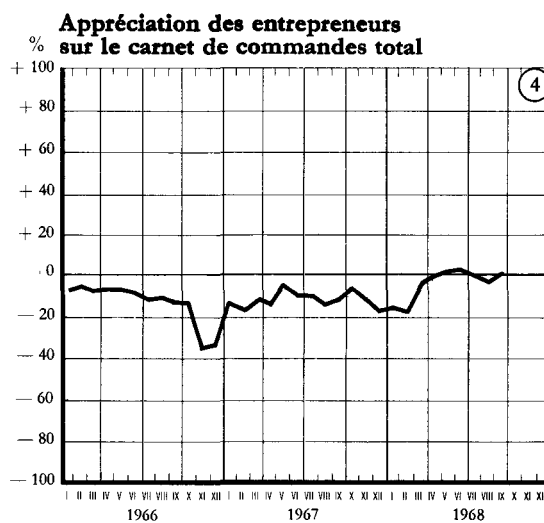
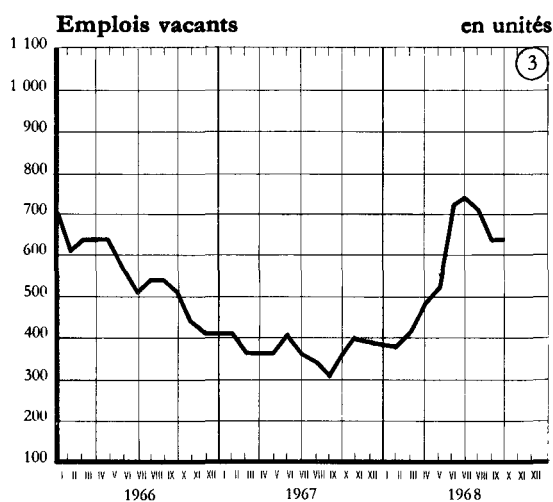
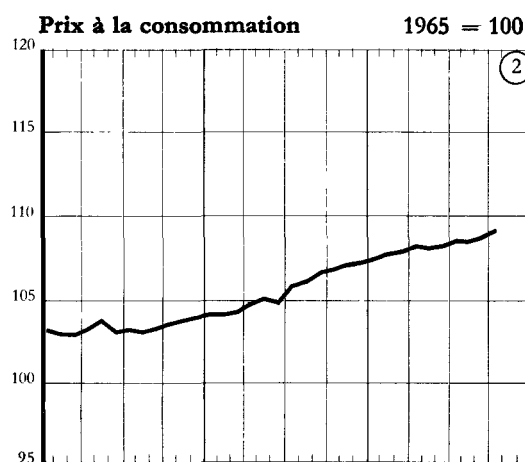
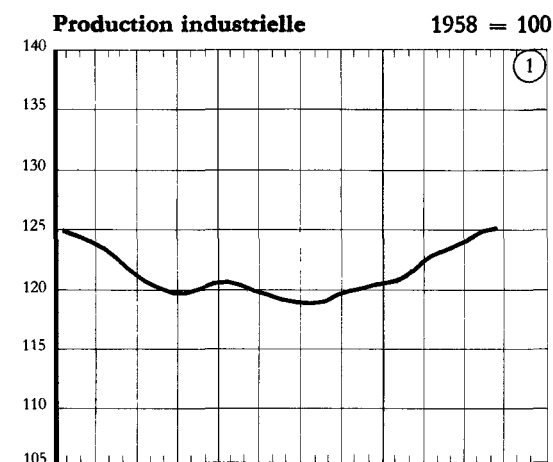
Il conviendrait d'ailleurs de poursuivre les efforts tendant à diversifier la structure de l'économie. Certaines dispositions visant à l'amélioration de la structure des entreprises, dans le commerce et l'artisanat, et, de manière plus gé-

nérale, au soutien des classes moyennes, ont été adoptées dès le mois de mai 1968. Les travaux relatifs à l'institution éventuelle d'établissements financiers, tels qu'une Société nationale de participation, un Institut national du crédit d'équipement et un Comptoir national de réescompte et de garantie, devraient être accélérés, les dispositions y relatives devraient être mises en vigueur à bref délai, afin de créer ainsi de nouvelles possibilités d'amélioration de la structure économique et, notamment, de stimuler les investissements productifs qui sont nécessaires pour obtenir, à plus long terme, des taux de croissance voisins de ceux qui sont atteints dans d'autres pays membres.





## INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Indice des prix à la consommation. Nouvel indice, publié à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1967. Source : STATEC.

Graphique 3 : Indice corrigé des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4 : Source: Enquête de conjoncture C.E.E. Sur le graphique sont représentées les différences entre les pourcentages « supérieurs à la normale » (+) et « inférieurs à la normale » (—) dans les réponses des entrepreneurs à la question relative au carnet de commandes.

**Luxembourg**

**TABLEAU 1 : Données de base pour 1967**

Superficie totale (1000 km <sup>2</sup> )	2,6
Population totale (1000)	(335)
Densité par km <sup>2</sup>	129
Population active (1000)	138,4
Répartition en % de la population active par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	12,6
— Industrie	45,3
— Services	42,1
Répartition en % du produit intérieur brut en 1965 :	
— Agriculture	6,3
— Industrie	52,5
— Services	41,2

**TABLEAU 2 : Principaux indicateurs mensuels**

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Jull.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1958 = 100)	1966	120	121	119	122	125	124	119	111	119	121	121	117
	1967	120	121	121	123	124	122	121	111	120	119	123	119
	1968	116,9	120,2	122,2	127,1	131,2	130,1	123,4	122,6	132			
Production d'acier brut en 1000 t	1966	369	354	380	367	353	369	363	346	377	383	365	360
	1967	371	360	389	379	372	377	376	356	382	375	376	368
	1968	375	377	398	393	408	380	410	407	412	445		
Construction (1958 = 100)	1966	45	53	91	99	101	101	96	95	94	87	73	54
	1967	39	46	69	72	81	78	78	69	70	70	65	55
	1968	40	49	66	75	75	66	76	70	69			
Ouvriers occupés dans la sidérurgie et dans les mines (en 1000)	1966	24,0	24,0	23,8	23,8	23,8	23,7	23,7	23,7	23,8	23,7	23,6	23,6
	1967	23,5	23,4	23,4	23,3	23,3	23,2	23,1	23,0	23,0	22,9	22,9	22,8
	1968	22,7	22,6	22,6	22,6	22,5	22,5	22,5	22,4	22,5			
Prix à la consommation (1965=100)	1966	103,12	102,96	102,87	103,39	103,84	102,96	103,21	103,03	103,33	103,59	103,73	103,95
	1967	104,29	104,25	104,37	104,73	105,02	104,30	105,93	105,96	106,65	106,75	106,97	107,12
	1968	107,23	107,79	107,90	108,13	108,03	108,13	108,33	108,32	108,50	109,00		

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

*Tableau 1*

- Population totale au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.

*Tableau 2*

- Production industrielle.
- Production d'acier. Source : Service central de la Statistique et des Études économiques. (STATEC).
- Construction. Source : STATEC. Indice basé sur le nombre d'heures-ouvriers.
- Ouvriers occupés dans la sidérurgie et dans les mines. Source : STATEC.
- Prix à la consommation. Source: STATEC. Nouvel indice, publié à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1967.

1  
2  
3  
4  
5